المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
Royaume du Maroc

المرصد الوطني للتنمية البشرية
ⴰⵙⵉⵎⵓⵜ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ
Observatoire National du Développement Humain

NATIONS UNIES
MAROC
Unis, agissons pour les plus vulnérables

Conférence internationale sur les méthodes de mesure du développement humain et les approches d'évaluation axées sur l'équité en faveur des nouvelles générations

Rabat, 4 - 5 juin 2014

Rapport de synthèse

Juillet 2014

وزارة الشؤون الخارجية والتعاون
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

unicef
unissons-nous pour les enfants

UNDP

ONU FEMMES

UNFPA
Fonds des Nations Unies pour la Population

Conférence internationale sur
les méthodes de mesure du développement humain et les approches d'évaluation axées sur l'équité en faveur des nouvelles générations

Rabat, **4 - 5** juin **2014**

Rapport de synthèse

Juillet 2014

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONFERENCE 7

2. SYNTHESES DES ALLOCUTIONS D'OUVERTURE 9

- Allocution de M. le Président de l'ONDH 9
- Allocution de Mme la Directrice de la Coopération multilatérale et des affaires économiques internationale 9
- Allocution de M. le Coordonnateur Résident des Nations Unies au Maroc 10
- Allocution de M. le Représentant de l'UNICEF/MENARO 11
- Allocution de M. le Ministre du Tourisme 12

3. DEVELOPPEMENT HUMAIN ET PAUVRETE DANS LES PAYS DU SUD : DYNAMIQUE, SYSTEMES D'INFORMATION ET APPROCHES DE MESURE 15

3.1. Dynamique du développement humain et de la pauvreté dans les pays du Sud 15

3.1.1. Dynamiques de la pauvreté et du développement humain : les indicateurs sont-ils neutres ? (M.Noureddine El Aoufi, Université Mohammed V, Rabat) 15

3.1.2. Dynamique de la pauvreté et du développement humain dans la région arabe (Mme.Nathalie Bouché, PNUD, Pays Arabe) 16

3.1.3. Les besoins de connaissances territoriales multi-dimensionnelles pour progresser dans le développement humain et la lutte contre la pauvreté (M.Maurice Baslé, Fondation Université de Bretagne-Sud). 17

3.1.4. Débat 17

3.2. Systèmes d'information pour renseigner le développement humain équitable et la lutte contre la pauvreté: Performances et limites 19

3.2.1. Le système d'information statistique et géographique mexicain (M. Ricardo C. Aparicio Jiménez, CONEVAL, Mexique) 19

3.2.2. Expérience algérienne en matière de système d'information : présentation et leçons tirées (M. Faouzi Amokrane, CNES, Algérie) 20

3.2.3. Rôle des bases de données émergentes dans le renforcement des mesures du développement humain (M. Abdelfettah Hamadi, ONDH) 21

3.2.4. Exigences en matière de données dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle (M. Bouba Housseini, OPHI, Université d'Oxford, Grande Bretagne) 23

3.2.5. Indice de Développement Communal au Mali : exemple de méthode de mesure du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle (M. Zoumana B. Fofana, ODHD, Mali) 24

3.2.6. Débat 25

3.3. Méthodes novatrices de mesure du développement humain, de la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être 26

3.3.1. Innovations méthodologiques dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle (M. Bouba Housseini, OPHI, Université d'Oxford, Grande Bretagne) 27

3.3.2. Mesure de lapauvreté multidimensionnelle au Mexique (M. Ricardo c. Aparicio Jiménez, CONEVAL, Mexique) 28

3.3.3. Mesure floue de la pauvreté multidimensionnelle : cas des enfants au Maroc (M. Douidich Mohamed, HCP, Maroc) 30

3.3.4. Pauvreté multidimensionnelle et applications pour un système de ciblage (M. JairoNunez, Expert, Colombie) 32

3.3.5. Mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Maroc à travers les données de l'enquête Panel de ménages (M. Benkassmi, Consultant, Maroc) 33

3.3.6. Pauvreté des enfants : Approche de l'analyse des privations multiples / MODA (M. Sudhanshu (Ashu) Honda, Centre Innocenti, Unicef, Florence, Italie) 36

3.3.7. Analyse de la pauvreté infantile en Tunisie selon une approche de privations multiples / N-MODA (M. Lahga Abdelrahmen, Université de Tunis, Tunisie) 37
3.3.8. Construction d'indicateurs de bien-être : entre enjeux théoriques, méthodologiques et politiques (Mme Claudine Offredi, Université de Grenoble, France) 38
3.3.9. Approches innovatrices de mesure de la pauvreté : cas du Pakistan (M. Muhammad TahirNoor, Directeur général, Benazir Income Support Program, Pakistan) 39
3.3.10. Débat 40

4. L'EVALUATION AXEE SUR L'EQUITE EN FAVEUR DES NOUVELLES GENERATIONS 43

4.1. Comment passer des données à leur usage dans les politiques ? (M.Sudhanshu (Ashu) Honda, Centre INOCCENTI, Unicef, Florence, Italie) 43

4.2. Institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques (pour une meilleure performance en faveur des populations défavorisées) 44

4.2.1. Institutionnalisation de l'évaluation en Afrique : leçons apprises et défis (M. Samuel D. Braimah, Association Africaine de l'Evaluation) 44
4.2.2 Voies de l'institutionnalisation de l'évaluation au Maroc : rappels, constats, défis et perspectives futures (M. Ahmed Bencheikh, AME, Maroc) 46
4.2.3. Le système mexicain de suivi évaluation (M. Ricadro C. Aparicio Jiménez, CONEVAL, Mexique) 47
4.2.4. Débat 49

4.3. Méthodes et techniques d'évaluation des politiques et programmes sociaux concernant les nouvelles générations notamment les enfants et leur applications 51

4.3.1. L'impact des politiques économiques sur les enfants : aspects méthodologiques (Mme Véronique Robichaud, PEP, Université laval-Canada) 51
4.3.2. L'évaluation d'impact du programme Sud Africain "Child Support Grant": données d'une enquête sur les enfants, les adolescents et leurs familles (Mme Dibolelo Ababio, Ministère du Développement social, Afrique du Sud) 54
4.3.3. Modèle d'évaluation du programme Oportunidades et ses principaux résultats (Mme Lic. Angélina Castanéda, Directeur du programme) 55
4.3.4. Monitoring, Suivi et évaluation des programmes sociaux en Colombie (M. Jairo Nuez, Expert dans la pauvreté multidimensionnelle et l'évaluation des programmes sociaux en Colombie) 57

4.4. Expériences et bonnes pratiques des pays du Sud en matière d'évaluation des politiques et programmes sociaux en faveur des nouvelles générations notamment les enfants 58

4.4.1. Effets du programme national palestinien de transferts monétaires sur les enfants et les adolescents : lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité des enfants et rendre le programme plus efficace pour les enfants (Mme Kumiko Imai, Spécialiste des politiques sociales, Unicef, Palestine) 58
4.4.2. Le système chilien de protection intégrale de la petite enfance "le Chili Grandit avec toi" : mise en œuvre et évaluation (M. Claudio Castillo, Ministère du Développement social, Chili) 60
4.4.3. Evaluation des programmes d'assistance sociale en Tunisie et impacts sur les populations vulnérables (M. Nidhal Ben Cheikh, CRES, Tunisie) 62
4.4.4. Evaluation du programme de transferts monétaires conditionnels « Tayssir » (M. Youssef Belkassmi, SG, Ministère Education Nationale, Maroc) 63
4.4.5. L'impact du ciblage des enfants dans les interventions de développement : leçons tirées du Nord du Ghana (M.Samuel D Braimah, Directeur exécutif de l' Association Africaine d'Evaluation) 65

4.4.6. Evaluation des programmes destinés aux enfants au Mexique (Mme Graciela Teruel, Bureau Exécutif, CONEVAL, Mexique) 65

4.4.7. Débat 67

5. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE 69

5.1. En ce qui concerne la mesure de la pauvreté et le renseignement du développement humain 69

5.2. En ce qui concerne l'évaluation des politiques publiques axée sur l'équité en faveur des nouvelles générations 69

6. ANNEXES 73

Annexe 1 : Programme de la conférence 75

Annexe 2 : Les allocutions d'ouverture 83

Annexe 3 : Biographies des intervenants 101

REMERCIEMENTS

Le Président de l'Observatoire National du Développement Humain exprime ses vifs remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette manifestation.

Ses remerciements vont particulièrement aux représentants des Agences des Nations Unies (UNICEF, PNUD, FNUAP et ONU Femmes), de la Banque Mondiale, du CONEVAL (Mexique), du CRES (Tunisie), aux experts et intervenants nationaux et internationaux, aux représentants des départements ministériels et aux chercheurs universitaires.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

La mesure de la pauvreté, les définitions qui la sous-tendent et les instruments qu'elle utilise font débat. Débat controversé mais non moins fructueux, particulièrement lors de la dernière décennie qui a connu de véritables innovations théoriques et a vu la confection d'instruments de plus en plus sophistiqués pour appréhender la complexité et la multidimensionnalité de la pauvreté. Mais si ces instruments constituent une avancée indéniable dans le diagnostic de la pauvreté et permettent de pourvoir les politiques et les programmes de lutte contre la pauvreté et de développement humain de données de plus en plus pertinentes et de plus en plus fines et complètes, elles sont, cependant loin de faire l'unanimité ni entre experts ni entre institutions spécialisées.

De même que le développement de l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et de développement humain suscite des interrogations relatives à son rôle dans l'orientation vers plus d'équité en faveur des populations les plus vulnérables, en particulier les enfants et les nouvelles générations.

La Conférence internationale qui s'est tenue les 4 et 5 juin 2014à Rabat sur « les méthodes de mesure du développement humain et les approches d'évaluation axées sur l'équité en faveur des nouvelles générations » s'inscrit dans cette dynamique de réflexion novatrice à laquelle de plus en plus de pays du Sud contribuent. En effet, organisée par l'Observatoire National du Développement Humain au Maroc (ONDH), en collaboration avec les Agences des Nations Unies au Maroc (UNICEF, PNUD, FNUAP et ONUFEMMES), le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc et le Conseil National de l'Evaluation des Politiques de Développement Social du Mexique (CONEVAL), cette conférence vise à partager les acquis de cette dynamique et à la pérenniser en jetant les bases d'une coopération Sud-Sud renforcée et plus durable.

La première partie de la conférence a été consacrée au développement humain, aux systèmes d'information sur lesquels se base sa planification et son suivi-évaluation, à la pauvreté et aux approches et instruments pour la mesurer. Tandis que la deuxième partie a eu pour objet l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et de développement humain axée sur l'équité en faveur des nouvelles générations y compris les enfants.

Les objectifs visés par la conférence sont au nombre de quatre :

- ✓ Partager les expériences des pays du Sud en matière d'évaluation des politiques sociales et de mesure du développement humain équitable en faveur des nouvelles générations y compris les enfants ;
- ✓ Documenter les expériences et les bonnes pratiques en la matière : Comment les approches de mesure du développement humain équitable et les évaluations des politiques et programmes sociaux orientent et guident les politiques sociales en faveur des nouvelles générations notamment les plus vulnérables?
- ✓ Développer une communauté/réseau d'experts afin d'encourager un échange pluridisciplinaire continu dans les domaines de mesure du développement humain équitable et d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur les nouvelles générations y compris les enfants ;

- ✓ Identifier des opportunités éventuelles pour l'élargissement du cadre de la coopération Sud-Sud.

Quant aux participants à la conférence, ils représentent un éventail riche et diversifié de profils d'expertise et de responsabilité. Chercheurs académiques, experts, responsables des systèmes d'information, de la statistique, du suivi ou de l'évaluation dans des institutions ou des programmes publics, dans des organismes de coopération internationale ou dans des associations, de pays de la région MENA, d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Europe, ils sont d'horizons et de sensibilités divers et enrichissants.

Ce rapport présente le contenu de ces deux jours de travail. Il le restitue le plus fidèlement possible, en essayant, toutefois chaque fois que la nécessité s'en impose, d'opérer le travail de « lecture » nécessaire pour ressortir ou mettre en évidence les idées, les recommandations ou les bonnes pratiques qui méritent d'être diffusées, partagées et appropriées par tous.

2. SYNTHESES DES ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Cinq allocutions aussi riches les unes que les autres ont été prononcées à l'ouverture de la Conférence, celle de M. Rachid Benmokhtar Benabdallah, Président de l'ONDH, celle de Mme Zakia Midaoui Directrice de la Coopération multilatérale au ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, celle de M. Bruno Pouezat, Coordinateur Résident du Système des Nations Unies au Maroc, celle de M. Roberto Benes, Conseiller régional aux Politiques Sociales, UNICEF, région MENA et celle de M. Lahcen HADDAD, Ministre du tourisme. La synthèse de ces allocutions est comme suit[1] :

- Allocution de M. le Président de l'ONDH

M. Benmokhtar a d'abord rappelé l'objectif de la conférence : « enrichir la réflexion sur les mesures du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle ainsi que sur les approches d'évaluation des politiques et programmes sociaux axées sur l'équité et de capitaliser les expériences entre le Maroc et les pays de la région MENA, d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie du Sud et d'autres régions ».

Puis, il a replacé la conférence dans le contexte de l'évolution de la réflexion internationale sur la mesure de la pauvreté et du développement humain caractérisée par l'adoption par les organismes compétents de plusieurs méthodes et approches de mesure et par le développement d'indicateurs judicieux mais « qui ne semblent pas toujours faire consensus. D'où la nécessité d'approfondir le débat autour de ces mesures pour définir avec précision leurs critères et mettre en place des indicateurs spécifiques à même de refléter la réalité de chaque pays »

M. Benmokhtar a ensuite replacée ces deux jours de réflexion dans le contexte de la dynamique de recherche et d'échange engagée par l'Observatoire National du Développement Humain qui a entrepris, depuis 2006, plusieurs études, enquêtes et évaluations d'impact de politiques et de programmes de développement humain et qui a organisé plusieurs rencontres nationales, régionales et internationales sur plusieurs thématiques liées à la mesure de la pauvreté et à l'évaluation des politiques publiques de développement humain.

En outre, la conférence est, pour lui, une occasion pour développer la coopération Sud-Sud lors de laquelle « l'ONDH souhaite jeter les bases solides d'une réflexion collective sur un thème d'importance majeure pour le développement humain dans les pays du Sud. »

- Allocution de Mme la Directrice de la Coopération multilatérale et des affaires économiques internationales

Partant de la définition du « développement humain » donnée par le prix Nobel d'économie Amartya Sen dont l'apport théorique est décisif sur le sujet, considérant le développement humain comme ce qui fait « progresser la richesse de la vie humaine, plutôt que la richesse de l'économie dans laquelle les êtres humains vivent, ce qui n'en représente qu'une partie », madame Zakia El Midaoui a salué le rôle des institutions des Nations Unies dans la promotion de ce concept et dans l'élaboration d'un

[1] Voir en annexe 2 les versions intégrales des allocutions d'ouverture.

instrument principal de sa mesure : l'Indice du Développement Humain. Même s'il a fait l'objet de critiques de fond, cet instrument n'en demeure pas moins, selon elle, un outil d'une grande utilité.

Elle a ensuite relevé l'engagement résolu du Maroc sur la voie du développement humain et de la résorption des déficits sociaux, ce que traduit l'évolution de la part du budget de l'Etat allouée aux secteurs sociaux essentiels, (39% en 1993 et 53% actuellement), ainsi que l'INDH. La constitution de 2011 a donné une nouvelle impulsion à cet engagement en consacrant « la bonne gouvernance et l'indépendance du contrôle des établissements publics » et en renforçant« le rôle des populations locales dans le développement humain. »

Elle a en outre relaté la riche expérience marocaine en matière de mesure de la pauvreté et d'évaluation des politiques publiques notamment à travers l'important travail mené par ces deux institutions spécialisées que sont l'Observatoire National du Développement Humain et le Haut Commissariat au Plan.

Elle a souligné l'engagement de ces deux institutions depuis plusieurs années dans des actions de coopération avec des organismes similaires à l'échelle internationale notamment ceux des pays du Sud citant en exemple les liens de coopération tissés entre l'ONDH et le CONEVAL du Mexique cristallisés désormais par un accord de partenariat soutenu par l'UNICEF. « Ce partenariat qui vise le renforcement du cadre institutionnel et législatif de l'évaluation des politiques publiques » a, en cette conférence, selon elle, une occasion de se développer et de s'étendre à d'autres institutions représentants d'autres pays.

Mme El Midaoui a exprimé, enfin, le souhait« que la Conférence permette d'identifier de nouvelles opportunités pour l'élargissement du cadre de la coopération Sud-Sud en favorisant le partage d'expériences en matière d'évaluation des politiques sociales et de mesure du développement humain au service des populations, et de développer un réseau et une communauté d'experts afin d'encourager un échange pluridisciplinaire continu dans les domaines de mesure du développement humain équitable ».

- Allocution de M. le Coordonnateur Résident des Nations Unies au Maroc

L'allocution de M.Bruno Pouezat, s'est arrêtée d'abord sur le débat que suscite au Maroc et dans d'autres pays, le rapport annuel du PNUD sur l'état du développement humain dans le monde. Outre le fait qu'à son origine même le Rapport du Développement Humain était destiné par ses initiateurs à susciter le débat et qu'il n'y a rien d'anormal qu'il soit débattu et critiqué, « dans le domaine du développement humain, note-t-il, peu de pays de la planète faisaient déjà plus ou mieux que le Maroc ». C'est peut-être même cette priorité accordée au développement humain et les progrès que le Maroc réalise en la matière qui « en font la cible des critiques ». Le vrai défi, selon lui, c'est que le débat autour de l'expérience marocaine nourrisse les efforts du pays en matière de développement humain et en améliore l'efficacité et qu'il enrichisse la connaissance du développement humain « au Maroc, dans la région, et au niveau mondial, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud. » A ce propos, il a salué le partenariat entre l'ONDH et le CONEVAl du Mexique.

Concernant l'évaluation des politiques publiques, M.Pouezat, a fait référence à la nouvelle constitution du Maroc (2011) qui, en consacrant le principe d'évaluation des politiques publiques et en liant autorité et redevabilité, appelle à « renforcer les mécanismes d'évaluation des politiques et stratégies liées au développement humain. »

Le partenariat entre les Nations Unies et l'ONDH au sein de l'UNDAF, vise justement « à doter l'ONDH des outils nécessaires pour mieux évaluer et apprécier les impacts des politiques sociales, pour renforcer les dispositifs de reporting et d'aide à la prise de décision, et pour améliorer leur utilisation par les acteurs en charge de la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies publiques. »

Il a, ensuite, rappelé les importantes rencontres organisées dans le cadre de ce partenariat sur le même thème ou sur des thématiques connexes avant d'annoncer l'engagement du travail d'élaboration d'un Rapport national sur le développement humain au Maroc dans le cadre du partenariat ONDH/Nations Unies avec la méthodologie consacrée au niveau mondial et en s'appuyant sur des indicateurs identifiés par des experts de l'ONDH et sur l'indice composite de la pauvreté multidimensionnelle élaboré par l'Université d'Oxford et repris chaque année par le rapport du PNUD.

M. le Coordonnateur Résident a enfin mis en évidence le lien entre évaluation des politiques publiques, développement humain et démocratie, notant que « l'évaluation constitue un levier pour la promotion de la bonne gouvernance, la modernisation de l'Etat et la démocratisation des institutions. Enjeu social et politique, l'évaluation ne peut pas se réduire à sa dimension technique ; c'est une culture pour l'enracinement de la démocratie, un mécanisme d'apprentissage collectif, une école de pragmatisme, une compréhension partagée des enjeux de l'action publique, et son institutionnalisation et sa place dans le fonctionnement du pouvoir sont déterminants pour les progrès de la démocratie et sont au cœur du développement humain ».

- Allocution de M. le Représentant de l'UNICEF/MENARO

M. Roberto Benes a, de son côté, placé la conférence dans le cadre du processus engagé depuis plusieurs années en partenariat avec le gouvernement du Maroc et les autres partenaires de la région pour renforcer le focus sur l'équité et les nouvelles générations.

La conférence de 2012 à Casablanca sur la mesure de l'équité en faveur des nouvelles générations lors de laquelle « le Maroc s'est positionné comme un des pays leaders en matière de collecte et d'analyse des données dans le domaine de la pauvreté et du développement humain » est citée comme un moment initiateur de ce processus dont la présente conférence est une nouvelle étape.

Plusieurs pays participants ont réalisé des avancées significatives dans la construction de bases d'analyse fiables concernant les enfants et les jeunes. C'est le cas du Maroc qui possède désormais une enquête panel et utilise les approches multidimensionnelles dans la mesure de la pauvreté. C'est le cas aussi de la « Tunisie qui vient de terminer le MICS4 et qui est un des premiers pays à avoir appliqué le MODA, l'Algérie a pris des mesures similaires pour son MICS4 et MODA ». Plusieurs évaluations et analyses d'impacts sont menées. Autant d'études qui nécessitent une technicité et des compétences de pointe pour produire des données fiables et guider les politiques dans l'élaboration des réponses les plus appropriées en faveur des vulnérables.

L'un des résultats attendus de cette conférence, selon M Benes, est que les bonnes pratiques et les innovations techniques en matière de mesure de la pauvreté et d'évaluation des politiques publiques fassent l'objet d'une appropriation critique commune à travers le débat et la confrontations des sensibilités, des expériences et des réalités traitées par chacun. Ils deviennent ainsi un capital commun partagé par tous mais aussi la base sur laquelle s'appuient les constructions de nouvelles innovations.

Un autre résultat attendu est que la conférence soit l'occasion de consolider et de pousser plus loin la dynamique de partenariat, de travail en commun et de mise en réseau entre experts, professionnels et responsables notamment des pays du Sud de manière à pérenniser cet échange et cette circulation féconde des bonnes pratiques et des innovations conceptuelles et techniques.

Que ces innovations et ces bonnes pratiques servent à évaluer les politiques publiques et que les enseignements et les résultats de ces évaluations puissent orienter ou corriger ces politiques afin qu'elles profitent le plus et le mieux aux populations défavorisées, en particulier les enfants.

M. le représentant de l'Unicef souligne, enfin, l'attachement de l'Unicef à voir les enfants et les nouvelles générations, la réponse à leurs besoins et la recherche des meilleures conditions de leur épanouissement et du développement de leur potentiel, au cœur des réformes en cours ou envisagées. L'une des voies pour y arriver est que l'évaluation soit institutionnalisée.

La constitutionnalisation du principe d'évaluation des politiques publiques, l'existence d'une institution publique avec l'expertise et la crédibilité de l'ONDH et d'une société civile dynamique et entreprenante telle que l'AME sont, pour lui, autant d'atouts dont dispose le Maroc pour avancer à pas fermes sur la voie de l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques axée sur l'équité en faveur des nouvelles générations, en particulier les enfants.

- Allocution de M. le Ministre du Tourisme

La séance d'ouverture de la Conférence a été marquée aussi par une brève allocution du ministre du Tourisme M. Lahcen Haddad dans laquelle il a insisté sur l'importance de la production de connaissances objectives, pertinentes et précises pour garantir que l'action publique cible efficacement ceux qui en ont le plus besoin. En effet, selon lui, que ce soit pour diagnostiquer les situations que l'on veut changer à l'aide du développement humain (en particulier les situations de pauvreté) ou que ce soit pour suivre et évaluer les programmes et politiques publiques à l'aide desquels on entreprend cette action de changement, la qualité des systèmes d'information et des outils méthodologiques et techniques de mesure est d'une importance capitale. Il a d'autre part souligné les avancées réalisées par le Maroc dans le domaine des méthodologies de mesure de la pauvreté et d'évaluation du développement humain, en particulier dans le cadre de l'INDH.

Au terme de la séance d'ouverture M. El Hassan El Mansouri, Secrétaire général par intérim de l'ONDH et Coordinateur national du programme conjoint ONDH/ONU, a présenté les grandes lignes du programme des deux journées et a donné un bref aperçu des résultats attendus de cette rencontre. A noter que M. El Mansouri a assuré la coordination de la préparation et de l'organisation de cette conférence, en étroite collaboration, avec les équipes de l'ONDH, des Agences des Nations Unies et de la Banque Mondiale, notamment pour la mobilisation des partenaires et l'identification des intervenants des pays du Sud.

3. DEVELOPPEMENT HUMAIN ET PAUVRETE DANS LES PAYS DU SUD : DYNAMIQUE, SYSTEMES D'INFORMATION ET APPROCHES DE MESURE

3.1. Dynamique du développement humain et de la pauvreté dans les pays du Sud

Les trois communications présentées dans cette première séquence de la conférence ont jeté des éclairages tour à tour sur l'évolution des cadres théoriques de l'analyse du développement humain et de la pauvreté, sur les tendances de la pauvreté dans les pays arabes et sur ces nouvelles connaissances territoriales et multidimensionnelles qui sont devenues un besoin nécessaire pour renseigner le développement humain et la lutte contre la pauvreté.

3.1.1. Dynamiques de la pauvreté et du développement humain : les indicateurs sont-ils neutres ? (M. Noureddine El Aoufi, Université Mohammed V, Rabat)

On distingue deux parties dans la présentation. Dans la première partie, l'intervenant propose de repenser le développement et de changer les indicateurs pour le mesurer. Dans la deuxième partie, il applique le schéma théorique et méthodologique esquissé dans la première partie à l'expérience marocaine de développement humain.

3.1.1.1. Repenser le développement et en changer les indicateurs

Pour repenser le développement, M. El Aoufi se donne deux cadres de référence.

Le premier est la perspective dégagée par le Rapport du Cinquantenaire sur le développement humain au Maroc (2006) qui s'articule autour de 3 axes :

- ✓ Enrayer les processus régressifs et stopper les « Inacceptables » (société à plusieurs vitesses, accès inéquitable aux soins de santé de base, vulnérabilité aux risques naturels et technologiques, faible compétitivité économique et croissance engendrant une aggravation du chômage, ampleur des déficits, mauvaise gouvernance) ;
- ✓ Renforcer la cohésion sociale et territoriale et la participation des populations ;
- ✓ Asseoir le processus du développement sur le savoir et l'innovation.

Le deuxième est constitué par les innovations théoriques apportées par les récents développements de la théorie économique autour du concept de développement humain. Il est ainsi fait référence aux travaux théoriques de Amartya Sen, aux travaux des nouveaux économistes du développement, notamment les institutionnalistes (Douglas C. North…).

Pour appréhender le développement humain dans sa complexité, l'intervenant propose de changer les indicateurs et cite un certain nombre de nouveaux indicateurs utilisés récemment pour couvrir des aspects du développement humain peu ou pas pris en charge auparavant, tels que l'ISDH (Indice sexo-spécifique de développement humain), l'IPH (indicateur de pauvreté humaine), HPI (Happy Planet Index) du New Economics Foundation, le BLI (Better Life Index) de l'OCDE, etc.

Il souligne, d'un autre côté, que les indicateurs ne sont pas neutres. La preuve en est la querelle qu'ils ne cessent de susciter. L'IDH, par exemple, doit-il être composite ou agrégé ?Doit-il mesurer le processus ou l'état du développement humain ? Puis, la pauvreté, est-ce la pauvreté monétaire ou la

pauvreté multidimensionnelle, la pauvreté réelle ou la pauvreté subjective ? Et la pondération, doit-elle être normative ou démocratique ?

3.1.1.2. Une expérience marocaine

L'intervenant fait une analyse critique de l'expérience marocaine de développement humain en partant de l'INDH (2005). Il en rappelle l'objectif, celui de « réduire la pauvreté, la vulnérabilité, la précarité et l'exclusion sociale » et les moyens préconisés pour l'atteindre : des activités génératrices de revenus, une stratégie de renforcement des capacités, une démarche institutionnelle « de type effectuel ». Puis, il en dresse quelques limites. Des limites d'impact sur les IDH, d'abord. Des « limites en termes d'effectuation », ensuite, (absence de convergence des politiques de lutte contre la pauvreté, faible autonomie des acteurs, coopération limitée entre les intervenants).

Ensuite, en se référant à quelques-uns des économistes du développement aux théories les plus novatrices (Sen, Nussbaum, Acemoglu, Robinson), l'intervenant propose d'aborder l'expérience marocaine en matière de développement humain à l'aide de l'articulation de deux catégories d'indicateurs, indicateurs de capacité et indicateurs de fonctionnement.

Trois indicateurs sont détaillés : l'indicateur de justice, l'indicateur d'inclusion et l'indicateur d'auto gouvernance.

3.1.2. Dynamique de la pauvreté et du développement humain dans la région arabe (Mme.Nathalie Bouché, PNUD, Pays Arabe)

Les grandes tendances de la dynamique de la pauvreté dans la région Arabe sont esquissées.

Un constat de réduction marginale de la pauvreté monétaire (diminution de 5,5% en 1990 à 4,1% en 2010) concomitante à un ralentissement des performances en termes de développement humain est dressé. Mais cette réduction est une performance fragile et inégale d'une sous-région à l'autre, d'un pays à l'autre.

Ensuite, l'analyse de la pauvreté est faite en lien avec le travail montrant une tendance baissière des taux d'activité, une diminution de la part des salaires dans le PIP de 34% depuis 1998. Cette même analyse montre une baisse lente de la part des travailleurs pauvres dans l'emploi total et une diminution du taux d'emploi vulnérable. Mais elle montre aussi une augmentation du ratio femmes-hommes dans les emplois vulnérables (ratio le plus élevé au monde).

La communication de Mme Bouché relève, d'autre part, la déconnection entre « capacités » et « opportunités » dans la région. L'emploi n'a pas suivi le rythme d'évolution du niveau d'instruction.

Puis, elle met en évidence les tendances évolutives différentes des « inégalités de résultats » et des « inégalités d'opportunités ». Tandis que les indicateurs d'inégalités de revenu (inégalités de résultats) sont relativement stables, les « inégalités d'opportunités », (en particulier l'emploi) liées au genre, à l'âge et à la localisation géographique se creusent. Lorsque se combinent disparités de genre, de revenus, de localisation, les inégalités d'opportunités sont frappantes. Ce qui peut expliquer l'important décalage observé dans certains pays (Egypte) entre progrès économique, et même progrès social et sentiment d' « épanouissement » au sein de la population.

3.1.3. Les besoins de connaissances territoriales multi-dimensionnelles pour progresser dans le développement humain et la lutte contre la pauvreté (M.Maurice Baslé, Fondation Université de Bretagne-Sud).

La communication de M. Baslé a commencé par poser les questions que soulève la définition du « bien-être », puis a présenté le cadre de référence théorique sur lequel elle prend appui pour discuter la problématique de production des données, de l'échelle de leur production, etc. Ensuite, elle a présenté un certain nombre de nouveaux instruments de mesure du bien-être (indicateurs) avant de formuler des « préconisations ».
Les définitions du bien-être sont multiples et suscitent la controverse. Mais les questions qui sous-tendent les définitions restent les mêmes, du moins en partie. Les questions sont relatives d'abord à la mesure. Quoi mesurer ? Qui mesure ? Lorsque c'est l'administration de la statistique nationale qui mesure, la statistique sociale critique ! En fait, quel est la gouvernance de la mesure ? Peut-il la rendre plus large, plus crédible et l'imposer ? Faut-il une gouvernance plus large et plus plurielle étant donné que la crédibilité du multidimensionnel dépend de l'agrégation ?

L'auteur fait référence à trois paradigmes et modèles d'administration publique dans le cadre desquels la réponse à ces questions est envisagée :

- ✓ le modèle d'administration publique traditionnelle qui renvoie aux notions d'intérêt général, de bien-être social et à la statistique sociale ;
- ✓ le modèle de la nouvelle gouvernance publique (OSBORNE) sous-tendu par une approche raisonnable et jouant la délibération continue autour des valeurs portées par les programmes qui vont à la rencontre des valeurs des parties prenantes ;
- ✓ le modèle de référence intermédiaire qui mesure la performance publique managériale à l'aide de tableau de bord de résultats mesurables sous forme d'index composite ou plus (moyenne pondérée).

Il présente, ensuite, plusieurs instruments nouveaux de mesure du bien-être tels que l'indice de bien-être humain (Human Well-being Index) de l'économiste Robert Prescott-Allen, l'« index of sustainable economic welfare » et son dérivé l'Indicateur de Progrès Réel, l'indicateur « sexo-spécifique » de développement humain, l'Indicateur de Participation des Femmes et l'Indicateur de Pauvreté Humaine.

Ces différents indicateurs sont autant d'instruments nouveaux pour mesurer la pauvreté et le développement humain par de nouveaux programmes de recherche menés dans le cadre d'une nouvelle gouvernance publique du développement humain au Nord et au Sud dans le but d'appréhender la multidimensionnalité et la complexité.

3.1.4. Débat

3.1.4.1. Questions et commentaires

- ✓ Quel est le rôle des inégalités dans la lutte contre la pauvreté ? les économistes considèrent que les inégalités sont un moteur du développement. Or aujourd'hui, on considère que les inégalités freinent la croissance et donc la lutte contre la pauvreté. Elles provoquent des explosions, limitent la consommation, la justice et la redistribution.

- ✓ Dictature de la mesure ? en fait c'est la dictature de la quantification qu'il faut incriminer. Si la quantification permet de saisir les masses critiques, elle ne permet pas de saisir toutes les dimensions, d'autant plus que le marché n'est pas seul régulateur.
- ✓ L'INDH a fait du Maroc un laboratoire où la mesure, l'évaluation est une exigence majeure. L'INDH a été évaluée et cela a montré que les revenus ont augmenté. Mais que le bénéfice ne va pas toujours aux populations ciblées. Pourquoi ? Est-ce un problème de ciblage ? un problème de planification ? un problème de normes communautaires qui n'ont pas fonctionné ou est-ce plus profond : l'INDH ne serait-elle pas un révélateur du biais de notre modèle de développement ?
- ✓ Est-ce que dans un contexte de crise les informations ne vont pas grossir et leur gestion devient plus complexe. Le problème que pose l'open data par exemple est le manque de qualification, le manque de data analystes par exemple.
- ✓ Comment renforcer la coopération et l'échange d'expertise dans le domaine qui nous concerne ?
- ✓ Comment définir un profil de développement humain se focalisant sur la pauvreté au niveau du territoire ?
- ✓ « La dictature de la mesure est un slogan ! ». La mesure et l'information qui en résulte est neutre.

3.1.4.2. Réponses

M. El Aoufi

- ✓ La mesure /quantification ? ce qui est mauvais c'est de réduire la mesure à la performance. Alors que le principe même du développement c'est de définir les besoins et de rechercher leur satisfaction.
- ✓ Les inégalités ? L'inégalité jusqu'à un certain degré peut rester favorable au développement. Mais si les inégalités s'aggravent et persistent, elles deviennent un obstacle.
- ✓ L'INDH est une initiative très intéressante « made in Morocco » qui correspond à un cadre conceptuel. Comment peut-on mieux cibler la pauvreté, l'exclusion et la vulnérabilité ? si on prend la redistribution par le biais du système fiscale par exemple, c'est la santé qui en est la clé.
- ✓ La question des inégalités au Maroc est très importante. Il faut la problématiser et la traiter dans le cadre de politiques publiques.

Mme Bouché

- ✓ On pourrait se dire oublions la pauvreté et parlons plutôt d'inégalités !
- ✓ La croissance inclusive traite les inégalités et les opportunités.
- ✓ La dictature de la mesure renvoie en fait à la dictature de la quantification.

M. Baslé

- ✓ D'un point de vue économique (pas moral), il y a trop de pauvreté dans le monde !
- ✓ Dans la lutte contre la pauvreté disposons-nous de toutes les informations dont nous avons besoin ? utilise-t-on toutes les informations disponibles ? Mobilise-t-on surtout assez d'informations à l'échelle territoriale ?

  En fait, on peut documenter la pauvreté dans le système dans lequel nous sommes. Il y a, à l'échelle d'une métropole par exemple, beaucoup d'informations qui dorment, qui ne sont pas exploitées ni utilisées. Or nous sommes dans une logique open gov. Il y a beaucoup de progrès

technologiques mais la ressource humaine ne suit pas. Il faut avoir des profils de professionnels de traitement des données à l'aise avec les données sociales.
Car ce n'est pas en remplissant des colonnes qu'on fait un travail. C'est l'intelligence qui fait le travail !

3.2. Systèmes d'information pour renseigner le développement humain équitable et la lutte contre la pauvreté: Performances et limites

Ce chapitre regroupe cinq communications. Trois, parmi elles, présentent des systèmes d'information statistiques de pays, la quatrième analyse en détail les données dont on a besoin pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle et la cinquième présente les bases de données « Big Data » en mettant en évidence les rôles qu'elles peuvent jouer dans l'orientation du développement humain.

3.2.1. Le système d'information statistique et géographique mexicain (M. Ricardo C. Aparicio Jiménez, CONEVAL, Mexique)

L'information relative au développement humain et à la pauvreté au Mexique est produite à deux niveaux. Il y a d'abord le Système d'Information National. Puis, il y a le système d'information développé par le CONEVAL (Conseil National d'Evaluation de la Politique de Développement Social).

3.2.1.1. Le Système National d'Information

Coordonné par l'INEGI (Instituto Nacional de Estadistica y Geografia), institution publique autonome créée en 1983, le Système National d'Information (SNI) est un système d'information général qui se compose de 4 sous-systèmes. Un premier sous-système produit des informations sur la population et la société, un deuxième sous-système produit des informations sur l'économie, un troisième sous-système produit des données sur la géographie et l'environnement et un quatrième et dernier sous-système produit des informations sur la sécurité, la gouvernance et l'administration de la justice.

L'information est produite régulièrement sur la base de méthodologies scientifiques. Elle est destinée essentiellement à servir dans la conception, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Elle permet notamment de renseigner les indicateurs des MDG (Millenium Development Goals) et les indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle. Les sources des données sont multiples : l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, le module socioéconomique au sein de l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, l'enquête sur l'emploi, les données sectorielles relatives à la santé, à l'éducation, etc.

3.2.1.2. L'évaluation de la politique sociale et la mesure de la pauvreté à l'aide d'une approche multidimensionnelle

En 2004, la Loi sur le Développement Social, crée le Conseil National pour l'Evaluation de la Politique de Développement Social (CONEVAL) avec une double mission : évaluer la politique de développement social et mesurer la pauvreté en utilisant une approche multidimensionnelle.

L'apport de la Loi sur le Développement Social de 2004 (LGDS) est considérable. Elle renforce l'approche Droits Humains, officialise l'adoption d'une approche multidimensionnelle dans la mesure de la pauvreté, institutionnalise l'évaluation du développement social, promeut la culture de

l'évaluation et produit l'information nécessaire pour le suivi évaluation du progrès en matière de développement social.

La loi de 2004 établit l'approche Droits Humains comme base du développement social. Le plein exercice des droits sociaux garanti par la constitution doit se traduire par l'accès au développement social pour l'ensemble de la population, c'est-à-dire par l'accès à l'éducation, à la santé, à la sécurité sociale, à l'alimentation, au logement, au travail, à un environnement sain et à la non discrimination.

La même loi fait de la mesure de la pauvreté un mandat légal dont est chargé le CONEVAL et dont il s'acquitte avec indépendance. La pauvreté est ainsi mesurée au niveau fédéral et au niveau des Etats à une fréquence biannuelle et au niveau municipal chaque 5 ans. La batterie d'indicateurs utilisée comprend le revenu per capita, le retard éducatif, l'accès aux services de santé, l'accès à la sécurité sociale, l'accès au logement et le volume d'espace disponible, l'accès à l'alimentation et le niveau de cohésion sociale.

Les statistiques produites doivent permettre de renseigner les variables nécessaires pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle (article 36 de la loi).

Comme mentionné ci-dessus une partie des données statistiques ont pour source les enquêtes et études réalisées par l'INEGI. Il s'agit en particulier de l'ENIGH (l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages) et de son module Conditions Socioéconomiques (MCS-ENIGH). Ce module porte sur le logement et l'habitat, les dépenses des ménages, les personnes âgées de moins de 12 ans, les personnes âgées de plus de 12 ans et le travail domestique.

3.2.2. Expérience algérienne en matière de système d'information : présentation et leçons tirées (M. Faouzi Amokrane, CNES, Algérie)

Ont d'abord été passées en revue les multiples facettes des concepts d'équité et de pauvreté. Ils recouvrent des indicateurs économiques (revenus…), sociaux (santé, éducation…) et politiques (participation à la vie démocratique) et se prêtent à des analyses et des évaluations aussi bien quantitatives (mesure de la concentration et de la distribution), qualitatives (condition d'accès aux services et biens publics) que de niveau (macro, méso, micro) et de situation dans le temps (ex ante, chemin faisant, ex post). Ensuite, ont été présentés les éléments de ce que l'intervenant a appelé le « cadre global et intégré de prise en charge ».

Ce cadre se tient sur trois piliers :

- Un engagement politique fort en faveur de l'équité et de la lutte contre la pauvreté ;
- Une approche intégrée de développement de la statistique ;
- Des instruments de mesure et d'appréciation évolutifs

3.2.2.1. Engagement politique en faveur de l'équité

L'engagement politique en faveur de l'équité est inscrit dans les différentes constitutions algériennes adoptées depuis l'indépendance à travers la constitutionnalisation de l'égalité des droits et des devoirs entre tous les citoyens et citoyennes, la promotion par l'Etat des droits politiques de la femme, la garantie pour tous du droit à un enseignement public obligatoire et gratuit, du droit au

travail, du droit à la santé, la garantie des moyens de subsistance pour les citoyens qui ne peuvent subvenir à leur besoins par eux-mêmes et la protection de la famille.

Cet engagement est traduit, ensuite, par la politique préconisée par le Président de la République. Puis, il est décliné sous forme de programmes de développement économiques et sociaux (programme de relance économique, programme de consolidation sociale et économique, programme complémentaire Sud et hauts plateaux et renforcement et modernisation de l'infrastructure économique et sociale (2010-2014).

3.2.2.2. Une approche intégrée de développement de la statistique

L'Algérie a institué plusieurs organes de production des données statistiques: le Conseil National de la Statistique (CNS), organe consultatif de coordination, l'Office National des Statistiques (ONS) et le Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT 2030).

Les recensements réalisés sont le RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat), chaque 10 ans, le Recensement Général de l'Agriculture (2001), le Recensement Economique (2011). Les mêmes institutions mènent aussi plusieurs enquêtes thématiques (PAPFM-02, MICS3-06, MICS4-11).

3.2.2.3. Des instruments de mesure et d'appréciation évolutifs

Les instruments de mesure de la pauvreté et du développement humain en Algérie ont évolué en se diversifiant. Mesure de l'indice de pauvreté monétaire, d'abord, puis indice de pauvreté humaine (IPH), ensuite, indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) et enfin indice de développement humain (IDH) et indice du développement humain désagrégé au niveau des EPT.

3.2.3. Rôle des bases de données émergentes dans le renforcement des mesures du développement humain (M. Abdelfettah Hamadi, Observatoire National du Développent Humain)

3.2.3.1. Les bases de données émergentes (Big Data)

Les bases de données émergentes (Big Data) constituent une véritable révolution en matière de production et de circulation des données qui affecte leur volume, leu variété et la vitesse de leur circulation. Cette révolution a des avantages en termes d'opportunités pour les statistiques officielles, en termes d'opportunités commerciales et en termes de données multidimensionnelles. Mais, elle présente aussi des défis. Les Bases de données émergentes (Big Data) requièrent l'introduction de nouveaux outils statistiques et de nouvelles technologies de l'information tout comme elles requièrent de nouvelles compétences (Data Scientist) et un partenariat entre une multitude d'acteurs.

3.2.3.2. Evolution du cadre d'analyse du développement humain

Le cadre d'analyse du développement humain a connu une grande évolution ces dernières décennies. Les Agendas 21, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Indice du Développement Humain, l'Indice Multidimensionnel de la Pauvreté, puis les expériences de certains pays (Mexique par exemple) sont autant de jalons dans cette évolution marquée par une extension

significative des besoins en données (portée et désagrégation), par une focalisation sur la pauvreté et le bien-être des individus dans leur multidimensionnalité, et par un rôle accru des outils statistiques.

3.2.3.3. Place des bases de données en émergence à l'ONDH dans la mesure du Développement Humain

- **Entrepôt de données**

Les données qui alimentent la base de données de l'ONDH proviennent de sources multiples. Il y a d'abord les enquêtes menées par l'ONDH : le Panel des ménages (8000 ménages, 15 modules axés sur le développement humain, 500 questions, Deux passages), les enquêtes d'impact de l'INDH (3000 à 3700 ménages, 124 communes rurales, 110 quartiers urbains, 24 modules-150 questions, trois passages : 2008-2011-2013), et l'enquête Habitat (2500 ménages, 12 sites d'habitat insalubre, 12 modules, 400 questions). Puis, il y a ensuite, le SIG, les données des départements ministériels, les données des institutions internationales et les sites Web. Les données sont stockées dans un entrepôt évolutif unique et subissent un traitement selon une approche multidimensionnelle qui permet leur évolutivité et sont en libre accès au public en trois langues.

- **Le système d'information territorial**

Dans 7 parmi les 16 régions du Royaume, soit 42 provinces, 629 communes, un système d'information territorial est mis en place qui fournit des données spatiales (28600 établissements d'éducation, de formation, de santé, de protection sociale, de jeunesse, etc, sont géo-référencés, des images satellite, des couches : réseau routier…) et des données statistiques associées (9 domaines du développement humain, 5 à 20 indicateurs par établissement) exploitables par une interface conviviale opérationnelle.

- Tableau de bord

A partir de la Banque de données, le Tableau de Bord a été conçu dans une optique d'un système décisionnel permettant de présenter des informations valorisées.

Constitué de plus de 150 indicateurs sur le développement humain pour plus de 120 pays, le Tableau de Bord donne une vision nationale et internationale, illustrée par des cartes thématiques permettant de suivre les performances du Maroc par rapport à d'autres pays. Il permet également de faire des projections pour 2015.

- Open Data

L'ONDH a initié un projet de classe expérimentale d'Open Data qui vise à mettre en place une plateforme d'animation entre fournisseurs et utilisateurs de données. L'objectif de ce projet et de collecter les données produites par les administrations publiques qui sont sous-exploitées, de les traiter et les valoriser pour une meilleure exploitation tout en assurant un accès large.

- Vers un Système d'Information intégré

A l'instar de l'ONDH, plusieurs départements ministériels ont développé des systèmes d'information spécifiques. Le couplage des bases de données ONDH avec les systèmes d'information pourrait créer de nouvelles bases de données plus complètes et plus intégrées. Le couplage nous permet d'obtenir

une meilleure compréhension du développement humain et une analyse poussée des facteurs qui le déterminant.

Dans ce sens, l'ONDH a signé des conventions avec plusieurs Ministères (Education, Santé, ….) pour favoriser le développement des véritables systèmes d'information intégrés.

Ces bases de données en émergence ont permis de renseigner l'indice de pauvreté multidimensionnelle d'Oxford en 2008, en 2011, et en 2012, l'indice de pauvreté selon l'approche de CONEVAL (Mexique) après l'avoir adapté au contexte national. En matière de données, l'ONDH entend généraliser le SIG, acquérir de nouvelles données, développer des thématiques spécifiques, renforcer ses liens de partenariat nationaux et internationaux. En matière de mesures, l'ONDH à l'intention de mieux définir les dimensions et les indicateurs du développement humain et du bien-être qui reflètent réellement la spécificité de notre Pays, affiner le tableau de bord en élaborant une deuxième version.

3.2.4. Exigences en matière de données dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle (M. Bouba Housseini, OPHI, Université d'Oxford, Grande Bretagne)

3.2.4.1. Le Réseau des Pairs sur la Pauvreté multidimensionnelle

Il s'agit d'un réseau international qui regroupe les décideurs politiques engagés dans l'exploration ou la mise en œuvre de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle. Lancé en juin 2013 à l'Université d'Oxford pour répondre à la demande pressante d'information sur l'application des mesures multidimensionnelles et de support technique et institutionnel, ce réseau est composé de hauts responsables de 25 gouvernements et institutions dont l'Angola, le Bhutan, le Brésil, le Chili, El Salvador, l'Inde, l'Iraq, la Malaisie, le Mexique, le Maroc, le Mozambique, le Nigeria, le Pérou, les Philippines, la Tunisie, l'Uruguay et le Vietnam.

3.2.4.2. L'enquête ménages proposée pour la période post-2015 : des données plus détaillées et de meilleure qualité

Tout le monde s'accorde sur le besoin de révolutionner les données après 2015. Le MPPN et l'OPHI ont élaboré une proposition d'enquête commune pour répondre à ce besoin. L'enquête devrait gendériser les données et de nouvelles données sont ajoutées relativement à la santé, à l'éducation et aux niveaux de vie incluant la déficience, le fonctionnement de la santé, la violence, le travail. Tout comme un espace est réservé pour les pays qui souhaitent ajouter leurs propres modules.

Voici quelques exemples d'indicateurs retenus :

- ✓ Propriété de terres par les femmes ;
- ✓ malnutrition des enfants et des adultes ;
- ✓ conditions d'habitat ;
- ✓ sécurité alimentaire ;
- ✓ les conditions de scolarisation ;
- ✓ grossesse des adolescentes ;
- ✓ sécurité ;
- ✓ Expérience du crime et de la violence ;

- ✓ incidents fatals de violence ;
- ✓ chômage des jeunes ;
- ✓ sécurité au travail ;
- ✓ Protection sociale.

3.2.4.3. L'indice de Pauvreté Multidimensionnelle 2015+

Voici les actions à entreprendre en ce qui concerne l'enquête ménages et les données :

- ✓ Donner une suite concrète aux discussions relatives à la « révolution des données » en ce qui concerne la pauvreté extrême ;
- ✓ Piloter des enquêtes polyvalentes qui tiennent compte des réflexions et suggestions du HLP (Panel de Haut Niveau), du OWG (Groupe de Travail Ouvert), du UNSG (Secrétaire Général des Nations Unies) et du SDSN (le Réseau des Solutions pour le Développement Durable-NU) ;
- ✓ Utiliser les données existantes;
- ✓ Utiliser les indicateurs-Pays de l'OCDE

3.2.5. Indice de Développement Communal au Mali : exemple de méthode de mesure du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle (M.Zouma B. Fofana, ODHD, Mali)

Créé en 2002, l'Observatoire du Développement Humain Durable au Mali, a mis en place dès2003 un dispositif de collecte et d'analyse des données socioéconomiques pour mesurer la pauvreté et évaluer le développement humain. L'instrument de mesure utilisé est l'Indice de Pauvreté Communale (IPC) conçu en s'inspirant de l'Indice de Développement Humain du PNUD. L'unité de collecte des données est la Commune. Chaque 3 ans, un recensement est réalisé dans les 703 communes que compte le Mali. Le recensement porte sur les infrastructures sociales et économiques, éducation, santé, routes, eau potable, électricité, etc. leur nombre, leur distribution sur le territoire communal et leur accessibilité aux populations.

Jusqu'en 2009 (recensements de 2003,2006 et 2009), le calcul de l'indice de développement communal se basait sur une variable principale : le taux d'électrification. Par la suite, à partir de 2013, la perspective méthodologique a été élargie pour couvrir plus de paramètres et permettre de tenir compte des dimensions spécifiques du développement économique et social de chaque commune. Les thématiques retenues sont les suivantes :

- ✓ Les aspects démographiques, géographiques et administratifs ;
- ✓ Les ressources naturelles (état et disponibilité) ;
- ✓ Le niveau de désenclavement et de développement des infrastructures routières (routes, voies fluviales et aériennes) et les moyens de communication (téléphone, radio, télévision) ;
- ✓ Les infrastructures économiques, sociales et culturelles ;
- ✓ L'accès des populations aux services de base (éducation, santé, eau-assainissement, électricité).

L'indice de développement des communes est calculé sur la base de 60 indicateurs élaborés et renseignés sur la base des données du recensement réparties en composantes principales et en composantes ordinaires (exp : composante développement urbain, composante services collectifs).

L'indice de développement est un indice composite fait d'une combinaison linéaire des mesures de ces différentes composantes.

Il s'agit d'un indice qui sert à mesurer le développement et la pauvreté en même temps : plus la valeur de l'indice est faible, plus la commune est pauvre.

La mesure du développement et de la pauvreté des communes aboutit à quatre catégories selon le niveau de pauvreté : très pauvres, pauvres, moins pauvres et non pauvres.

Les résultats sont présentés sous deux formes :

- ✓ Un rapport format papier : synthèse comportant les données tabulaires, graphiques et cartographiques commentées par commune ;
- ✓ Une base de données référencée qui gère et présente les données individuelles par commune ainsi que les synthèses thématiques sous forme tabulaire, graphique ou cartographique.

Les données ainsi présentées sont remises aux décideurs communaux, nationaux et internationaux. En permettant de classer les communes par niveau de pauvreté, elles sont utilisées comme principal critère d'allocation des droits de tirage aux collectivités par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales.

3.2.6. Débat

3.2.6.1. Questions et commentaires

- ✓ La dimension dynamique est esquivée ! Est-ce que le système d'information (Maroc, Mexique) permet de mesurer le développement humain en rapport avec la pauvreté ? Mesure-t-on la sortie de la pauvreté et ses raisons ? La stagnation dans la pauvreté et ses raisons ? La tombée dans la pauvreté et ses raisons ?
- ✓ Bravo aux statisticiens ! Nous avons besoin de statistiques pour mesurer, pour renseigner. Il faut faire ressortir de nouvelles bases de données
- ✓ Les économistes, la mesure, la connaissance ? La science économique vie aujourd'hui ce que la physique a vécu avant Einshtein et il faut qu'elle passe à un nouveau paradigme.
- ✓ Comment réduire la pauvreté sans croissance économique ? Quelle sont les stratégies territoriales pour réduire la pauvreté et atteindre l'égalité ?
- ✓ Deux questions à OPHI :
  - On a parlé d'autres dimensions non incluses dans les dimensions multidimensionnelles (la violence par exemple).
  - Les variables de l'environnement, bien qu'elles ne sont pas intrinsèques à la pauvreté: comment OPHI pense inclure ces variables dans la mesure de la pauvreté ?

3.2.6.2. Réponses

M. Aparicio

- ✓ La mesure que nous effectuons nous permet de savoir là où nous avançons, et là où nous n'avançons pas, d'identifier les lieux où se trouve la pauvreté. Ces informations servent à renseigner les politiques publiques.
- ✓ C'est important de connaître les facteurs qui expliquent la sortie de la pauvreté, l'entrée en pauvreté au niveau des territoires.

M. Fofana

Le quantitatif n'est pas tout et tout n'est pas quantifiable ! il faut introduire d'autres données sociologiques et environnementales.

M.Housseini

- ✓ Dictature de la quantification ? je ne suis pas d'avis d'opposer les approches et les méthodes les unes contre les autres. L'homme est complexe et les indicateurs pour mesurer les réalités qui le concernent sont complémentaires et non antagoniques.
- ✓ Le focus de cette conférence est sur la mesure et l'évaluation;
- ✓ L'intégration de l'environnement peut se faire selon l'une de trois approches :
  - Prendre le contexte environnemental ;
  - Fusionner les bases de données sur l'environnement (qualité de l'air, etc.) avec les données de la pauvreté ;
  - La migration.

M. Amokrane

- ✓ Un système d'informations doit permettre d'anticiper. Il y a l'effet de réverbère.
- ✓ Face à la richesse et au foisonnement des méthodes et des outils, notre approche est de s'approprier ce que font les autres (outils, approches) de vulgariser, de partager en mettant en place un collège d'experts et d'intégrer la dimension nationale spécifique.

M. Hamadi

- ✓ Est-ce que le panel ménages intègre la dimension dynamique ? Oui. Il permet de collecter des informations détaillées sur les 8000 ménages qui le composent : chômage, scolarisation, etc. ce qui permet de mesurer la sortie de la pauvreté et l'entrée dans la pauvreté.

3.3. Méthodes novatrices de mesure du développement humain, de la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être

Ce chapitre présente, dans un premier temps, des innovations méthodologiques dans la mesure de la pauvreté de manière générale dont la plus marquante est celle réalisée par *l'Oxford Poverty and Human Development Initiative* à travers l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle, suivie par l'application non moins innovante qui en a été faite par le CONEVAL au Mexique. Deux autres expériences innovantes de mesure de la pauvreté, celle développée par le HCP au Maroc et celle de la Colombie sont présentées aussi. Le chapitre discute en deuxième lieu des innovations méthodologiques dans la mesure de la pauvreté d'une catégorie spécifique de la population, les enfants, à travers une approche novatrice formalisée (MODA) et à travers l'expérience d'un programme novateur de lutte contre la pauvreté (Pakistan).

3.3.1. Innovations méthodologiques dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle (M. Bouba Housseini, OPHI, Université d'Oxford, Grande Bretagne)

Les développements aussi bien théoriques qu'empiriques réalisés dans l'analyse de la pauvreté ont poussé à innover méthodologiquement dans sa mesure. Sont présentées ici les innovations produites par OPHI, Université d'Oxford en la matière.

3.3.1.1. Qu'est-ce que l'IPM (Indice de Pauvreté Multidimensionnelle) ?

L'IPM global est un indice de pauvreté multidimensionnelle aigüe pour environ 100 pays en développement. Il a été repris et mis à jour dans le Rapport du Développement Humain du PNUD depuis 2010. La méthodologie IPM a été développée par Alkire et Foster et les tests de robustesse ont été élaborés et présentés par Alkire et Santos.

- Les données utilisées pour mesurer le MPI dans les pays en développement sont issues des enquêtes sur la démographie et la santé (DHS-51), l'enquête dite Multiple Indicator ClustorSurveys (MICS-30) et l'enquête mondiale sur la santé (WHS-17).
  Six enquêtes spéciales concernant l'Argentine urbaine, (ENNyS), le Brésil (PNDS), le Mexique (ENSANUT), le Maroc (ENNVM), les territoires palestiniens occupés (PAPFM), et l'Afrique du Sud (NIDS) sont utilisées additionnellement.
  Une contrainte est à mentionner : les données couvrent la période 2002-2011 et toutes n'ont pas exactement les mêmes indicateurs.
- Les dimensions du IPM, poids et indicateurs
  Trois dimensions et 10 indicateurs sont utilisés pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle. Les dimensions de la pauvreté sont la santé, l'éducation et le niveau de vie. Pour la dimension santé les indicateurs sont : la nutrition et la mortalité infantile. Pour la dimension l'éducation, les indicateurs sont : le nombre d'années passées à l'école et la fréquentation scolaire. Pour la dimension niveau de vie, les indicateurs sont : le combustible pour la cuisine, l'assainissement amélioré, l'eau potable, l'électricité, le revêtement du sol et les actifs dont on dispose.
- Identification des pauvres : Qui est pauvre ?

On est multidimensionnellement pauvre si on est privé à 33% des dimensions.

- La haute résolution IPM

L' IPM peut être décliné de différentes manières :

- ✓ Par effectif pour montrer combien sont pauvres ;
- ✓ Par dimension pour montrer comment les gens sont pauvres ;
- ✓ Par intensité pour montrer qui est dans la pauvreté la plus intense ;
- ✓ Par sous-groupe pour montrer comment varient les groupes (en effectifs, en intensité et en composition).

3.3.1.2. Les tests de robustesse

Les tests de robustesse auxquels le IPM a été soumis en ce qui concerne le « cut off » aussi bien qu'en ce qui concerne « le poids des dimensions » ont montré la robustesse de la mesure (Alkire et Santos 2014).

3.3.1.3. Ne laisser personne derrière : les inégalités entre les pauvres

Le but politique est d'éradiquer la pauvreté non l'inégalité entre les pauvres !

Le MPI 2014 a réalisé les mesures d'inégalité pour les pays couverts et pour 780 régions pour lesquelles les données sont disponibles à l'intérieur des pays afin de montrer les disparités à travers les pays et les régions. Les mesures d'inégalités aident à visualiser les inégalités horizontales et la variation des privations.

- L'IPM au fil du temps par groupe

  Une étude portant sur 34 pays a analysé l'évolution du MPI au fil du temps. L'analyse de 330 régions de ces pays a permis de voir où les plus pauvres ont été laissés derrière et où les politiques sont les plus fortement pro-pauvres. Cette étude a couvert aussi les changements à travers le temps par groupe ethnique. Mesurer la pauvreté de la sorte permet de voir les groupes qui sortent de la pauvreté (ils sont bien ciblés par les politiques) et les groupes qui y sombrent (ils sont laissés pour compte).

- Les misérables : un sous-groupe des pauvres

  Une analyse portant sur les personnes multidimensionnellement pauvres, mais avec un niveau de privation d'une extrême sévérité : malnutrition sévère, perte de 2 enfants, toilettes à ciel ouvert, aucun membre du ménage n'a fait plus d'un an de scolarité, enfants en dehors de l'école primaire. L'analyse de 49 pays avec cette mesure a permis de découvrir qu'un pourcentage tristement élevé de pauvres IPM sont aussi misérables. Les efforts pour éliminer l'extrême pauvreté varient encore beaucoup d'un pays à un autre.

  En résumé, avec ses dernières améliorations, le MPI devient comme une lentille avec une haute résolution avec laquelle on peut zoomer sur l'aspect que l'on souhaite voir le mieux dans le détail.

3.3.2. Mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Mexique (M. Ricardo C. Aparicio Jiménez, CONEVAL, Mexique)

3.3.2.1. Contexte

Les dimensions de la pauvreté telles que définies par la Loi sur le Développement Social (article 36) sont au nombre de 8 : le revenu, le déficit éducatif, l'accès aux soins de santé, l'accès à la sécurité sociale, l'accès à la nutrition, la qualité du logement et de l'espace, l'accès aux infrastructures de base de l'habitat et le niveau de cohésion sociale.

- ✓ La mesure de la pauvreté est basée sur une approche droits humains.

  Le cadre est la reconnaissance par la constitution des Droits de l'Homme et des traités internationaux qui les consacrent, l'obligation faite aux autorités nationales et locales de promouvoir, respecter, protéger et diffuser les Droits Humains et la reconnaissance des principes d'universalité, d'interdépendance, d'indivisibilité et de progressivité.

- ✓ La méthodologie utilisée pour mesurer la pauvreté est multidimensionnelle.

Pourquoi ? Car le développement social et la pauvreté sont multidimensionnels et le revenu est loin de suffire pour en rendre compte.

Pourquoi faire ? Une approche multidimensionnelle permet de viser un système de développement social basé sur les Droits Humains, comme elle permet de suivre les différentes dimensions qui affectent le développement social et pas uniquement le revenu.

Quels en sont les bénéfices ? Elle permet d'identifier les dimensions de la pauvreté et les sous-groupes de pauvres que la politique sociale doit cibler en priorité. Elle met en évidence le besoin d'appliquer des politiques sociales et économiques, des politiques universelles et ciblées, des actions complémentaires plutôt que des actions isolées ;

- ✓ La mesure de la pauvreté devrait utiliser des données générés par l'INEGI, doit faire l'objet de rapports au niveau fédéral (national) et au niveau des Etats chaque 2 ans, puis au niveau des municipalités chaque cinq ans.

3.3.2.2. Mesurer la pauvreté multidimensionnelle au Mexique

La mesure de la pauvreté au Mexique utilise un indice bidimensionnel qui comprend le revenu / le bien-être (revenu courant per capita), d'un côté, et la privation sociale / droits sociaux (santé, sécurité sociale, habitat, services de base, nourriture), de l'autre.

Dans ce système de mesure, deux espaces d'analyse différents sont ciblés, le bien-être économique et les droits sociaux. D'où un indice bidimensionnel établi sur la base d'un certain nombre de conditions sociales et économiques qui devraient être universellement garanties pour tous les citoyens.

Ainsi conçu, ce système permet d'identifier les différentes catégories de pauvres mais aussi les vulnérables aux différentes dimensions de pauvreté.

Sur la base de cet indice, en 2012, les pauvres ont été identifiés dans la population mexicaine de la manière suivante :

- ✓ Population non pauvre et non vulnérable : 19,8% / 23,8 millions de personnes
- ✓ Population vulnérable par le revenu : 6,2% / 7,2 millions
- ✓ Population vulnérable par privation sociale : 28,6% / 33,5 millions
- ✓ Population modérément pauvre : 35,7% / 41,8 millions
- ✓ Population extrêmement pauvre : 9,8% /11,5 millions

La répartition de la pauvreté selon les variables spatiales (par états, par milieu rural et urbain, etc.) et son évolution dans le temps sont mesurées.

3.3.2.3. Institutionnalisation de la mesure de la pauvreté

L'institutionnalisation de la mesure de la pauvreté au Mexique intervient comme une charnière liant la production de données sur la pauvreté à leur usage dans les politiques publiques. En effet, la réalisation du Plan de Développement National (2013-2018) qui vise un Mexique inclusif pour tous requiert des indicateurs de pauvreté et une approche Droits de l'Homme pour la politique sociale.

La communication de M. Jiménez analyse en détail comment les données issues de la mesure de la pauvreté sur les bases méthodologiques et éthiques décrites plus haut, ont été utilisées pour le design du programme « Croisade nationale contre la faim » (CNCH) permettant de cibler les plus pauvres et les plus vulnérables conformément aux priorités politiques fixées.

3.3.3. Mesure floue de la pauvreté multidimensionnelle : cas des enfants au Maroc (M. Douidich Mohamed, HCP, Maroc)

Les principales mesures de la pauvreté dans les pays en développement sont le fait de la FAO-OMS (pauvreté alimentaire), de la Banque mondiale (pauvreté monétaire) et du PNUD (Pauvreté multidimensionnelle).

Ces différentes mesures présentent, selon l'intervenant, plusieurs limites : découpage dichotomique de la population en pauvres et non-pauvres ; frontières incertaines de l'ensemble des individus pauvres ; une admission commune que les dimensions de la pauvreté ne diffèrent pas selon la frange de population (enfants, adultes, femmes, personnes âgées).

Les politiques de lutte contre la pauvreté élaborées sur la base de ces données sont inéquitables et leurs ciblages sont controversés.

La « Mesure floue de la pauvreté multidimensionnelle » est préconisée comme approche alternative pouvant permettre de dépasser ces limites.

En permettant de privilégier la notion d'appartenance partielle de chaque individu à la population pauvre, de construire une mesure structurelle de l'ensemble de la pauvreté non dichotomique basée sur l'ensemble des dimensions de la pauvreté et en permettant de sélectionner les dimensions de la pauvreté en fonction de la sous population analysée, le recours à la théorie des ensembles flous donne la possibilité en particulier de remédier à la dichotomie des critères et du statut vis-à-vis de la pauvreté.

Les avantages de l'approche par la théorie des ensembles flous dans la mesure de la pauvreté sont illustrés par l'exemple de la mesure de la pauvreté des enfants au Maroc.

3.3.3.1. La pauvreté des enfants

La définition de la pauvreté infantile adoptée est celle donnée par l'Assemblée Générale de l'ONU de janvier 2007, selon laquelle la pauvreté des enfants est la privation « de nourriture, d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, d'accès aux services de soins de santé de base, au logement, à l'éducation, à la participation et à la protection ». Des privations qui empêchent les enfants « de jouir de leurs droits, de réaliser pleinement leur potentiel et de participer comme des membres à part entière à la vie de la société ».

Ces 9 dimensions de la pauvreté (Logement, assainissement, eau potable, éducation, santé, nutrition, participation, protection, information) sont traduites en indicateurs pour quatre catégories d'enfants selon leur âge (0-4 ans, 5-6 ans, 7-14 ans et 15-17 ans).

3.3.3.2. Mesure de la pauvreté des enfants

La mesure des privations constitutives de ces différentes dimensions de la pauvreté chez les enfants postule que le passage est graduel d'un état de non privation à un état de privation et prend en compte les situations intermédiaires entre la « pauvreté évidente » et la « non pauvreté évidente ».

Les états des privations constituent un continuum qui part d'une valeur 0/aucune privation/non pauvreté évidente à une valeur 1/privation extrême/pauvreté évidente en passant par trois états intermédiaires, celui de « privation légère », celui de « privation modérée » et celui de «privation sévère ».

La mesure agrégée de l'ensemble des indices des privations établit une fonction d'appartenance pondérée des enfants au groupe des pauvres. Cette fonction se fonde sur un système de pondération des indicateurs accordant plus d'importance aux privations les moins fréquentes. Elle assimile le risque global de la pauvreté de chaque enfant à la moyenne pondérée de l'ensemble des indices des privations auxquelles il est exposé. A ces extrémités, cette fonction inclut l'enfant au groupe de pauvres ou l'en exclut. Mais entre des valeurs extrêmes, elle varie à proportion de la proximité au groupe des enfants pauvres.

3.3.3.3. Résultats de l'application de la mesure

L'application de cette mesure aboutit aux résultats suivants :

- Le taux de pauvreté multidimensionnelle-mesure floue, est plus élevé que le taux de pauvreté multidimensionnelle Alkire-Fooster et celui de la pauvreté monétaire-Banque mondiale. Pour 2007, les taux de pauvreté selon ses trois mesures sont respectivement de 17,8, 10,4 et 11,3.
- A l'inverse de la pauvreté monétaire, la pauvreté multidimensionnelle mesure floue affecte les enfants de l'ensemble des classes sociales et pas seulement ceux des classes modestes (En 2007 : 21,7% chez les classes modestes, 14,4% chez les classes moyennes et 7,1% chez les classes aisées).
- La pauvreté multidimensionnelle-mesure floue chez les enfants de 5-6 ans est aggravée par l'absence de préscolarisation. Le taux de pauvreté chez cette catégorie d'âge était de 32,5% en 2001 et de 23,2% en 2007.
- Dès l'âge de la scolarisation, les filles sont plus exposées à la pauvreté que les garçons. En effet, le taux de pauvreté multidimensionnelle, à l'âge de 7-14 ans, chez garçons et filles est respectivement de 16% et de 17,6%.
- Le risque de pauvreté est plus grand parmi les enfants ayant un nombre élevé de frères et de sœurs. En 2007 le taux de pauvreté variait de 13,1% chez les enfants ayant 1 seul frère ou sœur à 28,1% chez les enfants ayant une fratrie de 6 enfants.

De l'application de l'approche multidimensionnelle floue, l'intervenant tire trois conclusions :

- Les « approches courantes » de la pauvreté ne captent pas l'ensemble des cas de pauvreté des enfants : 15,7% des enfants non pauvres selon l'approche monétaire sont pauvres selon l'approche multidimensionnelle ;
- A l'inverse de la pauvreté monétaire, la pauvreté multidimensionnelle affecte l'ensemble des classes sociales bien qu'elle soit plus prépondérante parmi les classes modestes ;

- Les premières causes de la pauvreté, en plus de l'éducation-formation, changent à mesure que l'accès des ménages aux services sociaux se généralise.

3.3.4. Pauvreté multidimensionnelle et applications pour un système de ciblage (M. JairoNunez, Expert, Colombie)

Pourquoi cibler ? « En termes pratiques, l'égalité absolue a ses limites. Aucun pays au monde ne dispose des ressources suffisantes pour garantir à tous ses citoyens tous les services d'éducation, de santé et de bien-être qu'ils demandent. A un moment déterminé, la société est obligée de délimiter ce qu'elle a la capacité de garantir » (Mokate)

Les ressources étant limitées, il faut optimiser et prioriser leur affectation et donc cibler. Cela permet plus d'éviter que les allocations aillent vers ceux qui n'en ont pas besoin.

3.3.4.1. Cadre normatif

- La loi (60/1993) introduit le ciblage des services sociaux : elle définit le processus de ciblage qui garantit que la dépense sociale soit affectée aux groupes de population les plus pauvres et les plus vulnérables.
- Conpes Social (022/1994) définit deux types de ciblages : géographique (par infrastructures, biens publics, eau et assainissement : zones les plus pauvres) et individuel (par des programmes d'aide : individus les plus pauvres dans n'importe quelle zone).

3.3.4.2. Caractéristiques de la pauvreté et options politiques

- La pauvreté a deux composantes :
  - Structurelle (pauvre aujourd'hui, pauvre demain ; assistance sociale : nutrition, éducation, activités productives)
  - Dynamique (vulnérabilité) : non pauvre aujourd'hui, pauvre demain ; pauvre aujourd'hui mais non pauvre demain, assurances risque (travail, santé)

- Options politiques (assistance sociale, sécurité sociale)
  - Sont requis différents programmes qui doivent être intégrés. Pour les optimiser, les cibler, il y a besoin d'indices de pauvreté multidimensionnelle et de différents instruments de ciblage.

3.3.4.3. Ciblage individuel

Actuellement, c'est l'instrument le plus important de ciblage en Colombie. La collecte des données se fait à l'aide d'un ratissage (recensement social) décentralisé au niveau municipal. Actuellement, il couvre 33 millions de personnes (70% de la population).
Pour saisir la pauvreté dynamique, il faut actualiser l'instrument tous les 3 ans.

3.3.4.4. Ciblage géographique

Ce n'est pas nécessairement un bon instrument de ciblage individuel, spécialement dans les grandes villes. Il est utile surtout pour cibler infrastructures, services publics (eau) et l'affectation des biens publics.

3.3.4.5. Conclusions

Chaque programme a ses objectifs et requiert des mécanismes de ciblage selon les dimensions qu'il entend couvrir. Mais les seuils doivent être établis en fonction des objectifs de la politique et des ressources disponibles.
Un cadre normatif adéquat comprenant des règles de transparence légitime l'instrument de ciblage.
Le ciblage géographique est utile pour aborder les besoins (infrastructure et biens publics). Tandis que le ciblage individuel est utile pour les programmes qui s'occupent des familles et des individus.
Il est important aussi d'avoir un seul système de ciblage dans l'ensemble du pays. Sinon on risque de générer des distorsions et des problèmes d'exclusion et d'inclusion.

3.3.5. Mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Maroc à travers les données de l'enquête Panel de ménages de l'Observatoire National du Développement Humain (M. Benkassmi, Consultant, Maroc)

L'intervenant a présenté trois approches de mesure de la pauvreté et du développement humain, ainsi que les résultats de l'application de chacune aux données de l'enquête panel de ménages, mise en place pour la première fois, au Maroc, par l'Observatoire National du Développement Humain, en 2012.

La première approche mesure la pauvreté en termes monétaires. On peut y distinguer deux méthodes. Une est basée sur un seuil absolu, de revenu ou de dépense par tête et l'autre fixe un seuil de pauvreté monétaire relatif, égal à la moitié de la médiane de la distribution du revenu ou de la dépense annuelle par tête.

La seconde approche, dite de l'Initiative de l'Université d'Oxford, définit une pauvreté multidimensionnelle combinant une dimension "santé", une dimension "éducation" et une dimension "niveau de vie". Elle a été appliquée à environ 104 pays en développement et publiée dans le rapport mondial sur le développement humain par le PNUD de 2010.

Enfin, la troisième approche provient d'une application de la deuxième, par certains pays, comme le Mexique, en tenant compte des spécificités et priorités nationales. Comme pour la deuxième approche, l'intervenant a présenté les résultats (provisoires) d'une adaptation de la démarche mexicaine, proposée pour le Maroc, à partir des données de l'enquête panel de ménages.

Au contexte juste assez pour subvenir aux besoins minimaux (alimentaires et non alimentaires) d'une personne. Elle est utilisée dans beaucoup de pays en développement. Elle estime le taux de pauvreté au Maroc à 15,1% en 2000-2001 et à 9,0% en 2006-2007. Son application aux données de l'enquête panel de ménages évalue ce taux de pauvreté à 3,1% en 2012.

3.3.5.1. Pauvreté monétaire

L'approche du seuil absolu de pauvreté est fondée sur l'estimation d'un niveau alimentaire minimum en calories par jour et par personne, exprimé en dirhams, augmenté d'une composante non alimentaire correspondante. La composante alimentaire est estimée en tenant compte des habitudes de consommation, notamment des couches modestes, dans le pays. Devant la difficulté de mener et d'exploiter, à chaque fois, des enquêtes spécifiques pour le faire, on se contente souvent d'actualiser les derniers seuils de pauvreté estimés (alimentaires et/ou non alimentaires), en s'appuyant sur

l'évolution des indices des prix à la consommation, sans actualiser la structure des paniers de consommation.

En adoptant cette méthode, l'intervenant obtient, pour 2012, un seuil de pauvreté de 4144 dirhams par personne par an en milieu urbain et de 3858 dirhams en milieu rural. Ce qui donne un taux de pauvreté national de 3,1% (1,2% en milieu urbain et 6,7% en milieu rural).

Si on applique l'approche du seuil relatif de pauvreté aux données du panel de ménages 2012, on obtient un seuil de pauvreté égal à 6285 dirhams comme dépense totale par personne par an et un seuil de vulnérabilité de 9427 dirhams par personne par an. Avec ses seuils, le taux de pauvreté national est estimé à 20% (6,4 millions de personnes) et le taux de vulnérabilité à près de 22% (7,1 millions de personnes).

3.3.5.2. Pauvreté multidimensionnelle

L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM), élaboré par l'Université d'Oxford retient trois dimensions du développement humain: la santé (nutrition, mortalité infantile), l'éducation (année de scolarité, scolarisation) et le niveau de vie (électricité, eau potable, toilettes, sol du logement, énergie utilisée pour la cuisson, possession de biens durables). Les données de l'enquête panel de ménages permettent d'extraire tous les indicateurs de chacune des trois dimensions. Selon les résultats obtenus, le taux de pauvreté multidimensionnelle au niveau national est estimé à 6,1% (presque 2 millions de pauvres), 2% en milieu urbain et 12,4% en milieu rural.

Ces résultats illustrent d'amblée la grande disparité entre les villes et les campagnes du Maroc. En effet, l'incidence de la pauvreté est six fois plus élevée en milieu rural. Dans la dimension de la santé, les disparités urbain/rural ne sont pas tellement flagrantes, ni pour la mortalité infantile, ni pour la nutrition. Mais pour la dimension "éducation", on trouve, par exemple au niveau de l'indicateur "années de scolarité ", un taux de privation de 7,2% en milieu urbain, contre 23,9% en milieu rural.

L'intervenant précise également qu'en ce qui concerne les indicateurs de la dimension "niveau de vie", les taux de privation, tellement bas en milieu urbain, suggèrent que le retard n'est important qu'en milieu rural. Selon lui, le "Maroc urbain" se situerait avec les pays très bien classés, alors que le "Maroc rural" se classerait plutôt vers la fin.

3.3.5.3. Approche mexicaine appliquée par CONEVAL

- **Rappel**

L'approche mexicaine retient six dimensions de développement social ainsi que la dimension économique (revenu). Dans les dimensions sociales, on retrouve l'éducation, la santé, la sécurité sociale, les conditions d'habitat, les services de base dans le logement et l'alimentation. Au lieu d'ajouter le bien-être économique (le revenu) comme dimension à celles du développement social, CONEVAL a choisi de mettre le revenu en axe vertical et le bien-être social, avec ses six dimensions, en axe horizontal.

Dans le domaine économique, on définit un seuil de pauvreté et un seuil de vulnérabilité. Dans le domaine des privations sociales, les individus sont classés selon le nombre de dimensions sociales dont ils sont privés (une personne qui souffre de déficit dans une seule dimension est considérée moins pauvre qu'une personne qui souffre de déficit dans deux ou plusieurs). L'approche mexicaine permet de classer la population du pays en quatre catégories:

- vulnérables par privations sociales et par insuffisance de revenu.
- non pauvres du point de vue économique, mais souffrant de déficits sociaux.
- pauvres du point de vue économique, mais ne souffrant d'aucun déficit social.
- non pauvres en revenu et ne souffrant d'aucune insuffisance au niveau social.

➢ **Approche proposée pour le Maroc**

Partant de l'approche utilisée par CONEVAL, l'intervenant présente une sélection de cinq dimensions de développement humain et d'indicateurs prioritaires proposée pour le cas du Maroc. Il s'agit des dimensions suivantes: l'éducation, la santé, l'emploi, l'habitat et les équipements en bien durables.

Selon cette approche, nous obtenons un taux de pauvreté multidimensionnelle (seuil relatif) estimé à 19,0% au niveau national, soit 41,4% en milieu rural, contre 4,7% en milieu urbain. Là encore, une très grande disparité est constatée entre les villes et les campagnes. Les disparités sont plus marquées pour certains indicateurs que pour d'autres. Par exemple, les matériaux des murs, du toit et du sol du logement marquent une nette discrimination entre les villes et les campagnes. Il en est de même pour la distance au dispensaire et même pour la possession d'un réfrigérateur. Alors que le chômage de longue durée, malgré une faible incidence, semble affecter relativement plus les populations urbaines.

L'intervenant pointe du doigt la couverture par une assurance maladie comme l'indicateur qui enregistre le plus grand déficit pour les urbains et pour les ruraux. Cet indicateur est cependant appelé à s'améliorer au cours des prochaines années, souligne l'intervenant, avec l'élargissement du RAMED (régime d'assistance médicale aux populations démunies), qui a justement été lancé fin 2012.

La combinaison de ces carences avec le niveau de bien-être économique, selon l'approche mexicaine, appliquée au Maroc, permet de dresser un tableau indiquant les différentes catégories de population identifiées selon le degré de pauvreté monétaire (pauvres/vulnérables) et de carences en développement humain. L'effectif des pauvres varie ainsi entre 571 mille et 4,4 millions de personnes.

Population pauvre/ vulnérable estimée par milieu selon le nombre de carences en développement humain

Population en milliers de personnes	***Urbain***	***Rural***	***Ensemble***
Pauvres avec 5 carences	28	543	571
Pauvres avec 4 carences	152	1 365	1 517
Pauvres avec 3 carences	304	2 528	2 832
Pauvres ou vulnérables avec 5 carences	35	776	811
Pauvres ou vulnérables avec 4 carences	180	2 061	2 241
Pauvres ou vulnérables avec 3 carences	448	3 955	4 403

M. Benkassmi conclut en rappelant que l'avantage principal de l'enquête panel de ménages (qui consiste à suivre chaque année les mêmes individus enquêtés à la première vague) est de donner ces résultats annuellement et de caractériser la dynamique des populations entre les différentes catégories (pauvreté chronique et pauvreté conjoncturelle).

3.3.6. Pauvreté des enfants : Approche de l'analyse des privations multiples / MODA (M ; Sudhanshu (Ashu) Honda, Centre Innocenti, Unicef, Florence, Italie)

3.3.6.1. Pourquoi la pauvreté des enfants est-elle différente ? et pourquoi faut-il cibler la pauvreté des enfants ?

La pauvreté infantile est différente pour les raisons suivantes :

- ✓ Les indicateurs du bien-être de l'enfant sont différents de ceux de l'adulte ;
- ✓ Les enfants étant dépendants des autres et moins mobiles, leur environnement est particulièrement important ;
- ✓ Les enfants n'ayant pas de contrôle sur les revenus qui, de ce fait, peuvent être dépensés de manière qui ne bénéficie pas aux enfants, il est nécessite de mesurer leur bien-être directement ;

Quant aux raisons qui font qu'il est important de cibler spécifiquement les enfants, elles sont les suivantes :

- ✓ La pauvreté peut avoir des effets durables sur les enfants et altérer leurs vies à jamais ;
- ✓ Les enfants sont la base de la productivité future d'un pays, mais les décideurs politiques peuvent avoir une vision limitée et se focaliser sur le présent sans accorder d'attention au futur.

3.3.6.2. Analyse des Privations Multiples se chevauchant (MODA)

- ➢ MODA est un Indice de Pauvreté Multidimensionnelle focalisé sur l'enfant. Elle identifie les indicateurs qui sont directement liés au bien-être des enfants, fait un choix d'indicateurs basé sur la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) et génère des statistiques sur les enfants non sur les ménages.

L'analyse selon l'approche MODA tient compte des privations isolées ainsi que des privations qui se chevauchent. En effet, étant donné que plusieurs enfants souffrent de plusieurs privations à la fois, elle détermine combien d'enfants souffrent de privations multiples et qui ils sont. Comme elle identifie les plus vulnérables, ceux chez qui se chevauchent de multiples privations.

- ➢ L'approche MODA s'applique à deux niveaux, à un niveau inter-pays (Cross-country MODA) et à un niveau national (National MODA)

La CC-MODA consiste à standardiser la définition d'indicateurs de privations de sorte à autoriser des comparaisons entre pays (MICS et DHS). Un site web présente les résultats pour 35 pays jusqu'à maintenant.

La National MODA est une application de la méthodologie MODA sur le cas spécifique d'un pays. Elle consiste à identifier et utiliser des indicateurs nationaux spécifiques et utiliser pour les mesurer les données disponibles (DHS, MICS, LSMS).

En comparaison avec l'approche IPM Alkire Foster, l'approche MODA élabore des indicateurs plus ciblés enfant et plus adaptés pour les catégories d'enfants. Pour mesurer la dimension santé, dans le cas des moins de 4 ans par exemple, MODA propose deux indicateurs : l'accouchement assisté et les DPT vaccinations. Tandis que l'IPM propose les indicateurs de malnutrition et de mortalité infantile.

A partir de données de plusieurs pays en développement (Côte d'Ivoire, Congo, Mali, etc.), il est démontré que les enfants peuvent souffrir de multiples privations à la fois et que sous l'effet de certaines variables, la proportion d'enfants souffrants de plusieurs privations peut augmenter significativement par rapport à ceux qui souffrent d'une seule privation. En côte d'Ivoire par exemple, les enfants qui souffrent d'une seule privation sont 29%, ceux qui souffrent de 3 privations sont 16,9% et ceux qui souffrent de 5 privations sont 1,3%. Tandis qu'au Congo, les enfants qui souffrent d'une seule privation sont seulement 8,5%, ceux qui souffrent de 3 privations sont 17,1% et ceux qui souffrent de 5 privations sont 25,2%. La comparaison de la pauvreté des enfants entre les milieux rural et urbain au Mali montre qu'en milieu rural les enfants souffrant d'une seule privation sont 7,8%, ceux qui souffrent de 3 privations sont 29,5% et ceux qui souffrent de 5 privations à la fois sont 13,8%. Alors qu'en milieu urbain ces taux sont de 35,9% pour les enfants souffrant d'une seule privation, de 11,5% pour les enfants souffrant de 3 privations et de 0,8% pour les enfants souffrant de 5 privations.

3.3.6.3. Conclusion

L'approche MODA présente plusieurs avantages par rapport aux autres approches :

- ✓ elle permet d'élaborer des indicateurs spécifiques aux enfants ;
- ✓ elle utilise une approche cycle de vie de l'enfant qui permet une appréhension différenciée de la pauvreté selon les différents âges de l'enfance ;
- ✓ elle situe l'analyse au niveau individuel (vs niveau du ménage) ;
- ✓ et elle permet de saisir les chevauchements de plusieurs dimensions de pauvreté.

Elle permet en outre :

- ✓ de dresser les types et la distribution des privations frappant les enfants ;
- ✓ de compléter les autres approches de la pauvreté y compris la pauvreté monétaire ;
- ✓ de mesurer l'importance relative des phénomènes de pauvreté frappant les différentes catégories d'enfants et permet par-là de mieux cibler et de mieux définir les priorités des interventions.

3.3.7. Analyse de la pauvreté infantile en Tunisie selon une approche de privations multiples / N-MODA (M. Lahga Abdelrahmen, Université de Tunis, Tunisie)

Il s'agit d'une application de l'approche MODA pour dresser le profil de la privation infantile en Tunisie sous ses dimensions monétaires et non-monétaires et pour évaluer dans quelle mesure les enfants tunisiens jouissent de leurs droits fondamentaux.

La mise en œuvre de l'approche MODA en Tunisie est passée par la constitution d'un Comité de pilotage interministériel chargé en particulier de déterminer de manière consensuelle les dimensions de privation et les seuils de pauvreté et d'assurer l'appropriation par l'administration de la méthodologie, des résultats et du suivi des recommandations.

L'analyse des résultats en ce qui concerne les taux de privation par dimension de pauvreté selon l'âge montre une concentration aux niveaux des dimensions nutrition (27,5%) et santé (33,5%) dans le cas des 0-23 mois et une concentration au niveau de la dimension violence (33,4%) dans le cas des 24-59 mois.

L'instruction de la mère apparaît comme un facteur différenciateur majeur de la pauvreté des enfants. En effet, la différence du taux de privation entre les enfants de mères sans instruction et les enfants de mères ayant un niveau d'instruction secondaire ou universitaire est très importante. Le taux d'enfants souffrant d'une privation relative à l'assainissement est de 33,4% dans le cas des enfants de mères sans instruction et de 0,5% dans le cas d'enfants de mères ayant un niveau universitaire. Le taux d'enfants souffrant de privation liée au logement est de 40,5% chez les enfants de mères sans instruction et de 2,5% chez les enfants de mères ayant un niveau universitaire.

Les disparités sont très fortes aussi entre milieu rural et milieu urbain et entre régions. Au niveau régional, les privations les plus massives et les plus intenses sont enregistrées dans le Centre-Ouest du pays. Tandis que le milieu rural est de loin plus frappé par la pauvreté que le milieu urbain.

La communication de M. Lahga conclue que la mesure de la pauvreté à l'aide de l'approche MODA permet d'affiner, de préciser et de compléter l'analyse de la pauvreté en Tunisie. Elle fournit ainsi aux décideurs les données leur permettant de concevoir les politiques publiques de manière à mieux cibler les enfants les plus touchés par la pauvreté, en l'occurrence ceux des zones rurales, ceux de l'Ouest et du Centre du pays, et de viser les dimensions de la pauvreté les plus graves en termes d'intensité ou de prévalence, en tête desquelles figure la violence.

3.3.8. Construction d'indicateurs de bien-être : entre enjeux théoriques, méthodologiques et politiques (Mme Claudine Offredi, Université de Grenoble, France)

3.3.8.1. Un défi méthodologique

La question posée est la suivante : le bien être peut-il devenir un critère d'évaluation de l'action publique ?

- ✓ Que faut-il évaluer ? Le bien-être moyen des populations ou le bien-être des populations les plus défavorisées ?
- ✓ Qui a la légitimité pour établir la mesure ? Les experts ? La puissance publique ? Les citoyens eux-mêmes ?

L'instrument de mesure proposé est les« Indicateurs de bien-être soutenable territoriaux »

3.3.8.2. Un objet de philosophie politique

- ✓ Le bien-être ne se réduit pas à l'*homo consumerus*

On ne peut pas séparer les transactions marchandes de la satisfaction (biens immatériels) qu'elles procurent : identité, réassurance, confiance, lien social, estime et respect de soi. Tout comme la valeur d'usage d'un bien marchand ne se réalise qu'en s'articulant à des biens non –marchands, que l'individuel et le collectif sont interdépendants et que la vie en société doit être considérée comme un bien collectif.

- ✓ La posture de recherche préconisée est une posture pragmatique et compréhensive du bien-être qui repose sur l'évaluation des ressources monétaires et non monétaires et sur la mesure des impacts du « capital social » (réseaux sociaux) sur les richesses et sur le sentiment d'appartenance, les participations et les implications collectives.

3.3.8.3. Hybrider les méthodes

Hybrider les méthodes implique de co-construire les indicateurs de bien-être, d'articuler les méthodes quantitatives et les méthodes participatives d'avoir une posture de recherche qui amène le chercheur à avoir un positionnement pragmatique et éthique et à mettre en débat les questions du bien-être soutenable.

3.3.8.4. Construire une « base informationnelle de jugement »

L'étude combine l'approche par les capabilités de Sen et l'approche par les sociabilités (le bien-être est social) : il n'y a pas d'un côté un environnement, de l'autre l'individu… Mais un système de relations par lequel l'un et l'autre se constituent réciproquement.

3.3.8.5. Conclusion

L'adoption du bien-être comme mesure d'évaluation de la politique publique requiert une posture de recherche pragmatique et compréhensive qui « relie pratiques scientifiques, activités politiques et création de valeurs » (Dewey), comme il requiert l'introduction d'une discussion scientifique et politique à plusieurs voix sur les critères d'amélioration de la vie des gens et la favorisation de l'institutionnalisation des indicateurs du bien-être.

3.3.9. Approches innovatrices de mesure de la pauvreté : cas du Pakistan (M. Muhammad TahirNoor, Directeur général, Benazir Income Support Program, Pakistan)

Est présentée ici l'expérience de mesure de la pauvreté à l'occasion d'un projet de mise en place de Filets de Sécurité Sociale (Social Safety Nets) mis en place par la BISP (Benazir Income Support Program) au Pakistan.

Les Filets de Sécurité Sociale sont des transferts de fonds visant les pauvres et les vulnérables avec pour objectifs de :

- ✓ Redistribuer des revenus aux plus pauvres et aux plus vulnérables ;
- ✓ Construire la capacité des ménages à réaliser des investissements productifs dans leur avenir ;
- ✓ Aider les ménages à gérer les risques ou au moins à contrecarrer les stratégies d'adaptation nuisibles ;
- ✓ Permettre au gouvernement de faire des choix qui supportent l'efficience et la croissance.

3.3.9.1. Identifier les pauvres à cibler

L'identification des bénéficiaires du Programme combine deux approches en deux étapes successives.

L'approche utilisée lors de la première phase est celle dite « Community Based Targeting ». Elle consiste à fournir aux parlementaires des fiches à remplir par les pauvres de leurs circonscriptions. Ces fiches sont par la suite recueillies et triées pour retenir celles qui répondent aux critères de sélection définis à l'avance.

L'approche utilisée lors de la deuxième phase est celle du ciblage à travers l'enquête « Tableau de bord de la pauvreté ». Une enquête porte à porte dans l'ensemble du pays a ainsi couvert 27 millions de ménages et une population de 155 millions donnant lieu au plus large et plus fiable document sur la situation socioéconomique des 27 millions de ménages concernés aboutissant à identifier 7,7 millions de familles comme éligibles.

Les ménages candidats font l'objet par la suite d'un traitement à l'aide du Proxy Means test (PMT) qui attribue un score à chaque ménage candidat sur la base de l'examen de ses caractéristiques : emplacement, qualité du logement, propriété de biens durables, structure démographique, éducation, etc. Le PMT score est calculé sur la base des indicateurs suivants :

- ✓ Niveau d'instruction du ménage ;
- ✓ Nombre de pièces du logement corrélés au nombre de personnes y vivant ;
- ✓ Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage (moins de 18 ans et plus de 65 ans) ;
- ✓ Type de toilettes utilisées dans le ménage
- ✓ Appareils électroniques
- ✓ Bétail ;
- ✓ Appareils de cuisine ;
- ✓ Propriété d'un véhicule ;
- ✓ Propriété de terre agricole

Le processus d'enquête et de sélection des bénéficiaires est soumis à une évaluation rigoureuse par des organisations nationales et internationales indépendantes pour en tester la couverture et la qualité. Et un système de réception et de gestion des plaintes des familles candidates est mis en place. Ce système a permis de traiter et de résoudre 2 millions de plaintes.

Les résultats montrent que les familles bénéficiant du Programme BISP sont des familles de grande taille, présentant un haut ratio de dépendance, un niveau d'instruction bas et souffrant de plusieurs maladies. Les enfants qui en bénéficient sont à 70% en dehors de l'école, souffrent de malnutrition, d'insuffisance pondérale et sont chétifs.

3.3.10. Débat

3.3.10.1. Questions et commentaires

- ✓ Apprécie l'approche critique de la communication de M. Douidich, car l'approche de la pauvreté est souvent stéréotypée et dichotomique tandis que les phénomènes dans la réalité sont dynamiques et complexes.
- ✓ Comment l'information sur la pauvreté est-elle concrètement utilisée ?
- ✓ Les indicateurs ? certains sont pertinents pour l'individu, d'autres pour la famille ou pour la communauté !

- ✓ Au Mexique et en Colombie, dont les systèmes et les structures institutionnelles de mesure et d'évaluation nous ont été présentés, qu'est-ce qui a été fait en amont pour les rendre possibles ? Quelles sont les dispositions légales, politiques, institutionnelles qui les ont rendus possibles ?
- ✓ Approche Moda ? En quoi est-il intéressant d'appliquer une approche spécifique pour mesurer la pauvreté des enfants ?

3.3.10.2. Réponses

M. Aparicio

- ✓ La prospective ? Elle est très importante pour anticiper mais les informations relatives à la réalité ici et maintenant sont importantes aussi.
- ✓ CONEVAL évalue aussi la coordination entre acteurs et c'est encore plus difficile.
- ✓ En amont ? l'expérience mexicaine est intéressante. Le système d'évaluation est institué par la loi qui garantit l'existence, la pérennité et l'objectivité de l'évaluation car le gouvernement ne peut pas être acteur et arbitre.

M. Douidich

A quoi sert tout cela ? Au Maroc, nous en sommes à la troisième carte de la pauvreté établie au niveau du district de recensement et permettant des données fines aux niveaux des douars et des districts.

Ces cartes sont utilisées par l'INDH, par le régime d'assistance médicale (RAMED), par le programme de transfert cash, Tayssir, et dans la distribution nationale de farine de blé tendre.

M. Housseini

Comprendre l'aspect dynamique de la pauvreté dans le cadre d'une approche multidimensionnelle ? On commence à chercher à le faire. En fait c'est l'objet de l'étape suivante du travail d'OPHI.

Lorsqu'on adopte une approche droits, c'est l'individu qui est l'unité de mesure de base. Pas la famille, ni la communauté.

M. Nunez

Le système permet de collecter des informations chaque 3 ans. D'autre part, il y a effectivement des corrélations entre la pauvreté familiale, communautaire et individuelle. Dans le cas de la pauvreté communautaire, nous ciblons les infrastructures et équipements publics (indice de pauvreté multidimensionnelle).

En Colombie, se sont les municipalités qui collectent les informations chaque 3 ans et les actualisent au fur et à mesure. Lorsqu'une personne change de domicile, elle a obligation d'en aviser les municipalités et l'information est actualisée sur cette base.

D'autre part, il faut mentionner qu'il y a des fuites et que les programmes sont encore utilisés à des fins politiques.

ONDH

Concernant la sortie et l'entrée dans la pauvreté, les données sont actualisées lorsque le ménage concerné change de situation. Les ménages sont donc suivis. Mais les données individuelles sont aussi possibles à capter et à ressortir. Et nous avons des coefficients de pondération assez larges.

D'autre part, quant au panel ménages, il se compose aujourd'hui de 8000 ménages, mais dans deux ans nous allons doubler la taille de cet échantillon et nous allons enrichir les données au niveau territorial.

M. Honda,

Pour l'Unicef, les privations des enfants différent des privations des ménages. C'est pourquoi il faut développer des instruments spécifiques pour les mesurer.

Commentaire de M. Jaidi (Président de séance)

Les deux séances nous ont permis de faire le point sur l'avancée des approches, méthodes et techniques de mesure de la pauvreté et du développement humain. Nous pouvons dire qu'il y a des avancées certaines mais qu'il y a un continuum entre les approches et les mesures.

Nous avons aussi observé à travers les cas qui nous ont été présentés de pays, de continents et de contextes différents, un foisonnement d'expériences et de pratiques très riches et très diverses.

Retenons de cette richesse et de cette diversité que ce n'est pas les instruments ni les chiffres qu'ils produisent dans leur aridité qui nous intéressent en eux-mêmes, mais leur utilité sociale et politique.

4. L'EVALUATION AXEE SUR L'EQUITE EN FAVEUR DES NOUVELLES GENERATIONS

La deuxième partie de la conférence a porté sur l'évaluation des politiques et programmes publics de lutte contre la pauvreté et de développement humain axée sur l'équité en faveur des nouvelles générations. Elle s'est déroulée en trois temps. Les participants se sont penchés d'abord sur la question de l'institutionnalisation de l'évaluation, ses conditions de possibilité, ses enjeux et dans quelle mesure est-elle porteuse d'impact sur les politiques publiques en matière de ciblage des besoins spécifiques des nouvelles générations, en particulier les enfants et en matière d'efficacité dans la réponse qui leur est apportée.
Ils ont mis l'emphase ensuite sur les méthodes et techniques d'évaluation des politiques et programmes sociaux ciblant les nouvelles générations, notamment les enfants. Puis ils ont focalisé leur attention en troisième et dernier lieu sur les bonnes pratiques qui se dégagent des expériences concrètes des pays du Sud en matière d'évaluation des politiques et programmes sociaux en faveur des nouvelles générations. Plusieurs expériences ont ainsi été présentées, débattus, leurs points forts et les bonnes pratiques qu'elles ont développées ainsi que leurs points faibles ont été dégagés.

4.1. Comment passer des données à leur usage dans les politiques ? (M.Sudhanshu (Ashu) Honda, Centre INOCCENTI, Unicef, Florence, Italie)

Les travaux de la deuxième journée de la conférence ont été ouverts par une communication introductive de cadrage conceptuel et méthodologique. En questionnant l'évaluation sur ses soubassements conceptuels, sur ses dogmatismes, la communication de M.Honda a permis d'éclairer plusieurs zones d'ombre et d'orienter d'emblée l'analyse des différentes expériences à présenter dans une direction qui permet d'en tirer les enseignements les plus utiles pour que l'évaluation joue pleinement sa fonction de contribuer à rendre les politiques plus efficaces, plus efficientes, plus adaptées et, finalement, plus utiles aux personnes humaines dont elles sont destinées à améliorer la réalité.

La principale question, posée est celle contenue dans le titre même de la communication : comment garantir que les résultats des évaluations soient appropriés et utilisés par les responsables des politiques et des programmes évalués et servent à réorienter ou à rectifier autant que de besoin ces politiques et ces programmes ? Cette question fondamentale est déclinée en cinq questions plus ciblées :

- ✓ Faut-il institutionnaliser l'évaluation en interne (au gouvernement) ?
- ✓ Faut-il que l'évaluation soit conduite en interne ou externalisée ?
- ✓ L'évaluation doit-elle être conduite en lien avec les responsables des politiques et programme évalués ou de manière complètement indépendante ?
- ✓ Quel rôle pour la société civile et les bénéficiaires ?
- ✓ Quelle importance pour la méthodologie ?

L'intervenant se base sur la « théorie du changement » pour montrer comment on passe de la recherche, de la production de connaissances à l'amélioration de l'action. Il faut d'abord produire des données crédibles. Mais, il ne suffit pas de produire des données de qualité. L'enjeu majeur est celui de l'utilisation de ces données : comment les mettre entre les mains des décideurs qui vont les

utiliser pour améliorer l'action? Il faut ensuite que ces données soient accessibles à l'ensemble des acteurs concernés, soient partagées et discutées. Il faut, en troisième lieu, que les agents clés soient au fait des stratégies les plus efficaces et des procédés qui ont démontré le plus de succès. Il faut enfin que les bases de données ainsi solidement construites servent à renseigner les politiques et soient effectivement utilisées pour améliorer les programmes d'action.

- ✓ **De l'inutilité de l'autonomie de l'évaluateur**

Pour l'auteur de la présentation, l'autonomie de l'évaluateur est complètement inutile. Entre l'exigence de neutralité et d'objectivité dans la production des connaissances, chère aux scientifiques et aux académiciens, et l'exigence de la pertinence des données produites par rapport aux politiques et programmes, par rapport à leurs porteurs et à leur utilisation effective, son choix est tranché. La pertinence des données pour les programmes et leur porteurs prime sur leur objectivité et leur neutralité car c'est cette pertinence qui est la clé de leur utilisation et donc de leur utilité. Le lien doit être étroit entre évaluation et action, et la confiance et la collaboration forte entre évaluateurs et responsables des programmes et politiques évaluées.

4.2. Institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques (pour une meilleure performance en faveur des populations défavorisées)

Le traitement de la question de l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques a été l'occasion de l'expression du point de vue d'organisations de la société civile (à l'échelle continentale et nationale) et de la présentation d'un modèle d'institutionnalisation, dont l'exemplarité a été saluée à plusieurs reprises lors de la conférence, celui du CONEVAL au Mexique.

4.2.1. Institutionnalisation de l'évaluation en Afrique : leçons apprises et défis (M. Samuel D. Braimah, Association Africaine de l'Evaluation)

L'évaluation était, jusqu'à récemment, conduite par la communauté des bailleurs de fonds. Il en résultait un usage d'outils et de méthodologies différents selon les bailleurs de fond pour mesurer les résultats et les impacts des interventions qu'ils ont financé.

L'Etat agissait de sorte à rester en phase avec les bailleurs de fonds. Et si les populations vulnérables n'étaient pas dans la perspective du bailleur, elles sont perdues de vue ! La mise en place des OMDs a introduit des objectifs et des cibles communs ainsi que le focus sur les populations vulnérables. Les Etats et les gouvernements peuvent désormais mettre l'emphase sur la réalisation de ces objectifs. L'avènement de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide introduit un nouveau paradigme : les aides sont-elles efficaces ?

4.2.1.1. Evolution de l'évaluation des politiques publiques

L'engagement des Etats des pays en développement à assurer leur appropriation des stratégies de développement et à mettre le focus sur les résultats et la redevabilité pour les résultats, deux principaux éléments de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au développement, requiert de leur part un travail rigoureux de définition de l'architecture d'institutionnalisation de l'évaluation, particulièrement en Afrique.

Plusieurs pays en développement ont déjà mis en place des structures pour répondre à cette exigence/besoin (Ghana : NDPC en 1994 ; Colombie : SINERGIA en 1994 ; Uganda en 1997, Mali en 1997, Sénégal en 2001 ; Pérou : SSEGP en 2004…).

4.2.1.2. Caractéristiques de l'actuelle et la prochaine génération d'institutionnalisation de l'évaluation

- Etablissement par loi d'une structure indépendante en charge de l'évaluation.

Dans la majorité des pays cette structure est l'entité responsable de la gestion du cycle de planification de la politique. Au Ghana c'est le NDPC, ISSER avec une unité dans la Cabinet du Président appelé Unité d'évaluation et de surveillance des politiques.

- Création de ministères chargés en priorité des populations vulnérables (comme le ministère du Genre, des Enfants, et de la Protection sociale créé au Ghana en 2001).
- Assurer la création de départements d'évaluation dans tous les secteurs du gouvernement les dotant des équipements, des ressources et de la formation pour en assurer le fonctionnement efficace.
- Décentraliser la fonction de l'évaluation aux niveaux régional et local, afin de donner la possibilité aux populations de contribuer à l'évaluation des programmes les concernant.
- La participation des populations vulnérables, à la base, à l'évaluation est devenue l'une des méthodes les plus efficientes d'interroger les politiques publiques.
- Assurer que l'évaluation soit une partie du processus de planification nationale et de la préparation du budget afin d'assurer l'inclusion d'indicateurs mesurables des actions ciblant les groupes vulnérables. L'évaluation ne doit pas être la composante à laquelle on pense après.
- Assurer que l'évaluation soit concentrée sur la mesure des résultats et disposer de structures redevables sur les résultats. L'inclusion des populations vulnérables dans cette mesure est importantes pour garantir que les évaluateurs ne soient pas en train de mesurer les progrès qui n'ont pas de sens pour les vulnérables.
- Mettre en place un réseau institutionnel inclusif composé d'institutions de recherche d'ONGs, de partenaires du développement, du parlement, du secteur privé, d'entités d'évaluation décentralisées.
- Renforcer les capacités des institutions de recherche et des institutions académiques afin d'être indépendantes et capables de générer des informations pour l'évaluation.
- Faciliter l'engagement des médias avec les institutions étatiques en charge de l'évaluation et avec les groupes vulnérables et le secteur privé.

4.2.1.3. Défis

- Créer un équilibre entre l'indépendance des institutions d'évaluation, d'une part, et leur engagement politique d'autre part.
- Absence d'objectifs stratégiques à long terme qui restent les mêmes, même si le pouvoir change de main.
- Comment traduire les résultats des évaluations en rapports pour l'action tenant les détenteurs de responsabilité (autorités) redevables et responsables : Une institution peut-elle faire cela ?
- Difficulté d'engager les populations vulnérables dans l'évaluation des interventions qui affectent leur vie ;

- Absence d'un document politique fonctionnel et exhaustif qui diagnostique périodiquement le niveau d'atteinte des objectifs ;
- La faible capacité des évaluateurs indépendamment du fait qu'ils soient techniques ou politiques.

4.2.1.4. La voie à suivre

- L'Afrique a besoin d'un forum similaire au « LAC forum de 2005 » pour aller de l'avant dans ce domaine et particulièrement pour apprendre des nouvelles pratiques et les adapter ;
- Les discussions sur l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques pour une meilleure performance en faveur des populations marginalisées doit être durable sous-tendue par une analyse politique utilisée pour influencer le changement ;
- La capacité de changer est intrinsèque aux pays, mais il faut créer une masse critique pour réaliser le changement plus rapidement.

4.2.2. Voies de l'institutionnalisation de l'évaluation au Maroc : rappels, constats, défis et perspectives futures (M. Ahmed Bencheikh, AME, Maroc)

4.2.2.1. Démocratie et évaluation

En jetant les bases de l'analyse du développement humain et de son évaluation, le « Rapport 50 ans de Développement Humain au Maroc" ou Rapport du cinquantenaire, marque un tournant dans l'histoire de l'évaluation au Maroc. La constitution de 2011 est un deuxième tournant dans cette histoire.

La constitutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques est un acquis majeur car désormais la redevabilité est établie et les politiques publiques relèvent de l'espace public dans lequel elles sont exposées, discutées et évaluées et ou leurs responsables rendent des comptes. La demande de l'évaluation se développe aussi. Les réformes amorcées par celle de l'Inspection Générale des Finances et de la Cours des Comptes et la création de l'Observatoire National du Développement Humain renforcent le contexte favorable à l'évaluation et les instruments de sa pratique. Mais des défis demeurent à relever : combler le déficit juridique et pratique en ce qui concerne l'évaluation au sein du parlement, engager la réflexion sur les dispositifs institutionnels et organisationnels de la fonction de l'évaluation au Maroc et mettre en place le cadre de l'évaluation au niveau de la région.

4.2.2.2. Conditions ou/et facteurs de l'institutionnalisation

L'institutionnalisation de l'évaluation au Maroc s'amorce dans le cadre d'un mouvement mondial marqué par des tentatives de formalisation de l'institutionnalisation de l'évaluation dans le monde.

En résumé, les conditions ou/et facteurs favorables à l'institutionnalisation de l'évaluation sont les suivants :

- ✓ Un environnement politico-institutionnel favorable ;
- ✓ Principe constitutionnel d'évaluation ou/et clauses légales d'évaluation ;
- ✓ Politique nationale d'évaluation ;
- ✓ Une culture d'évaluation ;
- ✓ Des capacités nationales en évaluation ;
- ✓ Programmes de recherche sur l'évaluation ;
- ✓ Existence de société professionnelle d'évaluation ;

- ✓ Transparence dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation ;
- ✓ Une communication effective, régulière et utile.

La fonction de l'évaluation consiste à aider les décideurs à décider, à établir et renforcer la redevabilité publique et à renforcer l'apprentissage des différents acteurs des politiques publiques.

Elle implique l'existence d'un cadre légal de la redevabilité publique, un design institutionnel et organisationnel, des standards et principes éthiques, une organisation professionnelle, un développement des capacités, la communication, la recherche et l'innovation.

4.2.3. Le système mexicain de suivi évaluation (M. Ricadro C. Aparicio Jiménez, CONEVAL, Mexique)

4.2.3.1. Contexte

En 2000, le Congress mexicain a établi la nécessité d'une évaluation annuelle externe de tous les programmes fédéraux. Car si on se contente d'évaluations internes l'exécutif est enclin à utiliser les programmes sociaux dans ses compagnes électorales.
En 2004-5 la loi sur le développement social institue le CONEVAL (Conseil national pour l'évaluation des politiques sociales) car le Congress ne fait pas confiance à l'exécutif pour mesurer la pauvreté et réaliser des évaluations objectives.

4.2.3.2. Le CONEVAL

Le CONEVAL a pour mandat de mesurer la pauvreté au niveau national, au niveau des Etats et au niveau municipal et d'évaluer les programmes et politiques sociaux.
C'est une institution qui fait partie de l'exécutif tout en étant indépendante.
Le conseil qui le dirige comporte 8 sièges dont la majorité (6 sièges) sont occupés par des chercheurs académiques élus par l'ensemble des Etats, les représentants des municipalités, du Congress et de l'exécutif.
Le résultat du travail rigoureux et méthodique mené par CONEVAL est que :

- ✓ le Mexique dispose aujourd'hui de profils de pauvreté au niveau national, au niveau des Etats et au niveau des municipalités ;
- ✓ 520 programmes ont des cadres logiques ;
- ✓ 20% des indicateurs sont des indicateurs de résultats ;
- ✓ 140 programmes sont évalués chaque année ;
- ✓ On peut trouver sur internet :
    - Toutes les évaluations ;
    - Le point de vue du programme sur son évaluation ;
    - Le plan de travail de chaque programme ;

- ✓ Les médias et ONG utilisent constamment les évaluations ;
- ✓ Les programmes sont maintenant sous pression pour montrer leurs résultats ;
- ✓ Pour le budget à partir de 2010, l'information de CONEVAL a été utilisée par plusieurs acteurs (presse, Congress, la Présidence) ;
- ✓ Le budget de 2014 a favorisé les programmes qui montrent des bons outils éprouvés de lutte contre la pauvreté.

4.2.3.3. Changement dans les politiques et les programmes

La prise en compte des résultats du travail de CONEVAL a conduit à des changements importants dans le sens de la prise en compte des résultats des évaluations dans la planification des politiques et programmes mais aussi dans leur réorientation voire leur annulation :

- ✓ Le ministère des Finances a utilisé les évaluations de 2011 et de 2012 dans le processus de l'élaboration du Budget ;
- ✓ La Présidence a redéfini les politiques publiques destinées à faire face à la mortalité maternelle sur la base de diagnostics du cadre logique ;
- ✓ Tenant compte des résultats des estimations de la pauvreté de 2008, le Gouvernement fédéral a annoncé l'augmentation des dépenses pour les programmes sociaux pour appuyer sa stratégie de lutte contre la pauvreté ;
- ✓ Le programme Premier Emploi a été annulé. Il était destiné à augmenter l'employabilité des jeunes ;
- ✓ Le design de Progresa-Oportunidades a été modifié pour mieux cibler l'augmentation de la scolarisation des enfants et l'amélioration de leur nutrition ;
- ✓ Le budget pour le programme Piso Firme (Plancher Solide) a été augmenté.

4.2.3.4. Les évaluations d'impact au Mexique

Elles sont passées par deux phases : d'abord les études d'impact isolées, puis, les études d'impact avec un système de suivi-évaluation, ensuite.

Plusieurs programmes ont fait l'objet d'évaluations externes : Progresa-Oportunidades (1997-2000), Le Programme du Lait (2003-2004) ; le Programme de Nourriture (2004-2006) ; le Programme Plancher en Ciment (2004-2006). Les résultats de ces différentes évaluations ont servi à améliorer la politique publique de lutte contre la pauvreté.

Aujourd'hui, CONEVAL travaille avec le nouveau gouvernement (qui lui manifeste du respect) sur l'évaluation de sa nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté appelée « Croisade contre la faim » avec pour objectif la réduction de l'extrême pauvreté à l'horizon 2018. Il travaille aussi sur le suivi-évaluation et les évaluations d'impact.

Un système de suivi-évaluation doit faire émerger des changements des règles du jeu :

Sur le plan institutionnel : il est quasiment impossible d'avoir un système de suivi-évaluation sans changement des institutions, sans mettre en place un mandat pour l'évaluation, sans créer une unité d'évaluation, des procédures de feedback pour l'amélioration politique et sans normes de transparence ;

Sur le plan technique : Une méthodologie appropriée pour mesurer les impacts et des évaluateurs formés sont très importants.

Sur le plan de la planification : il faut améliorer la planification avec les programmes et les ministères (cadre logique) et produire de bons indicateurs.

Sur le plan de l'information : il faut tenir méticuleusement les dossiers administratifs, réaliser des enquêtes, établir les listes de bénéficiaires, etc.

4.2.3.5. Recommandations :

- Tenir compte des managers de programmes ;
  - Les évaluations sont là pour améliorer les programmes ;
  - Les évaluations peuvent être utilisées pour avoir plus de ressources ;
- Les managers de programmes doivent être écoutés ;
- Les programmes et les évaluateurs externes doivent tenir des réunions en permanence durant le processus de l'évaluation ;
- Les recommandations finales doivent être analysées par les programmes ;
- Les programmes peuvent changer des recommandations ou en proposer ;
- Les programmes doivent avoir un plan d'action d'amélioration de la performance. Ce plan d'action est public ;
- Le programme doit faire un engagement public à propos de l'évaluation externe ;
- Les méthodologies doivent être exposées de la manière la plus transparente ;
- Des publications claires et compréhensibles sont importantes pour traduire les résultats techniques de manière accessible au grand public ;
- Améliorer la construction des capacités des chercheurs locaux.

4.2.4. Débat

4.2.4.1. Questions et commentaires

- ✓ Qui est apte à évaluer dans les pays en développement ? les citoyens sont-ils informés de l'évaluation ? de ces résultats ?
- ✓ Concernant l'expérience du CONEAL, quel contact, quelle communication y a-t-il entre le CONEVAL et les décideurs, les responsables des programmes ? Cela ne passe-t-il pas par une maîtrise technique du programme qui devrait poser problème ?
- ✓ Comment concrètement le travail commun (les rencontres) entre CONEVAL et responsables des programmes se fait-il ? Est-il déterminé par la loi ?
- ✓ Quels sont les mécanismes pour rendre l'évaluation utile à la décision et quelle utilité de cet arsenal sophistiqués de méthodes et de techniques s'ils ne sont pas utilisés.
- ✓ Il faut placer et évaluer les politiques publiques au niveau communal voire infra-communal.
  Demande d'éclairages plus détaillés au CONEVAL sur :
  - L'articulation de son travail avec celui des autres instances d'évaluation et de contrôle ;
  - Sur son statut : consultatif ou décisionnel ?
  - Sur son activité au niveau territorial ?

- ✓ Qui est habilité à évaluer ? et quand doit-on évaluer ?
- ✓ Quel est le statut du benchmarking de la référence aux expériences des autres dans l'évaluation ?
- ✓ Quel financement pour l'évaluation ?
- ✓ Le statut juridique et la nature institutionnelle déterminent le niveau d'indépendance et d'autonomie de l'organisme évaluateur. L'exemple mexicain le montre.
- ✓ Comment décentraliser la fonction d'évaluation ?
- ✓ Comment se fait la synthèse des différentes évaluations ?
- ✓ Comment fixe-t-on le temps et le rythme de l'évaluation par rapport au temps et au rythme des programmes ?
- ✓ Comment prend-on en compte la dimension genre dans les évaluations ?

- ✓ Dans quelle mesure les programmes sont-ils évalués avant leur mise en œuvre ?
- ✓ Comment est coordonnée l'action du CONEVAL avec celle des autres organes de contrôle ?
- ✓ Exemples concrets de participation concrète des populations concernées dans des évaluations ?
- ✓ Comment CONEVAL est-il arrivé à fédérer tous les acteurs ? y a-t-il un effet d'un acteur externe ?
- ✓ Est-ce que le CONEVAL est évalué ?
- ✓ Comment les avis des évalués sont-ils pris en compte ?
- ✓ Est-ce que l'évaluation est un service public ?
- ✓ Au Maroc, l'évaluation des politiques publiques est maintenant constitutionnalisée, mais à quand la rationalisation de l'évaluation ?
- ✓ N'y a-t-il pas déficit d'intégration des évaluations dans les politiques publiques ? On revendique l'indépendance de l'évaluation tandis que l'évaluation n'est utile que si elle influence les responsables des programmes évalués.
- ✓ L'évaluation requiert des capacités techniques et une légitimité qui ne peut être acquise pleinement que dans un contexte démocratique où l'avis des citoyens compte et est pris en compte.

4.2.4.2. Réponses

Mme Teruel Graciela

- ✓ Convaincre les responsables est un processus qui s'est institutionnalisé non pas sur une base légale mais par la pratique. Nous les avons petit à petit convaincus de l'intérêt d'évaluer.
- ✓ L'usage des résultats ? Ils sont diffusés, divulgués au public et sont remis au ministère des Finances, au Parlement, à la Présidence. L'information/communication ciblant les décideurs mais aussi les citoyens a une place centrale dans le passage de l'évaluation à la décision et donne de la légitimité à l'évaluation.
- ✓ L'obligation de les utiliser appartient aux décideurs politiques pas au CONEVAL. Car il s'agit d'influencer les politiques publiques.
- ✓ Central-territorial ? Au départ, c'était uniquement central. Maintenant, on passe au niveau régional. La mesure de la pauvreté est pratiquée au niveau local aussi, nous tenons compte des indicateurs produits au niveau local
- ✓ Financement du CONEVAL ? Il a un budget public attribué dont une part est utilisée pour la mesure de la pauvreté et une autre pour l'évaluation. Mais les évaluations des programmes sont payées par ceux-ci.
- ✓ Evaluation du CONEVAL ? Coneval est évalué. En 2013, une évaluation a été faite. Elle est publiée sur le site du CONEVAL.

M. Bencheikh

- ✓ Qui est apte à évaluer ? Le parlement peut évaluer les politiques publiques. Mais à qui va-t-il le commanditer ? C'est une autre question.
- ✓ Mécanismes d'évaluation ? on peut classer les pays de ce point de vue en trois catégories : les pays où les mécanismes d'évaluation existent et sont rôdés et où l'évaluation est pratiquée régulièrement, les pays émergents à l'évaluation dans lesquels on ne peut pas adopter un système de suivi-évaluation aussi onéreux que celui des USA par exemple, et les pays où l'évaluation est encore à l'état de balbutiement.

M. Brahma

Evaluations participatives ? Elles existent. Un exemple en est le projet de lutte contre la désertification au Ghana. Leur intérêt c'est qu'en impliquant les bénéficiaires, on garde en vue les objectifs effectifs et leurs impacts sur les populations concernées.

4.3. Méthodes et techniques d'évaluation des politiques et programmes sociaux concernant les nouvelles générations notamment les enfants et leur applications

La conférence a été l'occasion de présenter et de débattre de la méthodologie et des résultats de multiples évaluations d'une multitude de programmes de lutte contre la pauvreté ciblant en particulier les enfants. Des programmes réalisés dans une diversité de pays avec des cadres légaux et institutionnels, avec des méthodologies, des investissements, des ressources et bien sûr des résultats divers. La présentation et la discussion de ces évaluations a permis de mettre en évidence des bonnes pratiques, des innovations méthodologiques et techniques autour desquelles le débat et les échanges méritent d'être approfondis et développés afin de garantir leur transfert, leur enracinement et leur développement dans les pays récepteurs.

4.3.1. L'impact des politiques économiques sur les enfants : aspects méthodologiques (Mme Véronique Robichaud, PEP, Université laval-Canada)

4.3.1.1. Contexte

L'évaluation de l'impact des politiques économiques sur le bien-être des enfants nécessite une méthodologie qui permet de tenir compte des mécanismes de transmission. Le bien-être des enfants dépend des revenus du ménage et des prix des biens et services à la fois. Les politiques économiques ont une influence sur les conditions de marché et influencent, par là-même, à la fois les revenus des ménages et les prix. La méthodologie proposée par le PEP combine analyse macro-économique et micro économique.

4.3.1.2. Pourquoi une approche mixte ?

Seule une approche mixte permet de saisir le bien-être d'un enfant. En effet, le bien-être économique d'un enfant dépend du revenu du ménage auquel il appartient, lequel dépend des caractéristiques individuelles des membres du ménage (niveau de scolarité, âge, avoirs, etc.) qui relèvent d'une approche micro. Le revenu dépend aussi des conditions du marché (taux de chômage, activité économique sectorielle, taux de rémunération…) qui relèvent d'une approche macro.

Chacun des deux modèles (micro et macro) bénéficie de l'autre, l'alimente et le complète.

4.3.1.3. Applications

La spécification des modèles à développer dépend des politiques envisagées, des spécificités nationales, de la disponibilité et de la qualité des données. Chacun de ces facteurs influencera le niveau de désagrégation des modèles, les formes fonctionnelles à privilégier et les scénarios à étudier. Dans tous les cas, la contribution d'experts nationaux est déterminante dans le succès de ces analyses.

➢ Méthodologie-modèle Macro

Le modèle macro est un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) qui prend en compte :

✓ L'interdépendance entre les secteurs de l'économie ;
✓ Les interactions entre les agents économiques (producteurs, travailleurs, consommateurs, reste du monde, gouvernement) ;
✓ L'effet des prix dans la prise de décision des agents ;
✓ Les contraintes macroéconomiques.

La base statistique d'un MEGC est la matrice de comptabilité sociale (MCS) construite sur la base des tableaux ressources-emplois.

➢ Méthodologie-modèle Micro

Lorsqu'un modèle EGC est combiné à un modèle de micro-simulation, l'hétérogénéité de chaque ménage peut être prise en compte permettant ainsi de capturer l'effet d'une politique sur le bien-être du ménage. S'agissant des enfants seules les données micro permettant d'identifier les individus sont valables.

Le modèle microéconomique comprend deux modules principaux :

- un module revenu qui identifie les occupations disponibles, les catégories de travailleurs selon les niveaux de scolarité et les secteurs économiques, définit le niveau de mobilité entre les occupations, secteurs économiques et catégories de travailleurs, identifie et estime les fonctions de choix d'occupation et de génération de revenu, estime le revenu total du ménage et prévoit le changement de statut d'emploi ainsi que le revenu correspondant.

- et un module consommation qui estime les élasticités revenu et prix selon la fonction de demande utilisée dans le modèle macro et estime le changement dans la consommation réelle, ce qui permet d'évaluer la variation de la pauvreté des enfants et des inégalités.

  - Un troisième module sur l'éducation est possible à ajouter lorsque les données le permettent. Il estime les différents comportements (entrée, réussite, poursuite études au cycle supérieur, estime les élasticités de la demande d'éducation utilisée dans le modèle macro (revenu, coût de l'éducation, disponibilité et qualité du service) et identifie les nouveaux travailleurs qualifiés à chaque période qui s'ajouteront au bassin de travailleurs de l'année.

4.3.1.4. Evaluation de l'impact des différentes politiques publiques sur les enfants au Burkina Faso

➢ Contexte

Malgré une croissance annuelle de près de 5% de 2000 à 2008, le Burkina Faso reste un pays pauvre. La pauvreté y frappe massivement les enfants. Ce qui constitue une énorme perte sociale et économique. Le gouvernement qui a déjà consenti des efforts remarquables depuis 2000 reconnaît la nécessité d'un engagement plus fort pour atteindre les OMD, notamment la réduction de la pauvreté à l'horizon 2015.

L'augmentation des dépenses sociales est donc cruciale pour améliorer le bien-être des enfants et stimuler la croissance économique du pays à plus long terme.

D'un autre côté, le déficit budgétaire s'est accru ces dernières années et les pressions pour le réduire rapidement sont fortes. Les craintes quant à la façon de parvenir à la réduction du déficit sont vives. Une réduction des dépenses publiques touchant davantage les enfants pourrait avoir des conséquences néfastes sur leurs conditions de vie, sur l'atteinte des OMD ainsi que, à long terme, sur l'économie burkinabé.

Une analyse robuste s'avère donc importante pour fournir aux décideurs politiques des instruments les aidant à établir les priorités (sociales et économiques) vue la contrainte des obligations financières.

- L'évaluation menée avait pour objectif de mesurer l'impact des différentes politiques publiques (augmentation des dépenses gouvernementales en éducation, subvention au prix de l'éducation, transfert monétaire aux ménages avec enfants de 0-5 ans) sur les niveaux de pauvreté des enfants, sur leur participation scolaire et sur la croissance économique.

- La période considérée est : 2009-2033

Scénarios

L'état de référence (sans intervention) est établi selon les prévisions macroéconomiques du FMI (ex. baisse du ratio déficit fiscal/PIB de la moitié entre 2010 et 2015).

Simulations (même budget alloué –1,5% PIB 2010)

- Hausse des dépenses courantes en éducation ;
- Subvention aux frais de scolarité ;
- Transfert en espèces aux ménages avec des enfants de 0-5 ans ;

Les mécanismes de financement sont les suivants : réduction des subventions, accroissement des taux de perception des taxes indirectes, étalement de la réduction du déficit public sur 10 ans au lieu des 5 années prévues.

- **Type d'intervention** : hausse des dépenses publiques en éducation
- **Mécanisme de financement** : réduction des subventions, accroissement des taux de perception, étalement de la réduction du déficit
- **Impact sur** : éducation, macroéconomie, pauvreté

✓ **Type d'intervention** : hausse des dépenses publiques en éducation, subvention aux frais de scolarité, transfert en espèce aux ménages ;
✓ **Mécanisme de financement** : déficit ;
✓ **impact sur** : l'éducation, la macroéconomie, la pauvreté.

Conclusions

- **Type d'intervention**
  - Hausse des dépenses publiques en éducation : taux de participation et de réussite scolaire

- **Recommandations**

- Si on veut atteindre une meilleure performance en éducation et en économie, il faut une hausse des dépenses publiques en éducation ;
- Si on veut atteindre une meilleure performance en termes de Bien-être, il faut des transferts d'espèce aux ménages

Le mécanisme de financement le plus approprié est l'accroissement temporaire du déficit.

4.3.2. L'évaluation d'impact du programme Sud-Africain « Child Support Grant » : données d'une enquête sur les enfants, les adolescents et leurs familles (Mme Dibolelo Ababio, Ministère du Développement social, Afrique du Sud)

4.3.2.1. « Le Child Support Grant » (CSG) :

Le CSG est un important instrument de protection sociale en Afrique du Sud à destination des enfants. Mis en place en 1998, il visait au départ les enfants de 0 à 7 ans avant d'être élargi en 2002, à tous les enfants de 0 à 18 ans. Aujourd'hui, il touche 10 millions d'enfants.

4.3.2.2. Les questions et l'approche de l'évaluation d'impact

L'étude d'évaluation s'est posée trois questions principales :

- Comment la réception du CSG depuis la naissance a-t-elle affecté le bien-être des enfants et de leurs familles ?

- Comment l'extension du CSG aux enfants de plus âgés (7 ans et +) a-t-elle amélioré leur bien-être y compris la réduction de leur exposition à des comportements à risque (activités sexuelles, grossesse, usage de l'alcool, usage de la drogue, activités criminelles et appartenance à des gangs) ?
- Quelles sont les conditions qui déterminent et influencent l'accès au CSG ?

Quant à l'approche, elle est quasi expérimentale.

Une batterie d'indicateurs de bien-être a été étudiée chez deux échantillons comparables, un échantillon d'enfants de 10 ans ayant reçu le CSG tôt dans leur vie (durant les premiers 18 mois) et un échantillon d'enfants l'ayant reçu tard (5-6 ans plus tard).

Ont été comparés aussi des indicateurs de bien-être et de comportement à risque pour deux échantillons d'adolescents (15-17 ans), des adolescents ayant reçu le CSG et des adolescents ne l'ayant pas reçu. Ont ainsi été interrogés, 751 enfants âgés de 10 ans ayant reçu le CSG avant l'âge de 2 ans, 436 enfants ayant reçu le CSG après l'âge de 2 ans, 876 adolescents de 15-16 ans bénéficiant du CSG et 850 adolescents âgés de 16-17 ans non bénéficiant du CSG.

4.3.2.3. Résultats

Pour les jeunes enfants l'évaluation montre que ceux qui reçoivent le CSG tôt dans leur vie sont moins susceptibles de tomber malades. Elle montre aussi que l'éducation des mères complète le CSG en matière de résultats de la promotion de la santé de l'enfant.

Pour les adolescents, les résultats montrent l'importance de recevoir le CSG tôt, aussi bien au début de la vie qu'à l'adolescence. Le CSG pendant les 2 premières années est important dans la protection des adolescents contre les rapports sexuels, l'usage de l'alcool, l'usage de la drogue, les activités criminelles et dans la réduction des grossesses précoces et du travail à l'extérieur de la maison.

Les CSG reçus par les ménages à l'âge de l'adolescence des enfants réduit les absences de l'école, en particulier des enfants mâles, et réduit les comportements à risque.

L'impact le plus important est de réduire effectivement la pauvreté et la vulnérabilité. Mais il génère aussi un large éventail d'impacts sur le développement, sur le capital humain, les opportunités économiques qui aident à briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Ces impacts poussent dans le sens d'un développement social et économique inclusif renforcé par les autres impacts du CSG en termes de résilience économique, de cohésion sociale et de support aux mesures politiques promouvant une croissance pro-pauvres et facilitant la réalisation progressive des droits à la sécurité sociale (et plus largement à la protection sociale).

4.3.2.4. Conclusion

L'évaluation a montré de remarquables impacts du CSG sur la réduction de la pauvreté, le développement du capital humain, la réduction des comportements à risque, etc.

Comparée aux autres pays, l'approche sud-africaine progressive et basée sur les droits humains d'une subvention sans conditions est en train de donner des résultats très positifs.

Cependant des politiques complémentaires demeurent nécessaires pour vaincre la pauvreté et les inégalités à une vitesse plus accélérée.

4.3.2.5. Recommandations

Assurer le plus large accès au CSG, en particulier pour les enfants dès la naissance amènera les plus grands impacts sociaux et économiques.

Le CSG représente une contribution substantielle aux ressources des ménages les plus pauvres d'Afrique du Sud. Maintenir le pouvoir d'achat que procure la subvention (Grant) et l'accroître représente un investissement significatif dans la croissance économique pro-pauvres et inclusive.

Le CSG ouvre la voie à de plus importantes opportunités économiques. Appuyer (encourager) les jeunes à tirer avantage de ces opportunités maximisera l'impact développemental de la subvention.

4.3.3. Modèle d'évaluation du programme Oportunidades et ses principaux résultats (Mme Lic. Angélina Castanéda, Directeur du programme)

4.3.3.1. Le Programme Oportunidades

Créé en 1997 sous le nom de Progresa, le Programme Oportunidades s'adresse aux ménages vivant dans des conditions d'extrême pauvreté à travers des actions à court terme et des actions à long terme.

A court terme, il leur offre des transferts cash qui leur sont octroyés directement dans l'objectif d'atténuer leur pauvreté. A long terme, il investit dans le capital humain à travers des synergies entre nourriture, éducation et santé.

La période évaluée se situe entre 2000 et 2013. Le nombre de ménages ciblé a augmenté progressivement jusqu'à atteindre 5 922 000 en 2013.

Pour le milieu rural, l'évaluation a porté sur un échantillon de 16.651 bénéficiaires (320 localités) et un échantillon de contrôle de 10 834 ménages (186 localités). En milieu urbain, l'évaluation a porté sur 17 201 ménages dont 11 563 ménages bénéficiaires et 5 638 ménages non bénéficiaires.

4.3.3.2. Pourquoi évaluer Oportunidades ?

Le programme est évalué pour :

-déterminer sa pertinence, la réalisation de ses objectifs et ses buts, son efficience, son efficacité, sa qualité, ses résultats, ses impacts et sa durabilité ;

-générer une information pertinente pour appuyer les décisions d'ajustements pour améliorer le design et l'opérationnalité du programme ;

-apprendre et améliorer : qu'est-ce qui fonctionne correctement ? Jusqu'à quel point le programme marche ? Comment promouvoir les effets positifs du programme et/ou réduire ses effets négatifs ou indésirables ?

Le modèle choisi pour l'évaluation est un modèle complet réalisé par une structure externe indépendante impliquant des institutions académiques et de recherche de renom, le conseil de la BM, de l'IDB et de CONEVAL. L'évaluation a porté sur des groupes ciblés par le programme, des groupes de contrôle. Les thèmes couverts sont socioéconomiques, démographiques, anthropométriques, cognitifs de développement, dynamiques des familles, dynamiques des infrastructures.

Une approche méthodologique et des niveaux d'analyse multiples :

-approches quantitative, qualitative, expérimentale, quasi-expérimentale,

-des niveaux d'analyse couvrant les ménages, les individus, les contextes ethniques et d'âge, la santé, les pourvoyeurs de services de santé et d'éducation.

4.3.3.3. Résultats

L'évaluation a attesté une nette amélioration des indicateurs de santé et de nutrition, des indicateurs d'éducation. Aussi bien les interventions à court, à moyen ou à long termes ont produits les résultats qui en étaient escomptés.

4.3.4. Monitoring, Suivi et évaluation des programmes sociaux en Colombie (M. Jairo Nuez, Expert dans la pauvreté multidimensionnelle et l'évaluation des programmes sociaux en Colombie)

4.3.4.1. Pourquoi le suivi/monitoring et évaluation

Les objectifs d'un politique ont plus de chance de se réaliser si, d'un côté, les hypothèses relatives au problème, à ses causes et à ses solutions sont bien fondées, et d'un autre côté, si la mise en œuvre se fait selon un schéma institutionnel qui inclut un suivi-évaluation qui oriente les décisions.

- Parmi les fonctions du SM&E, il y a celle de s'assurer que les hypothèses échafaudées comme solution au problème sont mises en œuvre, dans quelle mesure ? Où et quand ?
- Le suivi-évaluation doit servir de feuille de route pour le Gouvernement afin que la politique atteigne ses objectifs et que ses activités se déroulent de la meilleure manière et que les ressources prévues soient affectées de la meilleure manière.
- Le S&E doit être un outil qui aide à réaliser chaque activité dans les temps impartis, qui identifie les failles, qui tire la sonnette d'alarme afin de garantir un fonctionnement correct.

Le S&E comporte 4 composantes : suivi des individus, monitoring des activités et composantes, monitoring et évaluation d'impact.

4.3.4.2. Un exemple de suivi monitoring en Colombie

- Alliances productives ;
- Participation des producteurs agricoles, commerçants et acheteurs alliés et les gouvernements ;
- Instrument pour générer des revenus, créer des emplois et promouvoir la cohésion sociale des communautés rurales pauvres à travers l'établissement d'alliances productives entre les groupes organisés de petits producteurs et commercialisateurs ou transformateurs de leurs produits.

4.3.4.3. Evaluation d'impact (généralités)

- Méthodes expérimentales : idéales mais souvent pas pratiques ;
- Méthodes non expérimentales ;
- ✓ Variables instrumentales ;
- ✓ Groupe de traitement et groupe de contrôle (promensity score matching) ;
- ✓ Régression discontinue est idéale lorsqu'on dispose d'un instrument de focalisation normalisé ;
- ✓ Double différence : requiert un baseline et une enquête de suivi.

4.3.4.4. Un exemple d'évaluation d'impact en Colombie

- Familles en action ;
- Programme de transfert conditionné d'assistance scolaire et suivi de la nutrition des enfants ;

Différences entre les zones urbaines et rurales, population victime du conflit selon ses besoins.

4.3.4.5. Méthodologie d'estimation

- Se baser sur les registres administratifs du programme et les croiser avec la base de données du ciblage (recensement d'évaluation) ;
- EL SISBEN tient un registre sur les caractéristiques des foyers et un pointage pour affecter les ressources ;

- S'il existe un système de ciblage et des registres administratifs il n'est pas nécessaire d'assumer le coût des enquêtes.

4.4. Expériences et bonnes pratiques des pays du Sud en matière d'évaluation des politiques et programmes sociaux en faveur des nouvelles générations notamment les enfants

4.4.1. Effets du programme national palestinien de transferts monétaires sur les enfants et les adolescents : lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité des enfants et rendre le programme plus efficace pour les enfants (Mme Kumiko Imai, Spécialiste des politiques sociales, Unicef, Palestine)

Depuis 2012, le Programme National de Transfert Monétaire sur les Enfants et les Adolescents a fait l'objet de trois études importantes portant sur divers aspects de son impact.

Mais les données sur les effets du programme sur les enfants et les adolescents font défaut.

L'évaluation présentée vient combler ce vide. C'est la première étude qui interroge les enfants et les adolescents sur leurs perceptions et leurs expériences du design du programme, de sa mise en œuvre et de ses effets.

L'utilisation de méthodes de recherches mixtes a été jugée à même de permettre une plus large et une plus profonde compréhension.

4.4.1.1. Le Programme National Palestinien de Transferts monétaires

Il s'agit du programme d'assistance sociale phare de l'autorité palestinienne. Il est piloté par le ministère des Affaires Sociales. Né de la fusion de deux programmes de transfert social financés par la BM et l'UE en 2010, il bénéficie à 106 000 ménages dont 46% en Cisjordanie et 54% à Gaza. Les enfants touchés sont au nombre de 288 000 soit 14% de l'ensemble des enfants palestiniens.

Les bénéficiaires du CT sont éligibles aussi à une assurance santé gratuite, à l'assistance alimentaire, à l'annulation ou la réduction des droits d'inscription à l'université et à des prix forfaitaires pour le programme d'assistance d'urgence.

La méthodologie de l'évaluation combine l'approche quantitative et l'approche qualitative.

La méthodologie quantitative se présente sous forme d'une enquête comprenant un module adolescents conçu spécialement pour diagnostiquer la santé mentale et le comportement.

La méthodologie qualitative consiste en interviews approfondis, en interviews d'informateurs clés, en focus groups et en étude à l'aide de l'observation des enfants souffrant d'handicaps.

La conception de ces différents outils d'investigations s'est faite sur la base de la structure de la Convention des Droits de l'Enfant, à savoir le droit à la survie, le droit au développement, le droit à la protection et le droit à la participation.

L'enquête quantitative a porté au total sur 1200 ménages, dont 300 ménages bénéficiaires et 300 ménages comme groupe de comparaison dans chacune des deux parties du territoire palestinien. Un sous-échantillon de 200 adolescents a été sélectionné dans chaque partie.

Quant à l'enquête qualitative, elle a porté sur 89 bénéficiaires à Gaza et 84 bénéficiaires en Cisjordanie.

4.4.1.2. Résultats

- Effets du programme CT sur le droit à la survie :

L'impact le plus important enregistré de ce programme est sur le droit à la survie. Il a contribué à améliorer la santé et la nutrition des enfants des ménages ciblés.

- L'effet sur l'éducation (droit au développement), par contre, est faible. Les résultats de la comparaison entre le groupe d'intervention et le groupe de contrôle ne montrent pas d'écart significatif. Les défis économiques amènent les enfants à quitter l'école pour aider leurs familles à survivre. Les chocs sanitaires, source de pauvreté de plusieurs ménages amènent les enfants à devenir des caregivers avec un impact sur leur scolarité. L'incapacité de payer les fournitures scolaires, les cartables, l'uniforme ou le transport peut être déterminante. Le CT peut aider à régler ce type de problèmes mais il n'est pas suffisant.
- L'effet sur le droit à la protection : aussi bien les données de l'enquête quantitative que les données de l'enquête qualitative montrent que la violence à l'égard des enfants est une pratique répandue dans la famille, à l'école et dans la communauté.

Le CT aide à alléger certains stress intra ménage susceptibles de déclencher la violence.

Le déficit d'interaction entre les travailleurs sociaux et les enfants lors des visites de suivi aux ménages du PNCP diminue leur capacité de suivre cet aspect.

Les résultats sont flous en ce qui concerne l'effet du CT sur le travail des enfants (le travail des enfants est plus courant chez le groupe d'intervention que chez le groupe de contrôle).

Le CT ne semble pas avoir d'impact significatif sur les enfants handicapés ;

- L'effet sur le droit à la participation : le droit à la participation des enfants est limité par la pauvreté et les normes hiérarchiques ainsi que le stigma attaché à la pauvreté qui affecte l'estime de soi des enfants. Les limites des moyens y compris financiers dont peuvent disposer les enfants limitent leurs opportunités de participer à des fêtes, ou des occasions leur permettant de participer à des activités festives ou récréatives avec des membres de leurs familles ou leurs amis (ils ne disposent pas d'habits corrects pour sortir, pas de moyens de payer un café par exemple).

4.4.1.3. Principales conclusions

Le Programme National Palestinien de Transfert Monétaire contribue à assurer le droit des enfants à la survie mais leurs droits au développement, à la protection et à la participation requièrent plus de renforcement.

Le programme NPTM n'est pas suffisamment "child-sensitive"(sensible aux enfants) pour traiter la pauvreté infantile dans une perspective multidimensionnelle.

LE PNPTM semble avoir joué un rôle important dans la prévention d'une plus grande détérioration de la protection des enfants et de leurs familles mais il n'a pas été suffisant pour traiter les principales vulnérabilités qui affectent les enfants des bénéficiaires du transfert monétaire.

Sans une attention plus forte à ces aspects, le risque d'une pauvreté chronique et intergénérationnelle va croître.

4.4.1.4. Recommandations

- Rationaliser la charge de travail et le rôle des travailleurs sociaux :
  - Les travailleurs sociaux doivent être en contact avec tous les membres des ménages, pas seulement les parents afin qu'ils puissent identifier les besoins des enfants et les référencer ;
  - Les charges de travail doivent être ramenées à un niveau raisonnable avec suffisamment de temps pour un suivi régulier de chaque famille ;
  - Une formation est nécessaire sur les droits de l'enfant, partie d'un changement plus large d'une approche conservatrice vers une approche basée sur les droits de l'enfant.

- Traiter les vulnérabilités spécifiques au genre :

  - Etant socialement plus isolées que les garçons, les filles ont un besoin aigu d'espaces sûrs spécifiques à elles, particulièrement à Gaza où prévalent des normes religieuses ;
  - Mettre en place des forums pour les femmes afin qu'elles puissent se rencontrer régulièrement et discuter les sujets importants pour elles et pour leurs familles.

- Assurer une aide spécifique aux handicapés :
  Il faut s'assurer que les besoins des enfants souffrants d'handicaps ont la priorité sur les besoins (souvent pressants) des autres membres adultes de la famille.
- Prodiguer une formation spécialisée aux travailleurs sociaux sur les soins spécifiques à apporter aux enfants souffrant d'handicaps et à leurs familles.
- Développer un package intégré de services de protection sociale sensible à l'enfant.

4.4.2. Le système chilien de protection intégrale de la petite enfance "le Chili Grandit avec toi" : mise en œuvre et évaluation (M. Claudio Castillo, Ministère du Développement social, Chili)

4.4.2.1. Chili Crece Contigo

Le système " Chili Crece Contigo" (CCC) « le Chili grandit avec toi » est un système qui aide à créer un terrain d'intervention de haut niveau pour le développement de l'enfance qui traite les causes structurelles de la pauvreté et contribue à la mobilité sociale. Il fait partie d'un système de protection sociale intersectoriel.

C'est un programme conduit au niveau national par un comité ministériel, le Comité de la petite enfance, composé des ministres de la Santé, du Développement Social et de l'Education. Au niveau local, c'est un réseau local constitué des responsables de ministère de la Santé et la municipalité et du ministère de l'Education.

Le programme cible trois catégories :

- Tous les parents et les enfants (100%) auxquels il offre un enseignement interactif et des outils d'information (sites web, médias sociaux, radio) ;

- Les enfants couverts par le système de santé biopsychosocial et le programme d'aide aux nouveaux nés (80%) ;

- Les enfants vulnérables biologiquement et socialement (60%) auxquels il offre des crèches et des jardins d'enfants de qualité gratuitement, des visites d'équipes de santé, des subventions familiales, des soins complets pour les enfants ayant des difficultés de développement, une aide technique pour les enfants en situation d'handicap, un accès préférentiel au système de protection sociale.

Le système CCC a fait l'objet d'évaluations primaires qui ont attesté les principales réalisations suivantes :

- ✓ Amélioration et multiplication de services spécialisés dans l'aide au développement de la première enfance ;
- ✓ Degré élevé de satisfaction du programme biopsychosocial et du programme nouveaux-nés (respectivement 81% et 94%) ;
- ✓ Croissance systématique du budget du CCC notamment ceux destinés à la gestion locale, aux crèches et aux jardins d'enfants ;
- ✓ Les résultats de l'enquête auprès des membres du staff en charge du CCC permettent d'orienter le fond municipal de renforcement ainsi que l'assistance technique aux équipes locales ;
- ✓ La construction d'indicateurs clés de performance pour chaque municipalité permet de suivre le fonctionnement de chaque réseau municipal ;
- ✓ Un progrès dans l'usage dans le système de documentation, de référencement et de monitoring.

4.4.2.2. L'évaluation d'impact du CCC réalisée en 2013 par l'Université pontificale catholique du Chili

L'évaluation du CCC de 2013 s'est basée sur des données d'enquête (1429 ménages traités en 2013 et 1790 ménages de contrôle en 2010) et sur des données additionnelles fournies par les fiches et les registres cliniques des centres de santé.

L'étude avait pour objet de mesurer l'effet de la variable indépendante : l'intervention du sous-système Protection des enfants « Chili grandit avec toi » représenté par le Programme d'aide biopsychologique au développement (PADB), sur une variable dépendante : le développement de l'enfant défini comme un processus progressif d'acquisition de compétences,de connaissances et de comportements de plus en plus complexes (déclinées dans les domaines de la motricité, de la cognition, du développement socio-émotionnel et du langage).

4.4.2.3. Conclusions

L'évaluation a conclu à une grande ampleur des problèmes de développement (30%) et des troubles comportementaux (20%).

Une percée en termes d'amélioration économique, en ce qui concerne le stade prénatal. De même que l'usage des services offerts permet d'améliorer les résultats.

Par contre, il n'y a pas de changement des idées et représentations relativement aux rôles des parents.

4.4.2.4. Impact sur la politique publique

- ✓ Un retour aux équipes d'intervention à différents niveaux ;
- ✓ Renforcement des actions efficaces ;
- ✓ Concentration des efforts dans des directions ciblées ;
- ✓ Evaluation des allocations budgétaires (budget axé sur les résultats) ;
- ✓ Extension à 8 ans ;
- ✓ Point de départ pour discuter une nouvelle structure nationale pour l'enfance (Conseil de l'Enfance).

4.4.3. Evaluation des programmes d'assistance sociale en Tunisie et impacts sur les populations vulnérables (M. Nidhal Ben Cheikh, CRES, Tunisie)

La communication a présenté le contexte qui justifie l'évaluation, le cadre de l'évaluation, avant de focaliser sur l'évaluation du Programme d'aides monétaires aux enfants scolarisés issus de familles nécessiteuses (PNAFN) appuyée par l'UNICEF et réalisée par l'université de Duke (CHPIR).

4.4.3.1. Evaluation des programmes d'assistance sociale

L'étude d'évaluation présentée comporte deux composantes :

- La première consiste à évaluer la performance des programmes d'assistance sociale, en l'occurrence le Programme d'aides monétaires aux enfants scolarisés issues de familles nécessiteuses (PNAFN), et le programme d'aide médicale gratuite (AMG2) ;
- La deuxième consiste à analyser les comportements individuels des assurés sociaux qui s'orientent vers l'économie informelle.

Les résultats attendus de l'évaluation sont les suivants :

- ✓ Proposition de nouvelles orientations en matière de ciblage des populations pauvres et vulnérables (PMT : Indice de pauvreté multidimensionnelle).
- ✓ Proposition de nouvelles stratégies d'organisation au niveau local et central permettant une meilleure gouvernance des programmes d'assistance sociale ;
- ✓ Des réformes permettant une meilleure gouvernance des programmes d'assistance sociale ;
- ✓ Des réformes permettant une meilleure attractivité de certains régimes de sécurité sociale (RTFR , RIA, etc.) ;
- ✓ Un plan d'action en vue de limiter les interstices de la protection sociale (structuration des régimes contributifs et des régimes non contributifs) en vue de repousser l'avancée de l'emploi informel.

4.4.3.2. Méthodologie

L'évaluation a porté sur un échantillon de 3000 ménages bénéficiaires de l'AMG2, sur 2000 ménages bénéficiant du PNAFN, sur un échantillon témoin de 1000 ménages et sur 1000 affiliés de la CNSS.

L'approche adoptée est mixte et pluridisciplinaire (quantitative + qualitative + analyse sociologique + expérimentale).

4.4.3.3. Evaluation du PNAFN

Il s'agit d'une évaluation menée par le ministère des Affaires Sociales avec l'appui de l'UNICEF. Elle a été confiée à l'université de Duke (CHPIR).

L'évaluation porte sur la pertinence, le ciblage, l'impact et l'efficacité du programme d'aide scolaire PNAFN en vue de dégager des recommandations pour le renforcer.

L'arsenal méthodologique utilisé pour l'évaluation est mixte : enquête qualitative auprès des parties prenantes et des décideurs locaux et enquête quantitative auprès des ménages bénéficiaires et de ménages non bénéficiaires (échantillon témoin ou de contrôle), en plus de l'exploitation des données administratives et de seconde main existantes. L'enquête quantitative a porté sur 1000 ménages bénéficiaires et autant de ménages non bénéficiaires. L'enquête qualitative a porté sur 10 parties prenantes et 50 décideurs locaux.

- Résultats préliminaires

Les résultats préliminaires de l'évaluation constatent, en ce qui concerne la pertinence du programme, qu'il y a un taux d'abandon scolaire élevé et que ce niveau globalement élevé varie relativement. Il est observé plus chez les plus âgés (13 ans et +), chez les élèves des niveaux élevés (P6 et +), chez les enfants des ménages pauvres et vulnérables et chez les enfants ruraux. Résultat : le besoin d'assistance est avéré.

Quant au ciblage du programme, il est satisfaisant en ce qui concerne la pauvreté, mais faible en ce qui concerne la scolarisation. En effet, il y a un taux élevé d'erreurs d'exclusion de ménages éligibles, beaucoup de ménages pauvres ne bénéficient pas du programme. Tandis que le quart des ménages bénéficiant de ce programme visant à améliorer les résultats scolaires des enfants n'ont pas d'enfants en âge de scolarité.

Quant à l'efficacité du programme, elle est limitée. Face à un coût élevé de la scolarisation les montants versés par le programme demeurent faibles et ont un impact quasi insignifiant sur le taux de fréquentation de l'école (95,3% chez les enfants bénéficiaires enquêtés et 93,6% parmi les enfants non bénéficiaires enquêtés).

4.4.4. Evaluation du programme de transferts monétaires conditionnels « Tayssir » (M. Youssef Belkassmi, SG, Ministère Education Nationale, Maroc)

4.4.4.1. Le programme Tayssir

Il s'agit d'un programme de transfert conditionnel qui s'inscrit dans un package comprenant l'initiative royale de distribution d'un million de cartables, la mise en place d'internats, de cantines scolaires et de transport scolaire. Les objectifs sont une plus grande équité dans l'accès à l'enseignement obligatoire, la généralisation de la scolarisation, la lutte contre l'abandon scolaire. Le Programme est lancé en 2008 sur une phase pilote de deux ans (2008-2009 et 2009-2010) pour tester l'impact des transferts monétaires conditionnels sur la rétention scolaire, le niveau d'acquisition des élèves et le niveau de vie des ménages. Lors de cette phase pilote, il a ciblé 132 communes où le taux de pauvreté atteint 30% et le taux d'abandon scolaire au primaire 8% (les communes ciblées par l'INDH) appartenant à 17 provinces et 5 régions. Il couvre toutes les écoles

primaires de ces communes. Il verse à chaque ménage ayant un ou plusieurs enfants à l'école par élève, par mois, 60 DH pendant les 1re et 2ème année du primaire, 80 DH pendant les 3ème et 4ème années et 100 DH pendant les 5ème et 6ème années. Le montant par élève au cycle collégial est de 140 DH par élève et par mois. La condition du transfert est l'assiduité de l'élève à l'école (moins de 4 absences par mois au primaire et moins de 6 absences au collège). Le nombre de ménages bénéficiaires est passé de 48000 en 2008-2009 à 404 000 en 2011-2012. Le nombre d'élèves est passé de 88000 en 2008-2009 à 705 000 en 2011-2012.

4.4.4.2. L'évaluation d'impact du Programme

➢ Questions de l'évaluation

Les questions auxquelles l'évaluation est destinée à répondre sont les suivants ;

- le programme réduit-il l'abandon scolaire ? Réduit-il l'absentéisme ? Améliore-t-il l'apprentissage ?
- La conditionnalité, typiquement coûteuse à vérifier, est-elle essentielle ?
- Si la conditionnalité s'avère essentielle, quel mécanisme de contrôle mettre en place pour en assurer un respect rigoureux en pratique ?

➢ Résultats de l'évaluation

- Les transferts monétaires réduisent l'abandon scolaire à tous les niveaux avec un impact plus important aux niveaux supérieurs ;
- L'impact sur l'abandon est relativement plus important dans les écoles satellites ;
- Les transferts monétaires améliorent aussi la réinsertion des élèves ayant abandonné l'école ;
- Les transferts monétaires améliorent l'apprentissage des élèves en arithmétique, en particulier dans les écoles satellites ;
- La conditionnalité des transferts monétaires ne semble pas avoir d'impact sur la participation scolaire, l'abandon, l'apprentissage ou l'absentéisme ;
- L'effet des transferts est plus important lorsqu'ils sont versés aux mères ;
- Tayssir a un effet sur les conditions de vie des familles bénéficiaires, sur les activités des enfants, sur la scolarisation des enfants, sur les activités des autres membres du ménage, sur leurs décisions de consommation, sur leur perception de la scolarisation des enfants, sur les transferts monétaires vers les autres ménages, etc.

✓ Pistes d'amélioration :

- Pérennisation du financement (Fond de solidarité nationale)
- Passage du ciblage géographique vers le ciblage ménage pour une meilleure extension (registre unique)

4.4.5. L'impact du ciblage des enfants dans les interventions de développement : leçons tirées du Nord du Ghana (M.Samuel D Braimah, Directeur exécutif de l'Association Africaine d'Evaluation)

L'intervenant commence par poser quelques questions d'ordre méthodologique :

- ✓ Quand, dans le cycle de vie d'une intervention, doit être conduite une évaluation d'impact ?
- ✓ Les acteurs de développement sont-ils pressés de mesurer l'impact (de leur action) ?
- ✓ Quel est le rôle des contes africains dans l'évaluation ?

Le projet évalué est lancé en 1988. Il s'agit de la mise en place :

- ✓ d'une crèche de jour et d'une école primaire pour s'occuper des enfants pendant que leurs mères travaillaient (35 enfants) ;
- ✓ d'une petite clinique où des infirmières en santé communautaire viennent offrir des conseils anté-nataux et former les accoucheuses traditionnelles ;
- ✓ d'une latrine pour éviter que les femmes aient à faire leurs besoins en plein air.

Vingt-six ans après, en 2014, la petite clinique est devenue un centre de santé pris en charge par le gouvernement qui offre ses services à 71 communautés où les activités sont assurées par un assistant médical, 4 sages femmes, 15 infirmières de différentes spécialités, 3 ouvriers et 4 appuis au staff.

Le centre de santé prend en charge 20 à 30 patients par jour lors de la saison sèche et 50 à 80 pendant la saison des pluies.

Quant à l'école, en 2014, elle comptait 148 enfants et 8 enseignants. Au lycée, 143 enfants et 6 enseignants. Au primaire, il y a deux groupes, primaire A= 143 et primaire B = 242 pupilles et 12 enseignants.

Plusieurs parmi les élèves de cette institution ont obtenu des diplômes parfois très hauts et occupent des postes respectables.

La communauté bénéficiaire a un niveau élevé de satisfaction du projet

Deux leçons sont triées de cette expérience :

- ➢ Les évaluateurs peuvent vouloir inclure une méthodologie d'évaluation culturellement acceptable dans le monde des méthodologies techniques ;
- ➢ La causalité dans les évaluations d'impact peut être révisée avec les communautés bénéficiaires.

4.4.6. Evaluation des programmes destinés aux enfants au Mexique (Mme Graciela Teruel, Bureau Exécutif, CONEVAL, Mexique)

La présentation replace l'évaluation des programmes destinés aux enfants dans le cadre du travail colossal d'inventaire des programmes et actions de développement sociaux entrepris au Mexique au niveau fédéral, au niveau des Etats et au niveau des municipalités.

Elle commence par rappeler de manière relativement détaillée le processus d'inventaire des programmes et actions sociales de développement social menés au Mexique avant de faire une présentation sommaire de l'évaluation des programmes destinés spécifiquement aux enfants.

4.4.6.1. Inventaire CONEVAL des programmes et actions fédérales de développement social

Qu'est-ce que l'inventaire CONEVAL du Développement social ?

- ✓ Il s'agit d'une base de données qui intègre et systématise l'information relevant des programmes et actions de développement social comme un mécanisme citoyen construit à partir des sources publiques.
- ✓ L'information de l'inventaire est organisée sur la base des droits sociaux établis par la loi LGDS.
- ✓ L'inventaire CONEVAL présente 3 modalités : fédérale, étatique, municipale

A quoi sert de s'appuyer sur un inventaire ?

- ✓ Les données permettent de connaître de manière rapide et précise les principales caractéristiques des programmes et actions à différents niveaux de gouvernement (Fédéral, étatique et municipal)
- ✓ L'application en ligne permet la consultation et l'analyse des programmes mis en œuvre par différentes entités, ce qui contribue à la transparence et à la reddition des comptes
- ✓ Offre une information stratégique aux décideurs : type d'appui, cycle de vie des bénéficiaires, groupe cible, lieu de résidence.

4.4.6.2. Composantes générales de l'inventaire CONEVAL

L'information de l'inventaire fédéral est structurée autour de cinq thèmes :

- ✓ Données générales (caractéristiques générales d'identification du programme) ;
- ✓ Droits et objectifs : association directe ou indirecte des programmes aux droits sociaux ou à la dimension du bien-être économique (objectifs du programme) ;
- ✓ Population : informations sur les caractéristiques de la population cible potentielle, la population cible effective ;
- ✓ Budget : Budget original et modifications budgétaires au cours de l'exercice du programme ;
- ✓ Evaluation : Evaluation du programme.

L'inventaire fédéral se compose de 111 variables

Exemple de l'inventaire fédéral 2012 : 278 programmes et actions fédéraux de développement social inventoriés, dans les domaines de l'alimentation, du travail, de l'environnement, de l'éducation, de la non-discrimination, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitat et du bien-être économique

Au total, 5010 programmes et actions de développement social dont 278 menés au niveau fédéral, 2849 au niveau des Etats et 1883 au niveau municipal.

4.4.6.3. Evaluation spécifique des programmes destinés aux enfants pendant l'exercice 2012 -2013

Dix programmes de développement social ciblant les enfants réalisés en 2012-2013 sont évalués, leurs points forts et progrès réalisés ainsi que les défis qu'ils soulèvent sont mis en évidence et des recommandations sont dégagées pour chaque programme.

4.4.7. Débat

4.4.7.1. Questions et commentaires

- ✓ Quelles sont les sources de financement des programmes mexicain et colombien présentés?
- ✓ Quelles sont les facteurs de sortie de ces programmes ?
- ✓ Sur quelle base a été établi l'impact positif du programme colombien de transfert cash sur la quantité et la qualité de l'éducation ?
- ✓ Ce programme a-t-il des effets pervers ? comment sont-ils traités ?
- ✓ En situation de crise est-ce que les politiques de ciblage ont limité l'impact de la crise ?
- ✓ Est-ce que cette politique de ciblage peut remplacer des politiques sociales universelles ?
- ✓ Ces programmes d'Amérique latine présentés ont-ils une dimension territoriale ?
- ✓ Quelle coordination au sein de ces programmes ?
- ✓ Comment les impacts d'un programme sont-ils identifiés comme les siens donc isolés des impacts d'autres programmes ?

4.4.7.2. Réponses

Mme Robichaud

Transfert ciblé ou traitement universel ? Cela dépend des choix politiques.

M. Nunez

- ✓ Problème de mesure de la qualité de l'éducation ? Nous avons un test de mesure de la sortie qui permet de mesurer l'évolution de la qualité de l'éducation.
- ✓ Le programme a été institué par une loi et son budget est maintenant pérenne. Le problème de l'éducation, comme celui de la pauvreté est multidimensionnel.

Mme Castaneda

- ✓ Financement ? Le programme est financé par l'Etat.
- ✓ Est-ce que l'évaluation a conduit à améliorer la situation des bénéficiaires ? Oui. L'impact du programme était important surtout à travers les bourses.

Commentaires de la Mme Khemiri (présidente de la séance)

La modératrice de la séance a formulé plusieurs commentaires :

- ✓ L'évaluation n'est pas une fin en soi. C'est l'Homme qui doit être au centre ;
- ✓ Il n'ya pas de modèle parfait. Il faut adapter les modèles aux réalités nationales ;
- ✓ Il faut impliquer l'administration et les responsables des programmes dans leur évaluation ;
- ✓ Quelques soient les méthodes d'évaluation, si les politiques n'en tiennent pas compte, s'ils ne s'en servent pas pour corriger l'action, elles sont tout à fait inutiles.

5. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE

5.1. En ce qui concerne la mesure de la pauvreté et le renseignement du développement humain

Sur le plan théorique, les interventions de la première partie de la conférence ainsi que les débats qu'elles ont suscités autour du développement humain, de la pauvreté et de leur mesure se donnent essentiellement pour cadre de référence les travaux de l'économiste A. Sen.

Sur le plan méthodologique, ce sont les travaux de l'équipe d'OPHI de l'Université d'Oxford, inspirés par le même cadre théorique, et les résultats auxquels ils ont abouti, en particulier l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle qui ont servi de base commune aux travaux de la conférence.

Les avantages de l'approche multidimensionnelle dans la mesure de la pauvreté, en comparaison avec l'approche monétaire, ont été démontrés à travers l'expérience de plusieurs pays.

De nouvelles approches développées adaptant ces outils méthodologiques et améliorant leur efficacité dans la mesure de la pauvreté de catégories sociales spécifiques, en particulier les enfants ont été présentées lors de la Conférence. C'est le cas de l'approche MODA développée par le Centre Inoccenti de l'UNICEF.

L'approche MODA présente l'avantage de permettre d'élaborer des indicateurs spécifiques aux enfants, de situer l'analyse au niveau individuel non au niveau du ménage, de saisir les chevauchements de plusieurs dimensions de la pauvreté des enfants et de saisir la pauvreté des enfants différenciée selon l'âge.
Elle permet en outre de dresser les types et la distribution des privations frappant les enfants, de compléter les autres approches de la pauvreté y compris la pauvreté monétaire et de mesurer l'importance relative des phénomènes de pauvreté frappant les différentes catégories d'enfants et permet par-là de mieux cibler et de mieux définir les priorités des interventions.

5.2. En ce qui concerne l'évaluation des politiques publiques axée sur l'équité en faveur des nouvelles générations

L'évaluation des politiques publiques a été abordée de trois points de vue, celui de son institutionnalisation, celui des méthodes et techniques innovantes développées dans sa pratique et celui des bonnes pratiques qui se dégagent des expériences des pays du Sud en matière d'évaluation de politiques publiques.

La question de l'institutionnalisation a été posée dans la perspective de contextes nationaux et continentaux (Afrique, Amérique Latine) présentant plusieurs similitudes dont la plus importante est l'histoire récente de l'évaluation dans ces contextes. En effet, ce n'est qu'à partir de 2000 pour les plus précoces (le Mexique) et plus tard pour les autres que l'évaluation des politiques publiques est devenue une pratique nationale. Auparavant, elle était plus le fait des institutions de coopération internationales et des experts étrangers.

Les expériences de plusieurs pays du Sud en matière d'évaluation des politiques publiques, leurs niveaux d'institutionnalisation, les méthodes et techniques utilisées, les bonnes pratiques développées ont ainsi été présentées.

L'étude de ces expériences montre que l'institutionnalisation de l'évaluation dans les pays du Sud fait son chemin. A des vitesses et avec des niveaux d'efficacité encore inégaux, l'évaluation s'enracine dans les pays du Sud. On commence à la doter du caractère d'obligation légale et à l'inscrire dans les mandats des institutions, le cas du CONEVAL est exemplaire à cet égard. Une expertise, des compétences locales commencent à émerger et un débat public s'amorce encouragé par le lien de plus en plus admis voire établi entre redevabilité et autorité.

Voici les principales recommandations émises dans le cadre de la conférence pour promouvoir l'évaluation des politiques publiques axée sur l'équité en faveur des nouvelles générations, en particulier les enfants et renforcer son enracinement dans les pays du Sud :

- Encourager et renforcer l'institutionnalisation de l'évaluation en mettant en place les conditions qui la favorisent ;
- Assurer la création de départements d'évaluation dans tous les secteurs du gouvernement et les doter des équipements, des ressources et de la formation nécessaires pour leur assurer un fonctionnement efficace ;
- Décentraliser la fonction de l'évaluation aux niveaux régional et local, afin de donner la possibilité aux populations de contribuer à l'évaluation des programmes les concernant ;
- Promouvoir la participation des populations vulnérables à l'évaluation, ce qui constitue un procédé parmi les plus efficientes d'interroger les politiques publiques ;
- Assurer que l'évaluation soit une partie du processus de planification nationale et de la préparation du budget afin d'assurer l'inclusion d'indicateurs mesurables des actions ciblant les groupes vulnérables. L'évaluation ne doit pas être la composante à laquelle on pense après ;
- Assurer que l'évaluation soit concentrée sur la mesure des résultats et disposer de structures redevables sur les résultats. L'inclusion des populations vulnérables dans cette mesure est importantes pour garantir que les évaluateurs ne soient pas en train de mesurer les progrès qui n'ont pas de sens pour les vulnérables ;
- Mettre en place un réseau institutionnel composé d'institutions de recherche d'ONGs, de partenaires du développement, du parlement, du secteur privé et d'entités d'évaluation décentralisées ;
- Renforcer les capacités des institutions de recherche et des institutions académiques à générer des informations pour l'évaluation et renforcer leur indépendance ;
- Faciliter l'engagement des médias avec les institutions étatiques en charge de l'évaluation et avec les groupes vulnérables et le secteur privé ;
- Tenir compte, dans l'évaluation, des managers des programmes évalués et garantir que les résultats de l'évaluation soient utilisés par eux. Les évaluations sont là pour améliorer les programmes :
    - Les managers de programmes doivent être écoutés ;
    - Durant le processus de l'évaluation, les évaluateurs externes doivent tenir en permanence des réunions avec les managers des programmes ;
    - Les recommandations finales de l'évaluation doivent être analysées par les programmes ;
    - Les programmes peuvent changer des recommandations ou en proposer ;

- Les programmes doivent avoir un plan d'action d'amélioration de la performance ;
- Le programme doit s'engager publiquement à propos de l'évaluation externe ;

- Les méthodologies de l'évaluation doivent être exposées de la manière la plus transparente ;
- Des publications clairs et compréhensibles doivent traduire les résultats techniques de l'évaluation de manière accessible au grand public ;
- Améliorer les capacités des chercheurs locaux ;
- Encourager l'échange et la circulation des innovations techniques et méthodologiques d'évaluation pour mesurer l'impact des politiques et programmes sociaux sur les nouvelles générations, en particulier les enfants ;
- Promouvoir l'utilisation des enseignements et des résultats des évaluations pour mieux orienter les politiques sociales en faveur des plus défavorisés, dont les enfants vulnérables ;
- Faire du cadre de la coopération Sud-Sud l'espace privilégié pour partager l'expertise et les bonnes pratiques en matière d'évaluation.

La recommandation a été fait unanimement aussi de créer un cadre pour maintenir et structurer ces échanges entre experts et responsables de la mesure de la pauvreté et du développement humain et de l'évaluation des pays du Sud à travers une mise en réseau, d'une part et à travers la fixation d'un rendez-vous régulier de rencontre, à une fréquence biannuelle par exemple.

6. ANNEXES

- **Annexe 1 : Programme de la conférence**
- **Annexe 2 : Les allocutions d'ouverture**
- **Annexe 3 : Biographies des intervenants**

Annexe 1 :

Programme de la conférence

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Mercredi 4 juin 2014

HEURE	INTERVENTION
08H30-09H00	**Inscription des participants**
09H00-09H45	**Séance d'ouverture** - Allocution de bienvenue du Président de l'Observatoire National du Développement Humain - Allocution Ministres - Allocution de la Directrice de la Coopération Multilatérale du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération - Allocution du Coordonnateur Résident des Nations Unies au Maroc - Allocution du Représentant de l'UNICEF/MENARO
09H45-10H00	**Pause-café**
10H00-11H30	**Axe1:** **Développement humain et pauvreté dans les pays du Sud: Quelle dynamique?** **Modérateur: M. Bruno Pouezat, Coordonnateur Résident des Nations Unies au Maroc** - **Dynamiques de la pauvreté et du développement humain : les indicateurs sont-ils neutres?** M. Noureddine El Aoufi; Université Mohammed V– Rabat–Maroc - Intervention de Mme Nathalie Bouché, Bureau Régional du PNUD pour les Etats Arabes - D**iscussion sur les multiples dimensions d'intérêt du développement humain** M. Maurice Baslé; Chaire Connaissance et Action territoriale, Université de Bretagne Sud, France. **Débat et discussions**

HEURE	INTERVENTION
11H30-13H00	**<u>Axe2</u>:** **Systèmes d'information pour renseigner le développement humain équitable et la pauvreté: Performances et limites** **Modérateur: M. Bachir Rachdi; Membre du Conseil de l'Observatoire National du Développement Humain** - **Système d'Information Mexicain** ;M. Ricardo C. Aparicio Jiménez ; Directeur adjoint du CONEVAL-Mexique - **Systèmes d'Information pour renseigner le développement humain:** - **Cas de l'Algérie;** M. Faouzi Amokrane; Conseil National Economique et Social-Algérie - **Rôle des bases de données émergentes dans le renforcement des mesures du Développement Humain**; M Abdelfettah HAMADI; l'Observatoire National du Développent Humain-Maroc - **Exigences en matière de données dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle;** M. Bouba Housseini; OPHI; Université d'OXFORD-Grande Bretagne - **Profil de pauvreté des communes du Mali: Cas de l'Indice de Pauvreté Communale;** Zoumana B. Fofana; l'Observatoire du Développement Humain Durable Mali **Débat et discussions**
13H00-14H00	**Pause-Déjeuner**
14H00-15H30	**<u>Axe3</u>:** **Approches et méthodes novatrices de mesure du développement humain, de la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être** **Modérateur: M. Larbi Jaidi; Université Mohammed V; Rabat** **<u>Panel1:</u>** - **Innovations méthodologiques dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle ;** M. Bouba Housseini; OPHI; Université d'OXFORD-Grande Bretagne - **Approche multidimensionnelle de mesure de la pauvreté;** M. Ricardo C. Aparicio Jiménez; Directeur adjointdu CONEVAL-Mexique - **Mesure Floue de la pauvreté multidimensionnelle: Cas des enfants au Maroc;** M. Douidich Mohamed; Ingénieur Général; Haut Commissariat au Plan-Rabat-Maroc - **Pauvreté multidimensionnelle et applications pour un système de ciblage;** M. Jairo Nunez ; Expert de la pauvreté multidimensionnelle et l'évaluation des programmes sociaux en Colombie **Débat et discussions**
15H30-16H00	**Pause-café**

HEURE	INTERVENTION
16H00-17H30	**<u>Axe3</u>:** **Approches et méthodes novatrices de mesure du développement humain, de la pauvreté multidimensionnelle et du bien-être(Suite)** **<u>Panel2:</u>** - **Pauvreté Multidimensionnelle au Maroc à travers les données de Panel de ménages;** l'Observatoire National du Développent Humain- Maroc - **Approche MODA ;** M. Sudhanshu (Ashu) Handa; Chef Politiques Sociales et Analyse Economique, Centre de Recherche INNOCENTI UNICEF Florence -Italie

<u>Jeudi 5 juin 2014</u>

HEURE	INTERVENTION
09H00-09H30 **09H30 -11H00**	**Séance d'ouverture:** **Pourquoi l'évaluation? et pourquoi les enfants et les nouvelles générations?**, M. Sudhanshu (Ashu) Handa, Chef de section Politiques Sociales et Analyse économique, Centre de recherche INNOCENTI **UNICEF Florence.** **<u>Axe1:</u>** **Institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques pour une meilleure performance en faveur des populations défavorisées** **Modérateur: M. Roberto Benes; Conseiller Régional Politiques Sociales UNICEF-Région MENA** - **Institutionnalisation de l'évaluation en Afrique: leçons apprises et défis** ; M. Samuel D. Braimah Directeur exécutif de l'Association Africaine de l'Evaluation - **Voies de l'institutionnalisation de l'évaluation au Maroc: Rappels-Constats-Défis et Perspectives futures**; M. Ahmed Bencheikh; Président de l'Association Marocaine de l'Evaluation Rabat-Maroc - **Model du CONEVAL en matière d'institutionnalisation de l'évaluation** ; Mme Graciela Teruel ;Experte membre du Bureau exécutif du CONEVAL-Mexique **Débat et discussions**
11H00-11H15	**Pause-café**

HEURE	INTERVENTION
11H15-13H00	**<u>Axe2:</u>**
	Méthodes et techniques d'évaluation des politiques et programmes sociaux **concernant les nouvelles générations notamment les enfants et leur application** **Modérateur: Mme Mongia Khemiri; Directrice Générale de l'évaluation et de suivi:** **Secrétariat d'Etat à la planification, Tunisie** **Estimation des impacts des politiques sociales sur les enfants: Méthode et application au cas duBurkina-Faso**; Mme Véronique Robichaud; PEP; Université Laval-**Canada** **Impact des Cash Transfer sur les enfants, Méthode et application ;** Mme Dibolelo Ababio ; Directeur Adjoint - Direction du Suivi & Evaluation ; Ministère de Développement Social - Afrique du Sud **Modèle d'évaluation du programme Oportunidades et ses principaux résultats sur l'enfance ;**Mme Lic. Angélica Castañeda; Directeur Général au sein de la Coordination nationale de Opportunidades - Registre des bénéficiaires et des cash transferts-Mexique **Suivi et évaluation des programmes sociaux en Colombie: stratégie, méthodologie, et mise en application** ; M. Jairo Nunez; Expert dans la pauvreté multidimensionnelle et l'évaluation des programmes sociaux en Colombie **Débat et discussions**
13H00 -14H00	**Pause-déjeuner**
14H00-15H30	**<u>Axe 3:</u>** **Expériences et bonnes pratiques des pays du Sud en matière d'évaluation des politiques et programmes sociaux en faveur des nouvelles générations notamment les enfants.** **<u>Panel1:</u>** **Modérateur: Mme Graciela Teruel; Experte membre du Bureau exécutif du CONEVAL-Mexique** - **Effets du programme palestinien de transferts monétaires sur les enfants et les adolescents: une analyse des méthodes mixtes;** Mme Kumiko Imai, Spécialiste des politiques sociales – UNICEF Palestine - **Evaluation de l'expérience du Chili pour l'appui de l'enfance**; M. Claudio Castillo; Administration et Finance du Secrétariat de l'Evaluation Sociale; Ministère du Développement Social-Chili - **Evaluation du programme d'allocations scolaires et impact sur les enfants**; M. Nidhal Ben Cheikh; Directeur des Etudes sur la Répartition des Revenus et le Développement Social; Centre de Recherches et des Études Sociales-Tunisie
15H30 -15H45	**Pause café**

HEURE	INTERVENTION
15H45 -17H30	**<u>Panel2:</u>** **Modérateur: M. Sudhanshu Handa, Chef Politiques Sociales et Analyse économique, Centre de recherche INNOCENTI UNICEF** - **Evaluation du programme TAYSSIR (Cash Transfert Program)**; M. Youssef Belqasmi; Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, Rabat-Maroc - **The Impact of Targeting Children in Development Interventions;** M. Samuel D. Braimah; Executif Director, African Evaluation Association-Ghana - **Expérience mexicaine en matière d'évaluation en faveur des enfants ;** Mme GracielaTeruel ; Experte membre du Bureau exécutif du CONEVAL-Mexique **Débat et discussions**
17H30-17H45 **17H45-18H00**	**Cérémonie de signature des conventions de partenariat:** - **CONEVAL-Mexique / Centre de Recherches et des Etudes Sociales-Tunisie/Observatoire National du Développement Humain-Maroc/Observatoire National des Droits de l'Enfant-Maroc/UNICEF** - **Observatoire National du Développement Humain/Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle** **Conclusions et recommandations générales** **Clôture de la conférence**

Annexe 2 :

Les allocutions d'ouverture

1- Allocution de M. Rachid Benmokhtar, Président de l'ONDH

Monsieur le Ministre du Tourisme
Monsieur le Coordonnateur Résident des Nations Unies au Maroc
Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies
Monsieur le Représentant Régional des Politiques Sociales au Moyen Orient et Afrique du Nord de l'UNICEF
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs
Madame la Directrice de la Coopération Multilatérale du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
Honorables invités
Mesdames et Messieurs les Représentants des médias
Les Représentants de la Société Civile
Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de présider aujourd'hui la cérémonie d'ouverture de ces deux journées d'études sur les méthodes de mesure du développement humain et les approches d'évaluation axées sur l'équité en faveur des nouvelles générations.

L'objectif de cette conférence internationale est d'enrichir la réflexion sur les mesures du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelles ainsi que sur les approches d'évaluation des politiques et programmes sociaux axées sur l'équité et de capitaliser les expériences entre le Maroc et les pays de la région MENA, d'Afrique, d'Amérique Latine, de l'Asie du Sud et d'autres régions.

Mesdames et Messieurs

Vos discussions aborderont certainement les problèmes liés à la nécessité de disposer de systèmes d'information adaptés et des données relatives à l'ensemble des aspects multidimensionnels sur la base desquels s'appuieront ces approches de mesures et ces évaluations.

Comme vous le savez, au niveau international, plusieurs méthodes et approches de mesure ont été adoptées par les organismes compétents et des indicateurs ont été développés mais qui ne semblent pas toujours faire consensus. D'où la nécessité d'approfondir le débat autour de ces mesures pour définir avec précision leurs critères et mettre en place des indicateurs spécifiques à même de refléter la réalité de chaque pays pour pouvoir mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et le développement humain.

Par ailleurs, la prise en compte des dimensions multiples et interconnectées du développement humain peut s'avérer un exercice complexe mais elle est essentielle pour la proposition de solutions plus adaptées au contexte de chaque pays et aux problèmes posés pour les populations les plus défavorisées.

Au Maroc, l'émergence de nouvelles dimensions du développement, l'ouverture de plus en plus poussée de l'économie ainsi que les différentes mutations sociopolitiques que connaît notre pays, ont fait naître un besoin urgent d'instaurer des approches novatrices pour la mesure des progrès réalisés en matière de développement humain et de bien-être permettant ainsi d'informer les

politiques publiques sur les mesures nécessaires à adopter pour améliorer l'accès des populations aux services de base, notamment en matière d'éducation, de santé, d'emploi, d'inclusion sociale…

Ces méthodes de mesure et approches d'évaluation des programmes sociaux favoriseront une connaissance plus approfondie des différents profils des pauvres et démunies ainsi du niveau des inégalités et des disparités et ce, pour un meilleur ciblage des populations défavorisées et une efficacité accrue des politiques et programmes publics mis en œuvre en faveur d'un développement humain intégré et équitable.

Mesdames et Messieurs

Depuis toujours et encore plus aujourd'hui, la compréhension des mécanismes de développement, et partant, la mise en place de politiques de développement sont tributaires de la disponibilité d'une information rigoureuse et quantifiée qui reflète le mieux possible les réalités mesurées.

Depuis sa création en 2006, l'Observatoire National du Développement Humain a entamé une série d'études, d'enquêtes, d'analyses et d'évaluations d'impacts des politiques et programmes de développement humain qui lui ont permis de jouer son rôle d'expertise, de développer ses outils, de renforcer ses capacités et de constituer une force de proposition pour l'évaluation des programmes de développement social et humain.

L'étape actuelle constitue pour l'Observatoire un moment décisif après une série de rencontres et de séminaires organisés au niveau régional, national et international et j'en cite particulièrement la rencontre de 2009 consacrée à l'importance des systèmes d'information dans la mesure de la pauvreté et du bien-être, puis d'autres rencontres sur la mesure de l'accès aux services de base, la conférence internationale de Casablanca en 2009 sur les capacités nationales dans le domaine de l'évaluation, puis la rencontre de 2011 sur l'importance des panels de ménages, et la rencontre de Meknès en 2012 sur le concept du développement humain et la pauvreté, en arrivant à la conférence que nous organisons aujourd'hui.

En menant cette expérience, l'Observatoire National du Développement Humain est convaincu du fait que l'amélioration de ces instruments et de ces approches ne peut se réaliser qu'à travers la mise en place d'outils spécifiques capables de répondre de façon prompte et adéquate aux exigences de l'application de ce type d'approches. A cet effet, il a mis en place un système d'information géographique dédié principalement à la mesure du développement humain et mené plusieurs enquêtes et études quantitatives et qualitatives pour mesurer l'impact d'un certain nombre de programmes sociaux.

L'évaluation des programmes et politiques de développement humain est devenu aujourd'hui une obligation conformément à la nouvelle constitution du Royaume qui a consacré l'importance de l'évaluation dans plusieurs articles.

Mesdames, Messieurs,

Dans ce contexte, notre pays a besoin de ce genre de rencontres et je suis convaincu que votre expérience et vos hautes compétences sont vivement sollicitées pour consolider les dispositifs que nous avons mis en place afin de faire émerger, par la recherche et l'innovation, de nouvelles méthodes et approches intégrant des indicateurs spécifiques de développement humain et de bien-être et leur mesure en se basant sur des données qualitatives permettant de mieux cerner la réalité des conditions socio-économiques des populations notamment les plus vulnérables y compris les enfants.

Mesdames, Messieurs,

A travers ces journées d'études, l'Observatoire National du Développement Humain souhaite jeter les bases solides d'une réflexion collective sur un thème d'importance majeure pour le développement humain dans les pays du Sud. Nul doute que vos contributions ne manqueront pas de susciter un débat riche et constructif à cet égard.

Avant de terminer, je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à nos éminents invités, Marocains et amis du Maroc notamment les Agences des Nations Unies au Maroc pour l'appui qu'elles apportent à l'Observatoire (PNUD, UNICEF, FNUAP et ONUFemmes). Mes remerciements vont également aux intervenants nationaux et internationaux qui ont bien voulu apporter à cette rencontre le fruit de leur connaissance et de leur expérience. Mes sincères remerciements à nos amis Mexicains, à l'UNICEF au Mexique et le Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, la Banque mondiale ainsi qu'au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc qui nous ont appuyé dans l'organisation de cette manifestation.

Nous sommes persuadés que cette conférence constituera un point de départ pour le renforcement de la coopération sud-sud à travers le développement de réseaux d'experts et de praticiens des pays participant et qui seront élargis par la suite à d'autre pays et d'autres régions du monde.

Et pour concrétiser l'idée de création de ce réseau, nous saisirons l'opportunité de cette rencontre pour signer une convention de partenariat entre l'Observatoire National du Développement Humain, le Centre Tunisien de Recherches et des Etudes sociales, le CONEVAL du Mexique et l'UNICEF en vue d'institutionnaliser la coopération multilatérale entre les pays du Sud dans l'espoir de faire de cette convention une base pour élargir le partenariat avec d'autre pays.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

2- Allocution de M. Bruno Pouezat, Coordonnateur Résident des Nations Unies au Maroc

Monsieur le Président de l'ONDH et Ministre de l'Education Nationale
Monsieur le Ministre du Tourisme,
Madame le Directeur de la Coopération multilatérale et des Affaires économiques internationales, MAEC
Monsieur le Conseille rRégional des Politiques Sociales de l'UNICEF,
Chers invités du Maroc et d'ailleurs,

Mesdames et Messieurs,

A mon arrivée au Maroc, début 2010, lors de mes visites de courtoisie auprès des autorités nationales, de la société civile et des partenaires techniques et financiers du Royaume, j'ai vite appris à anticiper le moment, typiquement très tôt dans la conversation, où mon hôte en venait à s'inquiéter des relations entre le PNUD et le Maroc et me posait la question : « *qu'allez-vous faire au sujet du développement humain* ? ».

Cette question m'a d'abord laissé un peu perplexe. Il me semblait évident que le développement humain était une priorité du Gouvernement du Maroc, comme reflété par les activités en cours, non seulement dans le cadre de l'Initiative nationale du développement humain et de l'Observatoire national du développement humain, mais aussi au niveau des nombreuses politiques sectorielles qui toutes se veulent converger vers le développement humain, et ces efforts me semblaient parfaitement reflétés au niveau des résultats, en particulier la progression de l'Indice du développement humain au cours des années. Il me semblait donc que, dans le domaine du développement humain, peu de pays de la planète faisaient déjà plus ou mieux que le Maroc.

Pour autant, rien d'anormal ou d'inhabituel à ce que le Rapport annuel du PNUD sur l'état du développement humain dans le monde suscite les débats. C'était même là, en 1990, l'intention de ses initiateurs, les économistes réputés Mabhuh Ul Haq et Amartya Sen, dont la démarche visait à « *poser les fondements d'une approche nouvelle* », ouvrant ainsi le débat par une « *contribution à la définition, à la mesure et à l'analyse politique du développement humain* ».

A la réflexion, je me dis aujourd'hui que le fond du problème, c'est que la priorité affichée du Maroc pour le développement humain attire l'attention, et c'est ce progrès même qui en fait la cible des critiques. Le vrai défi n'était donc pas l'existence d'un débat sur la mesure du développement humain au Maroc, c'était de s'assurer que ce débat soit constructif, d'abord pour l'efficacité des efforts nationaux visant à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens du Maroc, ensuite pour que l'expérience du Royaume contribue à faire progresser l'état des connaissances sur la question du développement humain au Maroc, dans la région et au niveau mondial, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Je me réjouis donc du partenariat qui, à l'instigation de l'ONDH et de son président M. Benmoktar nous a vus progresser dans cette direction au cours de ces dernières années. Je remercie les Agences des Nations Unies au Maroc de leur fort engagement dans une approche coordonnée sur ce sujet.Je suis ravi de la présence aujourd'hui d'éminents experts et spécialistes nationaux et internationaux du développement humain et de l'évaluation des politiques publiques. Votre contribution à cette

réflexion, grâce à la diversité des horizons, des perspectives et des préoccupations, contribuera sans aucun doute un éclairage fondamental et un enrichissement pratique de l'objectif attendu de cette conférence.

En particulier, je suis heureux de voir s'épanouir dans le cadre de ce projet la collaboration entre l'ONDH et CONEVAL. Ma dernière rencontre avec Mme Teruel date de fin février, à New York, où elle participait, dans le cadre du Groupe d'évaluation des Nations Unies, à une conférence sur cette même question de l'évaluation des politiques publiques – les priorités du Maroc coïncident, vous le voyez, avec l'agenda mondial.

Revenons un instant sur les objectifs du partenariat ONDH et Nations Unies..

La nouvelle Constitution approuvée par référendum le 1er juillet 2011 consacre fondamentalement le principe d'évaluation des politiques publiques[2], tout comme elle met en relation autorité et redevabilité. Ce nouveau cadre institutionnel place donc plus que jamais à l'ordre du jour la nécessité de renforcer les mécanismes d'évaluation des politiques et stratégies liées au développement humain.

L'UNDAF, cadre stratégique de la coopération entre les Nations Unies et le Royaume du Maroc pour la période 2012-2016 définit les domaines et résultats attendus de cette coopération. L'existence de ce cadre contribue à renforcer la coopération entre les NU et les partenaires nationaux au développement ainsi qu'à assurer l'efficacité et l'efficience des programmes qui en découleront. Au sein de l'UNDAF, notre partenariat vise à doter l'ONDH des outils nécessaires pour mieux évaluer et apprécier les impacts des politiques sociales ; pour renforcer les dispositifs de *reporting* et d'aide à la prise de décision ; et pour améliorer leur utilisation par les acteurs en charge de la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies publiques.

Par ailleurs, tout comme les institutions nationales, les Agences des Nations Unies sont redevables au titre de cette même obligation d'évaluer l'impact de leurs interventions pour en garantir l'efficacité. Je suis donc particulièrement reconnaissant au Président M. Benmokhtar d'avoir bien voulu, dès le début de la formulation de l'UNDAF, accepter la coprésidence de notre groupe de travail qui vise à améliorer le suivi et évaluation de toutes nos activités au Maroc. Cet investissement personnel, et celui de ses collègues de l'ONDH, ont été décisifs pour aider la famille des Nations Unies à relever encore la qualité de notre performance au service du peuple marocain.

Quel suivi des engagements de l'UNDAF en matière d'évaluation des politiques publiques?

En juin 2009, séminaire sur « Evaluation des politiques publiques de développement humain : Quel système d'information ? »
Les conclusions du séminaire portaient sur trois axes:

- Renforcement des capacités des acteurs en matière d'outils et de méthodes d'évaluation des politiques publiques ;
- Elaboration et consolidation d'un système d'information adéquat ;

[2]Article 13 de la nouvelle constitution: les pouvoirs publics œuvrent à la création d'instances de concertation, en vue d'associer les différents acteurs sociaux à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

- Œuvrer à l'institutionnalisation de l'évaluation pour en faire un outil de pilotage des politiques publiques.

Des efforts importants ont été déployés pour atteindre ces recommandations, comme en témoigne la réunion d'aujourd'hui.

En Juin 2012, notre partenariat avec l'ONDH a été renouvelé à travers un programme conjoint avec l'ONU Femmes, l'UNICEF, l'UNFPA et le PNUD visant l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques;

En Décembre 2012 à Meknès, une table ronde sur « Que veut-on dire par le développement humain au Maroc? Parlons-en! »

Et pour l'avenir ? Je suis ravi de vous annoncer que, dans le cadre de son programme conjoint avec les Nations Unies, l'ONDH a lancé cette année le processus d'élaboration d'un Rapport national sur le développement humain. La méthodologie de ce rapport suivra bien sûr les lignes directrices développées au niveau mondial par le Bureau du rapport sur le développement humain du PNUD, mais ce rapport sera d'abord et avant tout destiné à avancer l'analyse sur les progrès du développement au Maroc. Ce rapport s'appuiera donc sur des indicateurs identifiés par les experts de l'ONDH, mais aussi sur l'indice composite sur la pauvreté développé à l'Université d'Oxford et désormais repris chaque année dans le rapport annuel du PNUD. Je félicite notamment le panel ménage de l'ONDH, qui a travaillé durant 3 ans afin d'identifier les indicateurs les mieux adaptés au Maroc.

Venons-en au sujet de notre conférence d'aujourd'hui : quels sont les liens entre développement humain et évaluation des politiques publiques?

Vaste chantier, le développement humain condense et fédère les résultats des politiques publiques. Après des décennies dominées par des politiques sectorielles, dans la foulée de réforme multidimensionnelles, le Maroc se distingue aujourd'hui par la mise en œuvre de politiques de type transversal sur la base d'une approche territoriale et intégrée. Cependant, malgré l'accroissement considérable de la dépense publique dans le domaine social, la persistance de dysfonctionnements dans des secteurs tels que l'éducation et la formation, la santé ou l'habitat requiert le recours à des pratiques de suivi et d'évaluation susceptibles d'améliorer la performance et l'efficience des politiques publiques.

L'évaluation constitue un levier pour la promotion de la bonne gouvernance, la modernisation de l'Etat et la démocratisation des institutions. Enjeu social et politique, l'évaluation ne peut pas se réduire à sa dimension technique ; c'est une culture pour l'enracinement de la démocratie, un mécanisme d'apprentissage collectif, une école de pragmatisme, une compréhension partagée des enjeux de l'action publique, et son institutionnalisation et sa place dans le fonctionnement du pouvoir sont déterminants pour les progrès de la démocratie et sont au cœur du développement humain. L'amélioration du développement humain place l'individu au centre des préoccupations. Pour faire du bien-être de l'individu et de la pleine réalisation de son potentiel le point focal des politiques sociales et économiques, convergence et intégration doivent être assurées localement, transversalement et verticalement.

Je suis confiant que la réflexion et les débats que vous allez engager ces deux jours ne manqueront pas d'enrichir le concept de développement humain et d'améliorer la qualité et la pertinence de ses indicateurs. Je formule le vœu supplémentaire que vos travaux de cette journée facilitent, à l'avenir, la mise en œuvre d'actions concrètes toujours mieux ciblées, mieux concertées et mieux coordonnées, afin que nous mettions enfin un terme au dénuement, à l'analphabétisme, aux inégalités, au Maroc et dans le monde entier.

Je vous remercie de votre aimable attention.

3- Allocution de Mme Zakia El Midaoui, Directrice de la Coopération multilatérale et des Affaires économiques internationales :

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Président de l'Observatoire National du Développement Humain,
Monsieur le Ministre du Tourisme,
Monsieur le Coordonnateur Résident du SNU au Maroc,
Monsieur le Conseiller Régional des Politiques Sociales de l'UNICEF,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Agences, Fonds et Programmes du Système des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels et de la Société Civile,
Distingués participants et invités,

Au nom de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, il me revient l'honneur de prononcer devant vous cette allocution à l'occasion de la présente « Conférence Internationale sur les Méthodes de Mesure du Développement Humain et les Approches d'Evaluation Axées sur l'Equité au profit des Générations Futures ».
A prime abord, je souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Conférence ainsi qu'un agréable séjour dans la cité verte de Rabat.

Je tiens à féliciter vivement l'Observatoire National du Développement Humain, le Programme des Nations Unies pour le Développement, Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, le Fonds des Nations Unies pour la Population et l'Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes, ainsi que le Conseil National de l'Evaluation des Politiques de Développement Social du Mexique (CONEVAL) pour cette louable initiative, qui vient à point nommé.

En effet, cette Conférence intervient de manière concomitante avec la commémoration du 20ème anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement et aussi à moins d'une année et demi de la date butoir de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à quatre mois des négociations qui mèneront la Communauté Internationale vers un nouvel agenda post-2015, en matière de développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Il est généralement admis que la mesure du développement n'est pas une tâche facile, en raison des difficultés de mettre en place des indicateurs capables de prendre effectivement en considération les divers aspects et dimensions du développement qu'ils soient de nature socio-économique, politique ou environnementale.
Les indicateurs actuels qui permettent de décrire, d'évaluer et de classer les pays selon leur niveau de développement humain ne font pas l'objet d'un consensus au sein de la Communauté Internationale.

C'est justement grâce aux travaux entamés, au cours des années 1980, par un Prix Nobel, en la personne du Professeur Amartya Sen, que le concept de développement humain a connu une révolution par rapport à une approche antérieure fondée plutôt sur la hausse ou la baisse des revenus nationaux. Le Pr. Amartya Sen résume d'ailleurs le nouveau concept dans cette citation : "Le développement humain, en tant qu'approche, repose sur ce que je tiens pour être l'idée fondamentale du développement : à savoir, faire progresser la richesse de la vie humaine, plutôt que

la richesse de l'économie dans laquelle les êtres humains vivent, ce qui n'en représente qu'une partie".

Les Institutions des Nations Unies ont, par la suite, joué un rôle principal dans la promotion du concept de développement humain et sa diffusion, à travers la mise sur pied de l'Indice de Développement Humain (IDH), au niveau des instances gouvernementales. Aujourd'hui, la notion de développement humain est intimement liée aux différentes éditions du Rapport Mondial sur le Développement Humain, initié par le PNUD depuis les années 1990. Elle se définit comme étant un « processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable ».

Au-delà des critiques de fond qui se sont dégagées, au cours de ces dernières années, autour de cette conception qui vise principalement à établir une hiérarchisation des pays, selon un modèle qui laisse peu de place aux particularités et aux spécificités propres à chaque groupe humain, le concept de développement humain, depuis sa formulation en tant que paradigme, a eu au moins le mérite de garder une certaine flexibilité d'interprétation et une ouverture sur des thèmes plus spécifiques tels que le progrès social, l'efficacité, l'équité et la liberté. Cette qualité a d'ailleurs permis au PNUD d'apporter des analyses prospectives de grande utilité sur bon nombre de régions, y compris les pays arabes.

Dans un contexte mondial caractérisé par de profondes mutations économiques et sociales, et dans une région arabe confrontée, plus que jamais, à d'énormes défis en termes de stabilité sociale et de développement, cette conférence, dont les travaux se veulent prospectifs, apportera certainement des réponses à des questions qui s'imposent quant à la nouvelle vision du développement humain.

Mesdames et Messieurs,

Conscient de la nécessité de mesurer les progrès réalisés pour proposer des politiques harmonisées, en se basant sur son système statistique le Maroc a lancé, sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, des projets structurants et un vaste programme de réformes politiques, économiques et sociales, plaçant l'Homme au cœur de toutes les politiques publiques.

D'ailleurs, les orientations de l'agenda de développement du Royaume du Maroc s'alignent sur les principes inscrits à l'agenda international de développement, conformément aux engagements qu'il a souscrits lors des différents Sommets et conférences internationaux.
Fidèle à ses engagements au niveau international, le Maroc a accéléré son processus de développement économique et social, en activant les programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et en allouant une part importante du budget de l'Etat aux secteurs sociaux. Ainsi, la part du budget consacrée aux secteurs sociaux essentiels s'est nettement améliorée, passant de 39% en 1993 à plus de 47% en 2002 pour atteindre 53% actuellement.

Dans ce contexte global, l'année 2005 a connu le lancement par Sa Majesté le Roi de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), qui est à sa 2ème phase de mise en œuvre.

Ce Programme vise à réduire la pauvreté, la vulnérabilité, la précarité et l'exclusion sociale et instaurer une dynamique pérenne en faveur du développement humain et du bien-être de la population.

De plus, la nouvelle Constitution de 2011 consacre la bonne gouvernance et l'indépendance du contrôle des établissements publics et renforce le rôle des populations locales dans le développement humain.

Mesdames et Messieurs,

Les effets persistant de la crise économique, et des changements climatiques, les inégalités socio-économiques croissantes, l'insécurité alimentaire, l'exode rurale et l'urbanisation accélérée, les modèles de consommation et de production non viables, et les déficits budgétaires sont autant de défis complexes et interdépendants qui doivent être relevés en vue de la réalisation des objectifs de développement et du bien-être humain.
Il est impératif de dépasser la traditionnelle politique de coopération en matière de développement, d'identifier et d'appréhender de manière globale les causes profondes des grands défis auxquels fait face le monde actuel, notamment grâce à une Coopération Sud/Sud et Tripartite solidaire et efficace.

Dans ce sens, le Maroc a toujours plaidé en faveur d'une coopération Sud/Sud et Tripartite inclusive et innovante, qui vise à améliorer le niveau de vie des populations ciblées, Inscrite au préambule de sa nouvelle Constitution, le Maroc, partant d'une vision Royale ambitieuse et tournée vers l'avenir, a multiplié les initiatives et les actions pour promouvoir la coopération Sud/Sud et la hisser au niveau d'un véritable partenariat au service de la cause du développement humain.

Ainsi, en matière de mesure de développement humain, le Haut Commissariat au Plan, qui a développé un vaste réseau d'échange et de coopération scientifique et technique avec des institutions internationales et régionales chargées de la statistique, du développement humain et de la prospective, ne ménage aucun effort pour partager son expertise et son savoir-faire avec d'autres pays en développement.

Les objectifs de sa coopération avec des pays arabes et africains consistent à renforcer les capacités techniques des cadres de ces pays en matière d'élaboration des projections de population aussi bien sectorielles qu'au niveau des différentes unités territoriales.

De même, l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH), avec le soutien de l'UNICEF, a signé en mai 2012, un Accord de partenariat avec l'Organisme mexicain CONEVAL. Cet Accord vise à promouvoir la coopération et l'échange d'expériences entre les deux pays, particulièrement dans les domaines du développement d'outils de veille stratégique, de nouvelles approches de mesure de la pauvreté multidimensionnelle, et de l'échange d'expériences en matière de lutte contre la pauvreté.

Ce partenariat vise le renforcement du cadre institutionnel et législatif de l'évaluation des politiques publiques. Cette coopération Sud/Sud bi-régionale a également permis de consolider le rôle de l'ONDH et de CONEVAL, en tant que points d'ancrage dans la région MENA et en Amérique Latine, afin de faciliter une adoption élargie des nouvelles mesures de la pauvreté et d'approches d'évaluation des politiques publiques.

Distingués participants,

Je suis persuadée que cette Conférence permettra d'identifier de nouvelles opportunités pour l'élargissement du cadre de la coopération Sud/Sud en favorisant le partage des expériences en matière d'évaluation des politiques sociales et de mesure du développement humain au services des populations concernées et de développer un réseau et une communauté d'experts, afin d'encourager un échange pluridisciplinaire continu dans les domaines de mesures du développement humain équitable. L'expertise, l'expérience et l'interdisciplinarité des éminents experts réunis dans le cadre de cette importante Conférence, sont un gage de succès pour cette rencontre.

Nous sommes confiants que vos délibérations aboutiront à des résultats probants en termes de conclusions et de recommandations, qui enrichiront les travaux futurs en la matière. L'objectif est de permettre la mise en place d'outils pertinents et consensuels de mesure de développement pouvant refléter la réalité de la dynamique de développement de nos pays ; le but ultime étant d'apporter des réponses de portée universelle aux enjeux actuels et aider les décideurs à élaborer des politiques publiques en mesure de répondre aux exigences d'un développement humain, durable et inclusif de leurs pays respectifs.

Enfin, je réitère mes remerciements aux organisateurs de cette importante Conférence et je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie.

4- Allocution de M. Roberto Benes Représentant de l'UNICEF/ Région MENA,

Monsieur le Président de l'Observatoire National du Développement Humain,

Monsieur le Ministre du Tourisme,
Madame le Directeur de la Coopération multilatérale et des Affaires économiques internationales, MAEC
Monsieur le Coordonnateur Résident du SNU au Maroc,
Mesdames et Messieurs Chefs d'Agences sœurs du SNU,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels, de la Société Civile, et de l'Université

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes vifs remerciements à l'ensemble des partenaires pour cette excellente opportunité d'échange et de partage des expériences et bonnes pratiques en matière de développement humain et évaluation des politiques sociales, en faveur des futures générations.

En premier lieu, le leadership et l'engagement de l'ONDH, à travers son Président M. Benmokhtar et son équipe, pour tout le travail stratégique réalisé dans les domaines de l'évaluation, le développement humain et les systèmes d'information et qui a fait que ce cadre de coopération sud-sud soit effectif et opérationnel. Une des preuves en est la tenue de cette stratégique conférence ;

Le Ministère des Affaires étrangères marocain pour l'appui stratégique apporté à ce cadre de coopération sud-sud depuis ses premiers débuts (spécialement Mme Zakia El Midaoui);

Saluer également la présence des autres ministres, des universitaires et de la société civile qui apportent leur soutien à ces initiatives qui visent dans leur finalité une meilleure équité des politiques sociales ;

Se féliciter de la coopération avec les autres agences du Système des nations unies ;

Sur le plan des acteurs internationaux en dehors du Maroc, il faut bien sûr remercier vivement:

- ✓ Le CONEVAL pour son apport imminent dans le développement de ce cadre de coopération Sud-Sud et le partage de son expertise et aussi pour sa disponibilité;
- ✓ Saluer vivement l'arrivée de la Tunisie et son adjonction à cette coopération qui va certainement l'enrichir (il s'agit du Centre des études et des recherches sociale – CERS) ;
- ✓ Remercier tous les experts qui ont répondu favorablement à l'invitation des organisateurs

En 2012, lorsque nous avons identifié le Maroc pour abriter la conférence régionale sur la mesure de l'équité en faveur des nouvelles générations, le Maroc avait déjà construit une expertise et s'est positionné comme un des pays leaders en matière de collecte et analyse des données dans le domaine de la pauvreté et le développement humain. Après cela, de nombreux autres pays se sont engagés dans le même processus de mesure multidimensionnelle de la pauvreté, inspirés par l'excellent travail accompli ici même.

Ainsi, nous avons entamé un large processus de missions d'échange avec nos partenaires gouvernementaux, visant à renforcer le focus sur l'Equité et les nouvelles générations dans les processus de réformes nationales, en particulier celles relatives à la protection sociale. C'est ainsi que cette conférence est une autre étape dans le cadre de ce processus.

Qu'est ce qui est nouveau et pourquoi l'accent sur la mesure et l'évaluation ?

En effet, de nombreux pays ont beaucoup progressé en ayant une base d'analyse fiable concernant les enfants, les adolescents et les jeunes : le Maroc possède une enquête de panel et a beaucoup avancé dans les approches multidirectionnelles ; la Tunisie vient de terminer le MICS4 et est un des premiers pays à avoir appliqué le MODA ; l'Algérie a pris des mesures similaires pour son MICS4 et MODA. Aussi, tous ces pays ont entrepris des évaluations importantes et des analyses d'impact.

La région MENA mène un important processus d'évaluation d'impact des réformes prévues des subventions sur les enfants avec un accent sur la classe moyenne ; c'est le cas par exemple de l'Egypte, la Jordanie et le Maroc. Ceci nécessite une technicité et un travail de pointe afin de sortir avec des données fiables à même de guider la planification des réponses les plus appropriées en faveur des groupes vulnérables Enfin, l'Algérie et la Tunisie ont également entrepris d'importantes évaluations.

L'importance de cette conférence réside dans le fait de relier ces éléments d'évidence aux changements des politiques souhaités. Comment pouvons-nous mieux utiliser ce terrain d'analyse ? Qu'est-ce que ces résultats nous disent ? Comment pouvons-nous utiliser ces résultats, soit pour la conception de nouveaux programmes ou de fournir des ajustements critiques pour ceux qui existent déjà ? Que pouvons- nous apprendre d'autres pratiques efficaces?

Pour cette raison, cette conférence offre une occasion unique de mettre en contact des experts, et ce à travers la composante de Coopération Sud -Sud pour laquelle le Maroc a été un pays leader dans la Région MENA. L'extension du protocole d'entente entre CONEVAL, ONDH, CERS de la Tunisie est la preuve du dynamisme et de l'intérêt porté pour le réseautage et l'apprentissage mutuel entre ces pays. C'est pourquoi cet événement est une étape importante de ce processus visant la promotion de réformes sociales plus équitables, centrées autour des nouvelles générations.

Ainsi, nos attentes de cette conférence se résument en le développement d'idées concrètes, fruit des échanges techniques et de l'apprentissage des bonnes pratiques de tous les pays participant à cette conférence :

- Développer des techniques et méthodes appropriées d'évaluation pour mesurer l'impact des politiques et programmes sociaux sur les nouvelles générations notamment les enfants;

- Utiliser les enseignements et les résultats des évaluations pour mieux orienter les politiques sociales en faveur des plus défavorisés dont les enfants vulnérables ;

- Faire du cadre de la coopération Sud-Sud l'espace privilégié pour le partage des bonnes pratiques et de l'expertise pour faciliter l'atteinte de ces résultats.

En particulier, le Maroc et d'autres pays comme l'Algérie et la Tunisie peuvent jouer un rôle important dans le partage et l'exportation de l'expertise régionale et la facilitation de la création future des centres d'excellence/knowledge hub. Aussi, de nouvelles connexions sont possibles avec des régions comme l'Afrique du Sud et l'Afrique de l'Ouest et dans ce cadre, je salue la présence de l'Association africaine de l'évaluation qui est une opportunité très importante.

Nous plaidons pour un engagement explicite à garder les nouvelles générations au cœur de la réforme de la protection sociale aussi bien au Maroc, que dans d'autres pays de la région participants à cet événement. Et par la même occasion, nous réitérons l'engagement d'UNICEF à poursuivre son appui à tous les chantiers en collaboration avec ses Partenaires.

Nous souhaitons également une mobilisation des efforts pour s'assurer que la fonction d'évaluation des politiques est entièrement institutionnalisée et nous renouvelons notre engagement à soutenir le gouvernement dans cet effort, en mobilisant l'expertise technique et la connaissance au niveau international.

Enfin, nous demeurons optimistes et convaincus de la qualité de ce processus de réflexion et d'échanges d'expériences et bonnes pratiques , grâce à l'apport de l'ensemble de la communauté d'experts qui ont rejoint les travaux de cette conférence , mais aussi du leadership du Gouvernement et des institutions qui mènent ce processus . Le Maroc est aujourd'hui un laboratoire en matière de politiques sociales équitables.

Il y a aussi au Maroc une bonne dynamique et de fortes références qui favorisent l'accomplissement de l'objectif de l'institutionnalisation : La dernière constitution du Maroc ; le fort plaidoyer de la société civile notamment celui de l'AME et surtout la grande expertise et crédibilité d'une organisation comme l'ONDH qui a prouvé qu'il tous les moyens d'élargir son champ d'évaluation pour couvrir aussi bien les programmes que les politiques sociales;

Pour conclure, nous assistons aujourd'hui au Maroc à un vrai rassemblement d'experts avérés et à un leadership politique englobant également l'Algérie, la Tunisie et un réseau d'experts internationaux. Avec toutes ces prémisses, nous souhaitons à tous un atelier fructueux et nous renouvelons notre soutien et notre engagement continus.

Merci pour votre attention.

5. Allocution M. Lahcen Haddad, Ministre du Tourisme (en arabe)

كلمة السيد لحسن حداد، وزير السياحة

السيد الوزير،

السيدات و السادة ممثلي برامج الأمم المتحدة،

السادة ممثلي القطاعات الوزارية،

السيدات و السادة أعضاء المرصد الوطني للتنمية البشرية،

السادة الخبراء وطنيين و أجانب،

أنا في الحقيقة لم أكن ضمن لائحة المتدخلين و لكن ما دام أنه طلب مني التدخل سأقول كلمة فيما يخص الموضوع الذي نحن بصدده في هذين اليومين وهو موضوع التتبع وكذلك تقييم السياسات العمومية فيما يخص التنمية البشرية.

تعرفون جميعا أن التنمية البشرية هو موضوع معقد و يتطلب وقتا كثيرا ونفسا طويلا، في بعض الأحيان كنا نظن أنها مسألة ربما سريعة و لكن أبانت التجربة أن التدخل فيها يتطلب مدة زمنية ليست بالقصيرة، يتطلب كذلك نفسا طويلا، يتطلب سياسات متأنية و يتطلب كذالك آليات من أجل تتبع مدى نجاعة ما نقدمه في إطار السياسات العمومية و يتطلب تقييما لنقط القوة و نقط الضعف بالنسبة للتدخل خصوصا فيما يتعلق بالأهداف التي نسطرها في إطار البرامج التنموية.

أظن أن المجهود الذي يقوم به المرصد الوطني للتنمية البشرية جد مهم في هذا الإطار لأنه يراكم تجربة، يراكم كذلك خبرة في إطار جمع المعطيات الأساسية التي تمكن من الوقوف على مدى نجاعة العمل الذي يقوم به و قد كانت المبادرة الوطنية للتنمية البشرية تجربة رائدة في هذا المجال. والجدير بالذكر أن هذه المبادرة قد حررت كثيرا من الطاقات خصوصا على مستوى البرامج والسياسات العمومية وكذلك على مستوى مشاركة المجتمع المدني وعلى مستوى المشاركة المحلية للمنتخبين. كل هذا أعطانا نوعا من الزخم في البرامج والسياسات وكان من الضروري مواكبتها على مستوى التتبع والتقييم وعلى مستوى بلورة المؤشرات اللازمة. فالعمل الذي يقوم به المرصد في هذا الإطار هو مهم جدا لكن نطلب أن تكون المؤشرات مدققة لتأخذ بعين الاعتبار عمق و تعقيد عملية التنمية البشرية في إطارها الواسع.

يجب كذلك أن نكون على دراية بالنسبة للتجارب الدولية في هذا الإطار. هذه التجارب سوف تمكننا من التقييم الأنجع، ستمكننا كذلك من تسريع وثيرة تنفيذ السياسات والوقوف على السياسات الناجعة والسياسات غير الناجعة.

أظن أن هناك تجارب موجودة والخبراء الذين يمثلون مجموعة من الدول لهم كذلك تجارب رائدة في هذا المجال، لذا من شان هذا اللقاء أن يكون فيه تبادل للخبرات وأن يساعد الخبراء المغاربة وكذلك المرصد الوطني للتنمية البشرية والمسؤولين عن تتبع السياسات العمومية على بلورة المؤشرات الأساسية للتعرف على مكامن الخلل ومكامن القوة و ما يمكن فعله في هذا الإطار.

إن العمل الذي نقوم به داخل المرصد و كذلك الخبرة التي راكمها على مستوى تقييم السياسات العمومية يجب أن يكون رهن الحكومات المتعاقبة من أجل أن تكون أكثر فاعلية و نجاعة فيما يخص وضع وتتبع وتقييم السياسات العمومية.

لقد قطعنا أشواطا كبيرة فيما يتعلق بالتنمية البشرية وأمامنا رهانات كبيرة لتتبع هذه السياسات وتقييمها ومن شأن مثل هذا النقاش وأيضا الحضور المكثف للخبراء وممثلي القطاعات أن يؤسس ويساهم في صقل هذه التجربة والتدقيق في المؤشرات التي نحن بصدد بلورتها لقياس التنمية البشرية بالمغرب. لهذا أشكر المرصد وأشكر الفاعلين الذين قاموا بتنظيم هذا اللقاء وأشكر كذلك الخبراء الدين جاؤوا من داخل المغرب وخارجه للمشاركة في هذين اليوميين الدراسيين وأتمنى أن تلقى أشغال هذه المناظرة كل النجاح . والسلام عليم و رحمة الله و بركاته

Annexe 3 :

Biographies des intervenants

Mr Roberto Benes
Regional Social Policy Adviser,
UNICEF MENARO, Jordan

Roberto Benes currently works as Regional Advisor Social Policy at UNICEF's Regional Office for Middle East and North Africa in Amman. He is responsible for social policy and socio-economic analysis (including child poverty and disparities), social protection, social budgeting and equity. Roberto joined UNICEF in 1998 as a researcher at the Innocenti Research Centre, working on policy responses on child trafficking and child labour in West and Central Africa. He served in Senegal and in Banda Aceh (Indonesia) during the Indian Ocean Tsunami emergency in the area of Child Protection and in Mexico as chief of Social Policy.

Mr BoubaHousseini
OPHI, Oxford University, United Kingdom

BoubaHousseini is currently a Research Officer at the Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI). He holds a Ph.D. in Economics from Université Laval in Canada. He earned his M.Sc. in Statistics at the Institut National de Statistiqueetd'ÉconomieAppliquée (INSEA) in Morocco. His research interests include Human development, Welfare economics and Applied econometrics. He has taught Development economics in undergraduate and graduate programmes at Université Laval in Canada..

M. Maurice Baslé
Université de Rennes 1, France

Professeur émérite Université de Rennes 1 depuis le premier janvier 2012. Chercheur actif CREM-CNRS. Directeur scientifique du centre associé du CEREQ Bretagne. Animateur de la Chaire Connaissance et action territoriale , fondation Université de Bretagne Sud depuis mai 2012. Chercheur associé au Labex LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques, SciencesPO Paris).

M. Noureddine El Aoufi
Université Mohammed V, Maroc

Professeur d'économie à l'Université Mohammed V de Rabat, où il dirige le Laboratoire Economie des Institutions et Développement (Leid). Il est membre résident de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, président de l'Association Marocaine de Sciences Economiques (AMSE) et directeur de la revue Critique économique. Ses travaux de recherche portent sur l'économie du développement, l'économie industrielle, l'économie du travail, l'économie de l'entreprise, dans une perspective institutionnaliste.

Mr Jairo Núñez Méndez
Expert in Multidimensional poverty and social programs evaluation, Colombia

Ingeniero Civil con maestría en Economía y Candidato a PhD en Ciencias Sociales y Humanas. En el sector público se ha desempeñado como Director de Sistemas en el Distrito Capital, asesor dela Direcciónde Estudios Económicos y Director de Desarrollo Social del Departamento Nacional de Planeación; además fue Viceministro Técnico del Ministerio de la Protección Social y dirigió la Misión de Reducción de la Pobreza entre 2006 y 2008. Actualmente es investigador de Fedesarrollo, asesora al gobierno nacional en los temas sociales y es profesor de la Universidad Javeriana.

Mrs Graciela Teruel
Expert and member of the executive board of CONEVAL, Mexico
She completed her master´s and Ph D in Economics from the University of California, Los Angeles. She has participated in the Technical Committee for the Measurement of Poverty in Mexico and is currently an academic counselor to CONEVAL. She is a researcher of the Department of Economics at Universidad Iberoamericana. Graciela is the co-director of the First, second and third waves of the Mexican Family Life Survey, which received the first prize in the regional award of for innovation in Statistics, given by the World Bank. She is an member of the editorial board of Trimestre Económico.

Mrs Véronique Robichaud
Expert at Poverty and Economic Policy (PEP),
Université Laval, Canada

Véronique Robichaud completed a Bachelor Degree (1992) and a Master Degree in economics (1994) at University Laval. Her graduate studies along with her ongoing research activities at the CIRPÉE (Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi) have contributed to the development of strong analytical capacities.
Over the years, she has been involved in the development of analytical tools, such as computable general equilibrium models, for the CIRPÉE, Finance Canada, the Department of Finance of Québec and other research centers.

M. Youssef Belqasmi,
Secrétaire Général, Ministère de l'Education Nationale

Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale depuis 2009. Doctorat en Sciences Appliquées en Réseaux, Informatique et Multimédia de l'EMI (2004). Ingénieur d'Etat en Informatique de l'Institut National Polytechnique de Toulouse, France (1994). Réalisation et Encadrement de plusieurs recherches en informatique et télécoms –Production et publication des recherches au niveau des revues nationales et internationales spécialisées dans le domaine de l'informatique et le E-Learning. Consultant auprès de plusieurs entreprises marocaines et étrangères en Gestion des Projets et en Systèmes d'Information et les nouvelles technologies de l'information. Enseignement et Encadrement dans les grandes Ecoles et Universités Nationales et Internationales (1990-2007). Directeur de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification (2007-2009).

Mr Sudhanshu (Ashu) Handa
INNOCENTI UNICEF Florenca, Italy

Dr. Handa is Chief of Social Policy at UNICEF's Office of Research (Innocenti) and Professor of Public Policy at the University of North Carolina. He is an economist by training with areas of specialization in poverty and human development. He currently leads several large-scale impact evaluations of cash transfer programs in Africa as part of the Transfer Project, a multi-country learning and research initiative on cash transfer programs in Africa.
Dr. Handa's previously worked as Social Development Specialist at the Inter-American Development Bank, Research Fellow at the International Food Policy Research Institute outposted to Progresa (Mexico).

Mrs Angelica Castañeda Sanchez
Opportunidades, Mexico

Since August 2004, Angélica Castañeda Sánchez is the General Director of Administration of Beneficiaries and Money Transfers in Opportunites Program. She is in charge of the administration of the List of Beneficiaries and the delivery of monetary support, besides Statistical Information administration and ICT Services.
She joined Opportunities in June 2000 and prior to this current position, her activity was to ensure interoperability of business processes and information systems that support the operation of the program.

Mr Claudio Castillo
Ministy of Social development, Chili

Se formó profesionalmente como Administrador Público en la Universidad de Chile (2000-2005), con Diplomados en Análisis Político (2006-U. de Chile) y de Políticas Públicas (2007-Pontificia Universidad Católica de Chile y 2013-Universidad de Chicago). Egresó de la Maestría en Políticas Públicas de la Facultad de Economía y Negocios de la Universidad de Chile (2014) y su tesis desarrolla un "Análisis sobre el diseño e implementación del Programa Nacional de Transferencias No Monetarias para familias con recién nacidos del Sistema de Protección Social de Chile".

Mr Samuel Braimah
African Evaluation Association

Samuel Braimah is the Executive Director of the African Evaluation Association (AfrEA) – a network of Evaluation Associations in Africa with the secretariat in Ghana. AfrEA has membership in about 17 African countries and focuses on building the capacity of African evaluators to play a lead role in evaluating development programmes in Africa. He has a Master of Science degree in Economic and Social Development from the University of Swansea, UK.During his long engagement in the development field, he has been at the forefront of strategic planning, development planning, implementation, monitoring and evaluation.

Mr Ricardo Aparicio
Director of Poverty Analysis, CONEVAL, Mexico

Ricardo Aparicio is the current Director of Poverty Analysis at the National Council for the Evaluation of Social Development Policy. He has an Actuarial Sciences Degree from the National Autonomous University of Mexico and a Master Degree in Statistics from the London School of Economics. He has also carried out Master and Ph.D studies in Sociology at the National Autonomous University of Mexico.
Mr.Aparicio has an extensive experience in public policy evaluation and teaching in the fields of statistics and demography. His main research area has been the analysis of economic and social phenomena with a human rights perspective.

Mme Claudine OFFREDI
Université de Grenoble, France

Docteur en Economie du Développement, spécialiste de l'évaluation des politiques sociales. Université Pierre Mendès France. Grenoble.France.
Directrice du Master « Evaluation et Management des Politiques Sociales » Faculté d'Economie de Grenoble. .
Responsable de l'axe de recherche Région Rhône-Alpes /UPMF : Construction d'indicateurs : territorialité et soutenabilité du bien-être. Responsable du groupe national « Evaluation et Utilité Sociale » de la Société Française de l'Evaluation. France.

M. Mohamed Douidich
Haut Commissariat au Plan ; Maroc

Ingénieur général, statisticien économiste, chargé, au Haut Commissariat au Plan, du suivi et de la coordination des activités de recherche de l'Observatoire des conditions de vie et de la population et du Centre d'études et de recherches démographiques.
Spécialistes en conception, traitement, analyse, modélisation et dissémination des données des enquêtes sociodémographiques et socio-économiques; élaboration et analyse des indicateurs du développement humain et des OMD; élaboration des indicateurs de suivi, de ciblage et d'évaluation des politiques de développement social; et cartographie de la pauvreté, du développement humain et du développement social.

M. Abdelfetah Hamadi
Observatoire National du Développement Humain, Maroc

Chef de Département au Pôle des Systèmes d'Information à l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH), au Maroc. Il est lauréat de l'Institut d'Administration des Entreprise (IAE) de Paris I, Sorbone et ingénieur statisticien (ENSEA de Rabat). Ses intérêts de recherches portent sur le développement humain et le bien-être ainsi que les systèmes d'information statistique et géographique.

M. Mohammed Benkassmi
Consultant, Maroc

Docteur d'Etat en économie de la santé de l'université de Lausanne et ingénieur en chef statisticien économiste. Ancien cadre à l'ONDH, il a conduit plusieurs études et enquêtes : enquête de l''évaluation d'impact de l'INDH, enquête panel de ménages à l'ONDH, participé à la réalisation de l'enquête consommation 1984-85 au HCP. Il a enseigné à l'université au Maroc et en Suisse. Actuellement consultant auprès d'organismes nationaux et internationaux.

Mr Muhammad Tahir Noor
Benazir Income Support Program, Pakistan

As head of countrywide operations of BISP my responsibilities include:Policy making regarding various initiatives of BISP and operational management of 7.2 million BISP beneficiaries. Overall management of country wide targeting exercise done through Poverty Scorecard Survey covering 27 million households
Supervision of quarterly payments of almost Rs. 14 billion through various payment mechanisms including Pakistan Post, Smart cards, Mobile banking, and Benazir Debt card. Coordination with various Provincial governments and Federal ministries/divisions including Finance, Economic Affairs, Cabinet Division, Planning Commission etc..

Mrs Nathalie Bouché
Poverty Practice Leader, Arab States, UNDP Regional Center in Cairo

Over the past three years, Nathalie had been leading the Poverty Practice team activities in West and Central Africa in UNDP Regional Center Dakar .Nathalie brings an extensive and diversified professional experience as development economist with the academia, the private sector, UNDP and other UN agencies and development partners, in more than 25 countries.
She contributed to various policy and research papers on inclusive growth, resilience, local development, trade issues at both regional and global level, including lead-work on the impacts of the global economic crisis and local governments in Mali and Benin. She was also major contributor to the regional interagency-work on resilience-building in the Sahel.

Mr Ahmed Bencheikh,
Moroccan Evaluation Association, Morocco

President of the Moroccan Evaluation Association. Founder and director of Evalua Development Cie, specialized in evaluation, research-action and training.
In 1982, Dr. Bencheikh joined Cadi Ayad University (Marrakesh). He was a professor at the University of Quebec in Montreal, Canada (1988-1990), the National Institute of the Applied Statistics, Morocco (1995-1998), and the National Institute of Regional and Town planning, Morocco (1999-2002).
Dr Bencheikh has developed, for twenty years, a large research- action experience within an academic framework on questions related to territorial development in Morocco and abroad (water and hydraulics, urban transport, tourism and environment, national heritage, etc).

Mrs Dibolelo Ababio
Ministry of Social Development, South Africa

Mrs. Ababio received her Master's degree in Research Psychology from the University of the Free State, South Africa. From 2001 to 2005 Mrs. Ababio was a researcher in a health systems research centre focusing in TB and HIV/AIDS research. She is currently a Deputy Director in Programme and Policy Evaluation Unit at the Department of Social Development. In her job she is involved in commissioning,designing and implementing the evaluation studies for programmes in the Department of Social Development. She has been involved in a variety of evaluations since 2006.

M. Abdel-Rahmen El Lahga
Tunisie

Abdel-Rahmen El Lahga received his doctoral degree in Economics from the University of Louis Pasteur, Strasbourg,France. He is currently Assistant Professor at the Department of Economics, University of Tunis, Tunisia. He is also a Research Associate at the ERF (Economic Research Forum, Cairo). His research field is welfare and family economics and the analysis of inequality and poverty.
Abdel-Rahmen has participated in several projects related to poverty and inequality funded by ERF, PEP, WB, and the Dubai Economic Council. He acts as referee for a numbers of research proposals, papers and reports for PEP, IDRC, ERF, AERC (African Economic Research Consortium) and international journals.

M. Faouzi Amokrane
Conseil National Economique et Social, Algérie

Démographe. Actuellement, chef de chef de la Division des études sociales au Conseil National Economique et Social. Economique et social. Par le passé, il a exercé comme enseignant chercheur à l'Institut National de la Planification de la Statistique (1997-2001) avant d'occuper plusieurs postes de fonction supérieure, notamment au Ministère de la Santé et de la Population (2001-2008), au Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (2009-2010), et au Ministère de la Prospective et des Statistiques (2010-2012).

Mr Nidhal Ben Cheikh
Centre for Research and Social Studies, Tunisia

Director of Redistributional Policies and Social Development Research Unite - Centre for Research and Social Studies (CRES) –Ministry Of Social Affairs, Tunisia
June 2009 –September 2011: National Coordinator of the Youth Employment and Migration (YEM) Joint Programme (ILO, UNDP, UNIDO, OIM and FAO)
January 2003 –May 2009: Deputy Director in charge of Social Protection and Poverty alleviation policies
Publication: "The extension of social Security to informal economy under the challenges of transition in Tunisia" (2013), the XXIXth conference on development organized by the Third World Association « Informal economy and development : employment, financing and regulation in a context of crisis », University Paris Est Créteil…

Dépôt légal : 2014MO3137
ISBN : 978-9954-9361-7-7

Observatoire National du Développement Humain
Angle, Av Allal El Fassi et Av des FAR,
B.P.: 6836 Hay Riad - Rabat.
Tél.: 05 37 57 69 51/61
Fax : 05 37 56 56 47

www.ondh.ma